



1<sup>er</sup> trimestre de 2014 • Rapport aux actionnaires • Trois mois clos le 31 janvier 2014

## Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le premier trimestre de 2014

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

La Banque a mis en œuvre des nouvelles normes IFRS et des modifications de normes IFRS (les normes nouvelles et modifiées selon les IFRS) qui doivent être appliquées de manière rétrospective, à compter du premier trimestre de 2014. Par conséquent, certains montants correspondants ont été reclassés. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires, qui figurent dans le présent document.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

À compter du premier trimestre de 2014, les résultats des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada sont présentés dans le secteur Services de détail au Canada, et les résultats des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis, de même que la participation de la Banque dans TD Ameritrade, sont présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les résultats sectoriels des périodes antérieures ont été retraités en conséquence.

Comme il a déjà été annoncé le 5 décembre 2013, le conseil d'administration de la Banque a déclaré un dividende en actions équivalent à une action ordinaire par action ordinaire émise et en circulation, à la date de versement du 31 janvier 2014 (le dividende en actions). L'effet pro forma sur le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque a été présenté comme si le dividende en actions était appliqué rétrospectivement à toutes les périodes présentées.

### POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE en regard du premier trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,07 \$, par rapport à 0,93 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,06 \$, par rapport à 1,00 \$.
- Le résultat net comme présenté s'est établi à 2 042 millions de dollars, par rapport à 1 784 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté s'est élevé à 2 024 millions de dollars, par rapport à 1 910 millions de dollars.

### RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le premier trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 61 millions de dollars après impôt (3 cents l'action), comparativement à 56 millions de dollars après impôt (3 cents l'action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Profit de 19 millions de dollars après impôt (1 cent l'action) résultant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres disponibles à la vente reclassés, par rapport à un profit de 24 millions de dollars après impôt (1 cent l'action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Frais d'intégration de 21 millions de dollars après impôt (1 cent l'action) liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, comparativement à 24 millions de dollars après impôt (1 cent l'action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Profit net de 196 millions de dollars après impôt (10 cents l'action), du fait de la vente des Services institutionnels TD Waterhouse.
- Frais de préparation, coûts de conversion et autres coûts non récurrents totalisant 115 millions de dollars après impôt (6 cents l'action) relatifs à la relation avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation et à l'acquisition de 50 % du portefeuille existant de comptes de cartes de crédit Visa Aéroplan auprès de la CIBC.

**TORONTO, le 27 février 2014** – Le Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2014. Les résultats pour le trimestre reflètent des contributions appréciables aux bénéfices pour tous les secteurs d'exploitation.

«La TD a obtenu un bon rendement pour le premier trimestre, atteignant un bénéfice rajusté record de 2 milliards de dollars, en hausse de 6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, a dit Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction. Nous sommes satisfaits de ces résultats, dans un contexte d'exploitation difficile. Nous demeurons persuadés que notre modèle de services de détail axé sur le service à la clientèle continuera de produire une croissance stable de nos bénéfices.»

**Services de détail au Canada**

Le secteur Services de détail au Canada a atteint un résultat net comme présenté de 1,2 milliard de dollars pour le premier trimestre. Le résultat net rajusté s'est établi à 1,3 milliard de dollars, en hausse de 5 % par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Ces résultats reflètent la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts, une hausse des actifs gérés du côté des activités de gestion de patrimoine et le rendement favorable du portefeuille de crédit, en partie contrebalancés par une hausse des sinistres attribuables aux événements météorologiques du côté des activités d'assurance.

«Notre secteur Services de détail au Canada a bien commencé l'exercice, obtenant d'excellents résultats des activités bancaires personnelles et commerciales et de gestion de patrimoine, en partie contrebalancés par des résultats moindres du côté de l'assurance, a dit Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Gestion de patrimoine. Pour l'avenir, nous continuerons de mettre l'accent sur un service à la clientèle et une commodité légendaires dans tous nos canaux. Nous continuerons d'investir dans la croissance à long terme de nos entreprises et de voir à l'amélioration de la productivité.»

La nouvelle collection de cartes de crédit Aéroplan de la TD, lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2014, s'ajoute au portefeuille de cartes de crédit existant et renforce la position de la TD comme fournisseur de cartes de crédit de premier plan en Amérique du Nord. «Nous sommes ravis du lancement de nos cartes de crédit TD Aéroplan, et les résultats dépassent déjà de loin nos attentes», a dit Riaz Ahmed, chef de groupe, Assurances, Cartes de crédit et Stratégie d'entreprise.

**Services de détail aux États-Unis**

Le secteur Services de détail aux États-Unis, exclusion faite de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, a obtenu un résultat net comme présenté et rajusté de 398 millions de dollars US, soit une hausse de 5 % sur une base rajustée par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les résultats reflètent principalement la croissance solide des volumes, le bon rendement du portefeuille de crédit et les acquisitions, en partie contrebalancés par une baisse des profits tirés des valeurs mobilières et une augmentation des investissements faits pour répondre aux exigences réglementaires et des investissements faits dans les infrastructures. TD Ameritrade a contribué 65 millions de dollars US au résultat du secteur, soit 35 % de plus que pour le premier trimestre de l'exercice précédent, résultat d'une forte croissance des activités sous-jacentes.

«Notre secteur Services de détail aux États-Unis a connu un bon premier trimestre, a dit Mike Pedersen, chef de groupe, Services bancaires aux États-Unis. Pour l'avenir, nous visons à atteindre une croissance interne supérieure en renforçant notre réseau de distribution, en resserrant nos relations avec les clients et en continuant d'offrir un service à la clientèle et une commodité légendaires.»

**Services bancaires de gros**

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 230 millions de dollars, un bond de 44 % par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, qui s'explique surtout par la hausse des produits liés aux activités de négociation, des honoraires de services-conseils et des honoraires de prise ferme.

«Nous sommes très satisfaits des excellents résultats obtenus pour le premier trimestre, a dit Bob Dorrance, chef de groupe, Services bancaires de gros. Bien que le contexte difficile ne cesse d'influer sur les conditions de négociation et l'activité des clients à moyen terme, nous sommes encouragés par le redressement des marchés financiers et de l'économie. Pour l'avenir, nous sommes persuadés que notre modèle d'affaires intégré et diversifié continuera de produire des résultats solides.»

**Fonds propres**

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III a été de 8,9 % par rapport à 9,0 % pour le trimestre précédent.

**Conclusion**

«Aujourd'hui, nous annonçons aussi une hausse du dividende de 4 cents par action ordinaire pour le dividende à payer en avril, le conseil d'administration démontrant ainsi sa confiance quant à la capacité continue de la TD à générer une croissance des bénéfices à long terme. En outre, cette hausse nous rapproche de notre objectif d'amener notre ratio dividendes/bénéfice plus au point milieu de notre échelle», a dit M. Clark.

«Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits de nos résultats depuis le début de l'exercice et de la composition actuelle de nos activités, la santé relative de l'économie américaine ayant un effet bénéfique. Nous continuerons d'investir de manière stratégique dans nos secteurs d'activité tout en faisant preuve de prudence dans la gestion de la croissance de nos dépenses. Nous restons déterminés à offrir une valeur ajoutée pour nos clients, nos employés, les communautés dans lesquelles nous sommes présents et nos actionnaires.»

## TABLE DES MATIÈRES

### 1 POINTS SAILLANTS FINANCIERS et RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

#### RAPPORT DE GESTION

- 4 Faits saillants financiers
- 5 Notre rendement
- 9 Aperçu des résultats financiers
- 13 Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD
- 21 Revue du bilan
- 22 Qualité du portefeuille de crédit
- 29 Situation des fonds propres
- 33 Gestion des risques
- 45 Titrisation et arrangements hors bilan
- 47 Résultats trimestriels

- 48 Méthodes comptables et estimations
- 50 Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

#### ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

- 51 Bilan consolidé intermédiaire
- 52 État du résultat consolidé intermédiaire
- 53 État du résultat global consolidé intermédiaire
- 54 État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
- 55 État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
- 56 Notes des états financiers consolidés intermédiaires

#### 91 RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

#### **Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs**

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2013 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de ses secteurs d'activité, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2014», ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2014 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique, financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques notamment de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de propriétés, le risque sur marchandises, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des capitaux propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, l'Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence des récentes modifications législatives et réglementaires; le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2013, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à l'une ou l'autre des transactions dont il est question à la rubrique «Événements importants» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web [www.td.com/francais](http://www.td.com/francais). Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2013 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2014», telles qu'elles seront mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour les trois mois clos le 31 janvier 2014, comparativement aux périodes correspondantes. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec notre rapport annuel 2013. Le présent rapport de gestion est daté du 26 février 2014. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement du rapport annuel 2013 de la Banque, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes dressés selon les IFRS. La Banque a mis en œuvre des nouvelles normes IFRS et des modifications de normes IFRS (les normes nouvelles et modifiées selon les IFRS) qui doivent être appliquées de manière rétrospective, à compter du premier trimestre de 2014. Par conséquent, certains montants correspondants ont été retraités. Avant le premier trimestre de 2014, les normes nouvelles et modifiées selon les IFRS n'étaient pas intégrées dans les informations présentées sur le capital réglementaire. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires, qui figurent dans le présent document. À compter du premier trimestre de 2014, les résultats des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada sont présentés dans le secteur Services de détail au Canada, et les résultats des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis, de même que la participation de la Banque dans TD Ameritrade, sont présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les résultats sectoriels des périodes antérieures ont été retraités en conséquence. En outre, l'effet du dividende en actions sur le résultat de base et dilué par action de la Banque est présenté comme si le dividende en actions était appliqué rétrospectivement à toutes les périodes comparatives présentées. Des renseignements supplémentaires concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2013 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com/francais>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

### TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Total des produits	7 565 \$	7 000 \$	6 567 \$
Provision pour pertes sur créances	456	352	385
Indemnités d'assurance et charges connexes	683	711	596
Charges autres que d'intérêts	4 096	4 164	3 502
Résultat net – comme présenté	2 042	1 616	1 784
Résultat net – rajusté <sup>1</sup>	2 024	1 815	1 910
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	16,4 %	13,4 %	15,6 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté <sup>2</sup>	16,2 %	15,1 %	16,7 %
<b>Situation financière</b>			
Total de l'actif	908 896 \$	862 021 \$	818 250 \$
Total des capitaux propres	53 909	51 383	48 866
Total des actifs pondérés en fonction des risques <sup>3</sup>	312 972	286 355	274 445
<b>Ratios financiers</b>			
Ratio d'efficacité – comme présenté	54,1 %	59,5 %	53,3 %
Ratio d'efficacité – rajusté <sup>1</sup>	52,5 %	55,4 %	50,6 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>3</sup>	8,9 %	9,0 %	8,8 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 <sup>3</sup>	10,5 %	11,0 %	10,9 %
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts et des acceptations <sup>4</sup>	0,40 %	0,34 %	0,35 %
<b>Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars)</b>			
Résultat par action			
De base	1,07 \$	0,84 \$	0,93 \$
Dilué	1,07	0,84	0,93
Dividendes par action	0,43	0,43	0,39
Valeur comptable par action	26,91	25,33	23,89
Cours de clôture	48,16	47,82	41,65
Actions en circulation (en millions)			
Nombre moyen – de base	1 835,3	1 833,4	1 833,6
Nombre moyen – dilué	1 841,1	1 839,0	1 845,2
Fin de période	1 837,7	1 835,0	1 841,1
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	88,5 \$	87,7 \$	76,7 \$
Rendement de l'action	3,4 %	3,5 %	3,7 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	40,1 %	50,6 %	41,3 %
Ratio cours/bénéfice	13,4 %	13,9 %	11,8 %
<b>Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars)<sup>1</sup></b>			
Résultat par action			
De base	1,06 \$	0,95 \$	1,00 \$
Dilué	1,06	0,95	1,00
Ratio de distribution sur actions ordinaires	40,4 %	44,8 %	38,5 %
Ratio cours/bénéfice	12,7 %	12,9 %	11,0 %

<sup>1</sup> Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

<sup>2</sup> Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour une explication, se reporter à la rubrique «Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires».

<sup>3</sup> Avant le premier trimestre de 2014, les montants n'étaient pas rajustés pour refléter l'incidence des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

<sup>4</sup> Compte tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, se reporter à la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires. Pour de plus amples renseignements sur les titres de créance classés comme prêts, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» et aux tableaux de la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

## NOTRE RENDEMENT

### Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD. La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à environ 22 millions de clients dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec quelque 8 millions de clients du service en ligne et du service mobile. Au 31 janvier 2014, les actifs de la TD totalisaient 909 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

### Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats dressés selon les IFRS, les PCGR actuels, «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter», après impôt sur le résultat, des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. La Banque a mis en œuvre des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS qui doivent être appliquées de manière rétrospective, à compter du premier trimestre de 2014. Par conséquent, certains montants correspondants ont été retraités. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires, qui figurent dans le présent document.

### TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – COMME PRÉSENTÉS

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013
Produits d'intérêts nets	4 301 \$	4 183 \$	3 845 \$
Produits autres que d'intérêts	3 264	2 817	2 722
Total des produits	7 565	7 000	6 567
Provision pour pertes sur créances	456	352	385
Indemnisations d'assurance et charges connexes	683	711	596
Charges autres que d'intérêts	4 096	4 164	3 502
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée</b>	<b>2 330</b>	<b>1 773</b>	<b>2 084</b>
Charge d'impôt sur le résultat	365	238	359
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	77	81	59
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>2 042</b>	<b>1 616</b>	<b>1 784</b>
Dividendes sur actions privilégiées	46	49	49
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>	<b>1 996 \$</b>	<b>1 567 \$</b>	<b>1 735 \$</b>
Attribuable aux :			
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>27 \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>26 \$</b>
<b>Actionnaires ordinaires</b>	<b>1 969 \$</b>	<b>1 540 \$</b>	<b>1 709 \$</b>

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

**TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET RAJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET COMME PRÉSENTÉ**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013
<b>Résultats d'exploitation – rajustés</b>			
Produits d'intérêts nets	4 301	\$ 4 183	\$ 3 845
Produits autres que d'intérêts <sup>1</sup>	3 011	2 834	2 691
Total des produits	7 312	7 017	6 536
Provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	456	392	385
Indemnités d'assurance et charges connexes	683	711	596
Charges autres que d'intérêts <sup>3</sup>	3 841	3 890	3 307
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	2 332	2 024	2 248
Charge d'impôt sur le résultat <sup>4</sup>	399	303	410
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat <sup>5</sup>	91	94	72
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>2 024</b>	<b>1 815</b>	<b>1 910</b>
Dividendes sur actions privilégiées	46	49	49
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté</b>	<b>1 978</b>	<b>1 766</b>	<b>1 861</b>
<b>Attribuable aux :</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	27	27	26
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>1 951</b>	<b>1 739</b>	<b>1 835</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat</b>			
Amortissement des immobilisations incorporelles <sup>6</sup>	(61)	(59)	(56)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente <sup>7</sup>	19	(15)	24
Frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada <sup>8</sup>	(21)	(14)	(24)
Profit sur la vente des Services institutionnels TD Waterhouse <sup>9</sup>	196	–	–
Frais de préparation, coûts de conversion et autres coûts non récurrents relatifs à la relation avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation et à l'acquisition des comptes de cartes de crédit Visa Aéroplan <sup>10</sup>	(115)	(20)	–
Charges/provision pour litiges et liées aux litiges <sup>11</sup>	–	(30)	(70)
Incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts <sup>12</sup>	–	29	–
Frais de restructuration <sup>13</sup>	–	(90)	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>18</b>	<b>(199)</b>	<b>(126)</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>1 969</b>	<b>\$ 1 540</b>	<b>\$ 1 709</b>

<sup>1</sup> Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2014* – profit de 22 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; profit de 231 millions de dollars découlant de la vente des Services institutionnels TD Waterhouse, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; *quatrième trimestre de 2013* – perte de 17 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; *premier trimestre de 2013* – profit de 31 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente.

<sup>2</sup> La provision pour pertes sur créances rajustée exclut les éléments à noter suivants : *quatrième trimestre de 2013* – reprise de 40 millions de dollars sur la provision établie pour l'incidence des inondations survenues en Alberta sur le portefeuille de prêts, comme expliqué à la note 12 ci-dessous.

<sup>3</sup> Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2014* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 71 millions de dollars, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 28 millions de dollars, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; frais de 156 millions de dollars relatifs à la relation avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation et à l'acquisition des comptes de cartes de crédit Visa Aéroplan, comme expliqué à la note 10 ci-dessous; *quatrième trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 70 millions de dollars; frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 30 millions de dollars; charges pour litiges et liées aux litiges de 30 millions de dollars, comme expliqué à la note 11 ci-dessous; charges de 129 millions de dollars attribuables aux initiatives de réduction des coûts, comme expliqué à la note 13 ci-dessous; frais de 27 millions de dollars relatifs à la relation avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation et à l'acquisition des comptes de cartes de crédit Visa Aéroplan; *premier trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 66 millions de dollars; frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 32 millions de dollars; charges pour litiges et liées aux litiges de 97 millions de dollars.

<sup>4</sup> Pour un rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée» à la rubrique «Impôt sur le résultat» du présent document.

<sup>5</sup> La quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée rajustée exclut les éléments à noter suivants : *premier trimestre de 2014* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 14 millions de dollars, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; *quatrième trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 13 millions de dollars; *premier trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 13 millions de dollars.

<sup>6</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte principalement à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp en 2006 et d'Interchange Financial Services en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, à l'amortissement des immobilisations incorporelles compris dans la quote-part du résultat net de TD Ameritrade, à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada en 2012, à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target Corporation aux États-Unis en 2013 et à l'acquisition d'Epoch Investment Partners, Inc. en 2013. L'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter, qui ne comprennent que l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises par suite d'acquisitions d'actifs et de regroupements d'entreprises.

<sup>7</sup> Au cours de 2008, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, elle a reclassé, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaut de crédit et des contrats de swaps de taux. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des résultats, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de gros. La Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille pour mieux utiliser le financement à échéance déterminée initial. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les profits et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

<sup>8</sup> Par suite de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, de même que de certains actifs et passifs, la Banque a engagé des frais d'intégration. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des honoraires de conseillers et des coûts de formation. Les frais d'intégration de la Banque liés à l'acquisition de MBNA ont été plus élevés que prévu au moment de l'annonce de la

transaction, surtout en raison des coûts additionnels engagés (autres que les montants capitalisés) pour concevoir des plateformes technologiques pour l'entreprise. Les frais d'intégration liés à cette acquisition ont été engagés par le secteur Services de détail au Canada.

<sup>9</sup> Le 12 novembre 2013, TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de la Banque, a conclu la vente des activités de services institutionnels de la Banque, connues sous le nom de Services institutionnels TD Waterhouse, à une filiale de la Banque Nationale du Canada. Le prix de la transaction s'est établi à 250 millions de dollars au comptant, sous réserve d'un certain mécanisme d'ajustement du prix. Le profit de 196 millions de dollars après impôt a été comptabilisé dans le secteur Siège social, dans les autres produits. Le profit n'est pas considéré comme survenu dans le cours normal des affaires pour la Banque.

<sup>10</sup> Le 27 décembre 2013, la Banque a fait l'acquisition d'environ 50 % du portefeuille existant de cartes de crédit Aéroplan auprès de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) et le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Banque est devenue le principal émetteur des cartes de crédit Visa Aéroplan. La Banque a engagé des coûts de préparation à l'égard du programme, des coûts de conversion et d'autres coûts non récurrents relatifs à l'acquisition des cartes et de l'entente à l'égard du programme de fidélisation, qui se composent des frais liés à la technologie informatique, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing, des coûts de formation, et des coûts de gestion du programme en plus du montant de 127 millions de dollars (94 millions de dollars après impôt) à payer à la CIBC en vertu d'une entente de subvention commerciale. Ces frais sont inclus dans un élément à noter dans le secteur Services de détail au Canada.

<sup>11</sup> Par suite de certains jugements défavorables et de règlements aux États-Unis en 2012 et après une évaluation continue de cet ensemble de cas et une réévaluation de la provision pour litiges existante tout au long de l'exercice 2013, la Banque a pris des mesures de prudence pour déterminer, d'après les normes comptables applicables, que des charges pour litiges et liées aux litiges additionnelles de respectivement 97 millions de dollars (70 millions de dollars après impôt) et 30 millions de dollars (30 millions de dollars après impôt) étaient nécessaires, du fait d'événements récents et de règlements conclus au cours des premier et troisième trimestres de 2013.

<sup>12</sup> Au cours du troisième trimestre de 2013, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur créances de 48 millions de dollars après impôt pour couvrir les pertes sur prêts résidentiels causées par les inondations survenues en Alberta. Au quatrième trimestre de 2013, une provision de 29 millions de dollars après impôt a été reprise. La réduction de la provision reflète une estimation mise à jour tenant compte de renseignements plus récents à l'égard de l'ampleur des dommages, des défauts de paiement réels dans les régions touchées et une plus grande certitude quant aux paiements à recevoir en vertu du programme de reprise après catastrophe de l'Alberta et de l'assurance habitation et de l'assurance-prêt.

<sup>13</sup> La Banque a entrepris certaines mesures au quatrième trimestre de 2013, qui devraient se poursuivre pendant l'exercice 2014, dans le but de réduire les coûts de manière durable et d'atteindre une plus grande efficacité de l'exploitation. Pour mettre en place ces mesures, la Banque a comptabilisé une provision de 129 millions de dollars (90 millions de dollars après impôt) pour les initiatives de restructuration dans le cadre principalement d'initiatives d'optimisation des investissements dans les succursales et les biens immobiliers de détail.

**TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ<sup>1</sup>**

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013
<b>Résultat de base par action – comme présenté</b>	<b>1,07 \$</b>	<b>0,84 \$</b>	<b>0,93 \$</b>
Rajustements pour les éléments à noter <sup>2</sup>	(0,01)	0,11	0,07
<b>Résultat de base par action – rajusté</b>	<b>1,06 \$</b>	<b>0,95 \$</b>	<b>1,00 \$</b>
<b>Résultat dilué par action – comme présenté</b>	<b>1,07 \$</b>	<b>0,84 \$</b>	<b>0,93 \$</b>
Rajustements pour les éléments à noter <sup>2</sup>	(0,01)	0,11	0,07
<b>Résultat dilué par action – rajusté</b>	<b>1,06 \$</b>	<b>0,95 \$</b>	<b>1,00 \$</b>

<sup>1</sup> Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

<sup>2</sup> Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

**TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013
TD Bank, N.A.	30 \$	29 \$	28 \$
TD Ameritrade (compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée)	14	13	13
MBNA Canada	9	9	9
Divers	8	8	6
	61	59	56
Logiciels	57	59	38
<b>Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat</b>	<b>118 \$</b>	<b>118 \$</b>	<b>94 \$</b>

<sup>1</sup> L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels, est inclus dans les éléments à noter. Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

**Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires**

La méthode de répartition des fonds propres de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, la méthode de répartition des fonds propres aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 8 %, ce qui inclut une charge de répartition additionnelle de 1 % pour les actifs pondérés en fonction des risques, du fait du supplément en actions ordinaires exigé par le BSIF pour les banques d'importance systémique nationale (BISN), de sorte que le ratio de fonds propres de catégorie 1 sera de 8 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les mesures du rendement des secteurs d'exploitation reflètent une méthode fondée sur le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens. Le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est un pourcentage et une variante du profit économique qui est exprimé en dollars. Si le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires supérieur au coût du capital.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est une mesure financière non conforme aux PCGR selon les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

**TABLEAU 6 : RENDEMENT DES FONDS PROPRES SOUS FORME D' ACTIONS ORDINAIRES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	47 736 \$	45 541 \$	43 584 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 969	1 540	1 709
Éléments à noter ayant une incidence sur le résultat, après impôt sur le résultat <sup>1</sup>	(18)	199	126
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 951	1 739	1 835
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	16,2 %	15,1 %	16,7 %

<sup>1</sup> Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

**ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2014**

***Vente des Services institutionnels TD Waterhouse***

Le 12 novembre 2013, TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de la Banque, a conclu la vente du secteur des services institutionnels de la Banque, connu sous le nom de Services institutionnels TD Waterhouse, à une filiale de la Banque Nationale du Canada. Le prix de la transaction s'est établi à 250 millions de dollars au comptant, sous réserve d'un certain mécanisme d'ajustement du prix. Un profit avant impôt de 231 millions de dollars a été comptabilisé dans les autres produits du Siège social.

***Acquisition de certains comptes de cartes de crédit Aéroplan de la CIBC***

Le 27 décembre 2013, la Banque, Aimia Inc. (Aimia) et la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la CIBC) ont conclu une transaction en vertu de laquelle la Banque a fait l'acquisition d'environ 50 % du portefeuille existant de cartes de crédit Aéroplan de la CIBC, lequel comprenait des comptes détenus par des clients qui ne faisaient pas affaire avec la CIBC pour leurs activités bancaires de détail. La Banque a comptabilisé cette opération comme une acquisition d'actifs. Les résultats de cette acquisition ont été comptabilisés dans le secteur Services de détail au Canada.

La Banque a acquis environ 540 000 comptes de titulaires de cartes représentant 3,3 milliards de dollars de soldes de cartes de crédit, à un prix d'acquisition égal à la valeur au pair majoré d'un montant de 50 millions de dollars moins certains ajustements, soit une contrepartie au comptant totalisant 3,3 milliards de dollars. À la date d'acquisition, la Banque a comptabilisé les créances sur cartes de crédit acquises à leur juste valeur de 3,2 milliards de dollars et une immobilisation incorporelle représentant la relation établie pour les cartes de crédit d'un montant total de 149 millions de dollars. Le prix d'acquisition pourrait faire l'objet d'ajustements jusqu'à ce que la contrepartie finale soit établie.

Dans le cadre de la convention d'acquisition, la Banque versera à la CIBC un montant supplémentaire de 127 millions de dollars en vertu d'une entente de subvention commerciale. Ce versement a été comptabilisé comme une charge autre que d'intérêts au premier trimestre de 2014.

***Récentes modifications législatives aux États-Unis***

Le 18 février 2014, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale a publié la règle définitive visant l'instauration de règles prudentielles resserrées pour les sociétés de portefeuille bancaires américaines dont les actifs consolidés atteignent 50 milliards de dollars US ou plus et pour les établissements bancaires étrangers dont les actifs consolidés à l'échelle mondiale et les actifs consolidés aux États-Unis atteignent 50 milliards de dollars US ou plus et qui exercent des activités aux États-Unis. La règle définitive prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 et exigera des établissements bancaires étrangers touchés qu'ils détiennent leurs filiales américaines par l'entremise d'une société de portefeuille américaine de premier rang à partir de cette date. Un plan de mise en œuvre décrivant l'application des diverses exigences de la règle définitive doit être soumis au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2015. La structure du capital de la société de portefeuille de premier rang devra être adéquatement financée selon les règles de fonds propres antérieurement finalisées, et sera assujettie aux dispositions en matière de liquidité et de gestion des risques établies dans la règle définitive, ainsi qu'aux exigences en matière de planification de résolution de problème, de simulation de crise et de plan de fonds propres antérieurement finalisées.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le premier trimestre de 2014 en regard des indicateurs de rendement financiers indiqués dans le rapport annuel 2013, est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats et les éléments à noter comme présentés et rajustés sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 a augmenté de 6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la hausse du résultat des secteurs Services bancaires de gros, Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Pour les trois mois clos le 31 janvier 2014, le rendement rajusté des actifs pondérés en fonction des risques s'est établi à 2,58 %.
- Pour les douze mois clos le 31 janvier 2014, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 20 %, soit un rendement plus élevé que le rendement moyen de 11 % des établissements financiers canadiens comparables.

### Incidence du taux de change sur les résultats convertis des Services de détail aux États-Unis et de TD Ameritrade

Le résultat des Services de détail aux États-Unis et la quote-part du résultat de TD Ameritrade revenant à la Banque ont été touchés par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

La dépréciation du dollar canadien a eu un effet favorable sur les résultats consolidés pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

**TABLEAU 7 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DES SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS ET DE TD AMERITRADE**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos</i>
	<b>31 janvier 2014 par rapport au 31 janvier 2013</b>
<b>Services de détail aux États-Unis</b>	
Augmentation du total des produits – comme présenté	146 \$
Augmentation du total des produits – rajusté	146
Augmentation des charges autres que d'intérêts – comme présentées	92
Augmentation des charges autres que d'intérêts – rajustées	92
Augmentation du résultat net comme présenté, après impôt	30
Augmentation du résultat net rajusté, après impôt	30
<b>TD Ameritrade</b>	
Augmentation de la quote-part du résultat, après impôt	4
<b>Augmentation du résultat de base par action – comme présenté</b>	<b>0,02</b>
<b>Augmentation du résultat de base par action – rajusté</b>	<b>0,02 \$</b>

Une augmentation/diminution de un cent du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien fera diminuer/augmenter le résultat net annuel total de la Banque d'environ 21 millions de dollars.

### Sommaire et perspectives économiques

L'économie du Canada se rétablit sans pour autant échapper à certaines difficultés qui la maintiendront en situation de croissance modérée et de faible inflation. Le portrait économique s'est amélioré au cours de la dernière année. La croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est accélérée, passant de 1 % sur un an à la fin de 2012, pour atteindre un taux estimé à 2,3 % à la fin de 2013. À terme, la croissance économique du Canada devrait prendre encore de la vitesse, à mesure que le raffermissement de l'économie des États-Unis poussera l'expansion dans le secteur canadien des exportations.

La croissance globale de l'économie des États-Unis a été entravée en 2013 par l'important effet de frein budgétaire exercé par les hausses d'impôt et les compressions des dépenses gouvernementales. Toutefois, le secteur privé a fait de nouveaux progrès, et le marché de l'habitation a continué de rebondir. L'effet de frein budgétaire devrait s'estomper cette année, de sorte que la croissance économique des États-Unis devrait s'intensifier, passant de 1,8 % en 2013, à 2,7 % en 2014 et à 3,1 % en 2015, surpassant encore la croissance économique du Canada. Les tendances sous-jacentes de la croissance de l'emploi demeurent encourageantes, malgré les piètres données récentes sur l'emploi et le taux de chômage devrait reculer encore au cours des deux prochaines années. Étant donné ces embellies économiques, la Réserve fédérale des États-Unis a commencé à réduire son programme extraordinaire d'achats d'actifs et on s'attend à ce qu'elle hausse les taux d'intérêt d'ici la fin de 2015.

Le secteur canadien des exportations a pris de la vigueur sous l'impulsion d'une meilleure traction de l'économie des États-Unis en 2013. Cette tendance devrait s'aviver au cours des deux prochaines années avec l'amélioration de la croissance des États-Unis et d'un taux de change plus favorable. Quand la hausse de la demande extérieure pour les exportations canadiennes sera plus fermement établie, elle devrait enclencher un cycle bénéfique, commençant par une amélioration de la confiance des entreprises qui amènera d'abord une croissance renouvelée des investissements, puis une croissance plus solide de l'économie dans son ensemble.

Ces deux dernières années, la croissance des secteurs plus orientés sur le marché intérieur de l'économie canadienne a fléchi. Tant les consommateurs que les gouvernements se sont efforcés de limiter leurs dépenses afin de rééquilibrer leurs finances. Ainsi, les ménages ont continué de ralentir la croissance de leur endettement qui, à la fin de 2013, était au plus bas des 20 dernières années. La croissance plus modeste des dépenses des consommateurs explique aussi le repli graduel du secteur de l'habitation au Canada. La construction a diminué dans le secteur résidentiel, et le ralentissement dans le secteur de l'habitation laisse croire que cette tendance s'accroîtra au cours des deux prochaines années.

L'inflation est faible en ce moment au Canada, signe d'une inertie persistante de l'économie et d'une concurrence plus féroce dans le secteur du détail. À mesure que la croissance économique reprendra au cours des prochains trimestres, les tensions inflationnistes devraient s'accroître un peu. Dans ce contexte, il est à prévoir que la Banque du Canada maintiendra les taux d'intérêt à court terme aux niveaux actuels jusqu'à la moitié de 2015, après quoi une augmentation graduelle des taux est probable.

**Résultat net****Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2014 par rapport au T1 2013**

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a atteint 2 042 millions de dollars, soit une hausse de 258 millions de dollars, ou 14 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a été de 2 024 millions de dollars, soit une hausse de 114 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat net rajusté provient principalement des augmentations des résultats dans les secteurs Services bancaires de gros, Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada. Le résultat net du secteur Services bancaires de gros a augmenté surtout grâce à la hausse des produits, en partie contrebalancée par une augmentation des charges autres que d'intérêts. Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis a augmenté surtout du fait de la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts, de l'augmentation des bénéfices contribués par TD Ameritrade, de l'inclusion de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target Corporation et de l'entente de programme connexe (Target) et de l'acquisition d'Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch), ainsi que de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par la baisse des profits sur les valeurs mobilières et la baisse de la marge d'intérêts nette, compte non tenu de Target. Le résultat net des Services de détail au Canada a augmenté étant donné surtout la croissance des volumes de prêts et de dépôts, l'augmentation des actifs gérés du côté des activités de patrimoine et un rendement favorable du portefeuille de crédit, dont les effets ont été atténués en partie par l'augmentation des charges pour les indemnités d'assurance.

**Par rapport au trimestre précédent – T1 2014 par rapport au T4 2013**

Le résultat net rajusté pour le trimestre a augmenté de 426 millions de dollars, ou 26 %, par rapport au trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a monté de 209 millions de dollars, ou 12 %, en regard du trimestre précédent. La hausse du résultat net rajusté provient principalement des augmentations des résultats dans les secteurs Services bancaires de gros et Services de détail au Canada. Le résultat net du secteur Services bancaires de gros s'est accru essentiellement en raison de la hausse des produits liés aux activités de négociation et des produits d'honoraires. Le résultat net des Services de détail au Canada a augmenté surtout sous l'effet d'une croissance des volumes de prêts et de dépôts et d'une augmentation des actifs gérés du côté des activités de gestion de patrimoine, en partie contrebalancées par une diminution des produits d'assurance.

**Produits d'intérêts nets****Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2014 par rapport au T1 2013**

Les produits d'intérêts nets comme présentés et rajustés pour le trimestre se sont établis à 4 301 millions de dollars, soit une hausse de 456 millions de dollars, ou 12 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets rajustés provient principalement des hausses dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Services de détail au Canada et Services bancaires de gros, contrebalancées en partie par une baisse dans le secteur Siège social. Les produits d'intérêts nets du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté du fait surtout de l'inclusion de Target, d'une solide croissance interne des volumes de prêts et de dépôts, et de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, en partie contrebalancées par une baisse de la marge d'intérêts nette, compte non tenu de Target. Les produits d'intérêts nets des Services de détail au Canada ont augmenté surtout du fait d'une solide croissance des volumes de prêts et de dépôts et de l'inclusion de l'acquisition de certains comptes de cartes de crédit CIBC Aéroplan et de l'entente avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation (collectivement «Aéroplan»). Les produits d'intérêts nets des Services bancaires de gros ont augmenté surtout en raison de la hausse des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation. Les produits d'intérêts nets du secteur Siège social ont diminué surtout par suite de la baisse des profits tirés des activités de trésorerie et des autres activités de couverture.

**Par rapport au trimestre précédent – T1 2014 par rapport au T4 2013**

Les produits d'intérêts nets comme présentés et rajustés pour le trimestre ont augmenté de 118 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets rajustés est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services de détail au Canada, Services bancaires de gros et Services de détail aux États-Unis. Les produits d'intérêts nets des Services de détail au Canada ont monté principalement du fait de la croissance des prêts et des dépôts et de l'inclusion d'Aéroplan. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires de gros se sont accrus essentiellement en raison de la hausse des produits d'intérêts nets liés aux activités de négociation. Les produits d'intérêts nets des Services de détail aux États-Unis ont augmenté étant donné surtout la croissance des volumes de prêts et de dépôts et l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères.

**Produits autres que d'intérêts****Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2014 par rapport au T1 2013**

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 3 264 millions de dollars, soit une hausse de 542 millions de dollars, ou 20 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont atteint 3 011 millions de dollars, soit une hausse de 320 millions de dollars, ou 12 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits autres que d'intérêts rajustés est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services de détail aux États-Unis, Services de détail au Canada et Services bancaires de gros. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis ont augmenté surtout en raison de Target et d'Epoch et de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par une baisse des profits tirés de la vente de valeurs mobilières. L'augmentation des produits autres que d'intérêts des Services de détail au Canada a été entraînée principalement par la croissance des actifs de gestion de patrimoine, la solidité des volumes d'opérations des services de placement direct, la hausse des volumes des opérations effectuées par carte de crédit et l'inclusion d'Aéroplan. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont augmenté surtout par suite de la hausse des produits autres que d'intérêts liés aux activités de négociation.

**Par rapport au trimestre précédent – T1 2014 par rapport au T4 2013**

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont augmenté de 447 millions de dollars, ou 16 %, en regard du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont augmenté de 177 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent. La hausse des produits autres que d'intérêts rajustés est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services bancaires de gros, Services de détail aux États-Unis et Siège social. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont augmenté du fait surtout de la hausse des produits autres que d'intérêts liés aux activités de négociation, des produits tirés des comptes à honoraires et de la hausse des profits tirés des valeurs mobilières du portefeuille de placements. Les produits autres que d'intérêts des Services de détail aux États-Unis ont augmenté surtout grâce à la hausse des profits tirés de la vente de valeurs mobilières et à l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères. Les produits autres que d'intérêts du Siège social ont augmenté du fait surtout des profits tirés de la vente d'actions de TD Ameritrade au cours de l'exercice considéré.

**Provision pour pertes sur créances****Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2014 par rapport au T1 2013**

La provision pour pertes sur créances comme présentée et rajustée pour le trimestre s'est établie à 456 millions de dollars, en hausse de 71 millions de dollars, ou 18 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse de la provision pour pertes sur créances rajustée s'explique principalement par l'inclusion de Target et une reprise des provisions générales à l'exercice précédent, en partie contrebalancées par l'amélioration de la performance de crédit dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2014 par rapport au T4 2013

La provision pour pertes sur créances comme présentée pour le trimestre a augmenté de 104 millions de dollars, ou 30 %, en regard du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée pour le trimestre a augmenté de 64 millions de dollars, ou 16 %, par rapport au trimestre précédent. La hausse de la provision pour pertes sur créances est surtout attribuable à une augmentation des provisions pour les prêts aux particuliers et les titres de créance classés comme prêts dans les Services de détail aux États-Unis.

**TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (À L'ÉTAT DU RÉSULTAT)**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013
<b>Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives</b>			
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	33 \$	28 \$	60 \$
Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	423	411	429
Recouvrements	(108)	(97)	(87)
Total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	348	342	402
<b>Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées</b>			
Services de détail au Canada et Services bancaires de gros	(1)	(40)	(25)
Services de détail aux États-Unis	109	50	8
Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	108	10	(17)
<b>Provision pour pertes sur créances – comme présentée</b>	<b>456 \$</b>	<b>352 \$</b>	<b>385 \$</b>

**Indemnisations d'assurance et charges connexes**

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2014 par rapport au T1 2013

Les indemnisations d'assurance et charges connexes comme présentées et rajustées pour le trimestre se sont élevées à 683 millions de dollars, soit une hausse de 87 millions de dollars, ou 15 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré attribuable à un hiver plus rigoureux et à une augmentation des événements météorologiques.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2014 par rapport au T4 2013

Les indemnisations d'assurance et charges connexes comme présentées et rajustées pour le trimestre ont diminué de 28 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout du nombre moins élevé de sinistres survenus au cours d'années antérieures qui se sont matérialisés, en partie contrebalancé par un hiver plus rigoureux.

**Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience**

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2014 par rapport au T1 2013

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 4 096 millions de dollars, soit une hausse de 594 millions de dollars, ou 17 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 3 841 millions de dollars, en hausse de 534 millions de dollars, ou 16 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse des charges autres que d'intérêts rajustées est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada. La hausse des charges autres que d'intérêts pour les Services de détail aux États-Unis a surtout été entraînée par l'augmentation des charges liées à l'inclusion de Target et d'Epoch, la croissance des coûts pour soutenir la croissance et l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères. Les charges autres que d'intérêts des Services de détail au Canada ont augmenté principalement sous l'effet de la hausse des frais relatifs au personnel, y compris la hausse des charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, l'inclusion d'Aéroplan et la croissance des volumes, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est détérioré pour s'établir à 54,1 %, comparativement à 53,3 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est détérioré, s'établissant à 52,5 %, en regard de 50,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2014 par rapport au T4 2013

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 68 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont diminué de 49 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent. La diminution des charges autres que d'intérêts rajustées est surtout attribuable aux Services de détail au Canada. Les charges autres que d'intérêts des Services de détail au Canada ont diminué du fait principalement du calendrier des investissements dans le secteur et des initiatives de marketing au trimestre précédent, en partie contrebalancés par les charges se rapportant à Aéroplan.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est amélioré pour s'établir à 54,1 %, contre 59,5 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est amélioré pour s'établir à 52,5 %, contre 55,4 % pour le trimestre précédent.

**Impôt sur le résultat**

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 15,7 % pour le premier trimestre, contre 17,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 13,4 % pour le trimestre précédent. La baisse par rapport à un an plus tôt est due en grande partie à une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt provenant de sociétés canadiennes imposables. L'augmentation par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent est essentiellement attribuable à la hausse du résultat net avant impôt et à la composition des activités.

**TABLEAU 9 : IMPÔTS ET TAXES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2014		31 octobre 2013		Trois mois clos les 31 janvier 2013	
	\$	%	\$	%	\$	%
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	613	26,3	466	26,3	546	26,2
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :</b>						
Dividendes reçus	(87)	(3,7)	(80)	(4,5)	(56)	(2,7)
Écarts de crédit liés aux activités internationales	(143)	(6,1)	(90)	(5,1)	(128)	(6,1)
Divers	(18)	(0,8)	(58)	(3,3)	(3)	(0,2)
<b>Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés</b>	<b>365</b>	<b>15,7</b>	<b>238</b>	<b>13,4</b>	<b>359</b>	<b>17,2</b>

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 17,1 % pour le trimestre, en baisse par rapport à 18,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et en hausse par rapport à 15,0 % pour le trimestre précédent.

**TABLEAU 10 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT COMME PRÉSENTÉE ET DE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT RAJUSTÉE**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2014		31 octobre 2013		Trois mois clos les 31 janvier 2013	
	\$	%	\$	%	\$	%
<b>Charge d'impôt sur le résultat – comme présentée</b>	<b>365</b>		<b>238</b>		<b>359</b>	
<b>Rajustements pour les éléments à noter : Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat<sup>1,2</sup></b>						
Amortissement des immobilisations incorporelles	24		24		23	
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	(3)		2		(7)	
Frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	7		5		8	
Profit à la vente des Services institutionnels TD Waterhouse	(35)		–		–	
Frais de préparation, coûts de conversion et autres coûts non récurrents relatifs à la relation avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation et à l'acquisition des comptes de cartes de crédit Visa Aéroplan	41		7		–	
Charges/provision pour litiges et liées aux litiges	–		(1)		27	
Incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts	–		(11)		–	
Frais de restructuration	–		39		–	
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>34</b>		<b>65</b>		<b>51</b>	
<b>Charge d'impôt sur le résultat – rajustée</b>	<b>399</b>		<b>303</b>		<b>410</b>	
<b>Taux d'imposition effectif – rajusté<sup>3</sup></b>	<b>17,1</b>	<b>%</b>	<b>15,0</b>	<b>%</b>	<b>18,2</b>	<b>%</b>

<sup>1</sup> Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

<sup>2</sup> L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition effectif prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

<sup>3</sup> Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

## RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque a révisé ses secteurs d'exploitation, et aux fins de la présentation de l'information de gestion, elle présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats de activités de services bancaires personnels et commerciaux au Canada, des cartes de crédit au Canada, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités de services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des cartes de crédit aux États-Unis, de Financement auto TD aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

À compter du 27 décembre 2013 et du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les résultats du portefeuille de cartes de crédit Aéroplan acquis et les résultats de la relation connexe avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation (collectivement «Aéroplan»), sont présentés dans le secteur Services de détail au Canada. Avec prise d'effet le 27 mars 2013, les résultats de l'acquisition d'Epoch Investments Partners, Inc. (Epoch) sont présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Avec prise d'effet le 13 mars 2013, les résultats de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target Corporation et de l'entente visant le programme connexe («Target») sont présentés dans les Services de détail aux États-Unis.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Le résultat net des secteurs d'exploitation est présenté avant tout élément à noter non attribué à ces secteurs. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», de la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion du rapport annuel 2013 et à la note 31 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Pour de l'information sur la mesure du rendement rajusté des fonds propres moyens sous forme d'actions ordinaires de la Banque, laquelle est une mesure financière non conforme aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. L'ajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 115 millions de dollars, en regard de 75 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent et de 100 millions de dollars pour le trimestre précédent.

**TABLEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013
Produits d'intérêts nets	2 345 \$	2 298 \$	2 206 \$
Produits autres que d'intérêts	2 284	2 299	2 164
Total des produits	4 629	4 597	4 370
Provision pour pertes sur créances	230	224	244
Indemnités d'assurance et charges connexes	683	711	596
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 119	2 032	1 867
Charges autres que d'intérêts – rajustées	1 935	1 986	1 835
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>1 204</b>	<b>1 237</b>	<b>1 252</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat<sup>1</sup></b>			
Frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	21	14	24
Frais de préparation, coûts de conversion et autres frais non récurrents liés à la relation avec Aimia à l'égard du programme de fidélisation et à l'acquisition des comptes de cartes de crédit Visa Aéroplan	115	20	–
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>1 340 \$</b>	<b>1 271 \$</b>	<b>1 276 \$</b>

### Principaux volumes et ratios

Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	39,4 %	43,8 %	47,8 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	43,9 %	45,0 %	48,7 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés)	2,94 %	2,92 %	2,91 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	45,8 %	44,2 %	42,7 %
Ratio d'efficacité – rajusté	41,8 %	43,2 %	42,0 %
Nombre de succursales de détail au Canada	1 178	1 179	1 166
Nombre moyen d'équivalents temps plein <sup>2</sup>	39 276	39 441	39 644

<sup>1</sup> Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

<sup>2</sup> Au cours du premier trimestre de 2014, la Banque a harmonisé la définition d'équivalents temps plein dans tous ses secteurs. La définition inclut, notamment, les heures supplémentaires et les contractuels dans le calcul. Les chiffres correspondants des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2014 par rapport au T1 2013

Le résultat net comme présenté des Services de détail au Canada s'est établi à 1 204 millions de dollars pour le trimestre, soit une diminution de 48 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a été de 1 340 millions de dollars, soit une hausse de 64 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat rajusté est principalement attribuable à une croissance des volumes de prêts et de dépôts, à une hausse des actifs gérés dans les activités de gestion de patrimoine et au rendement favorable du portefeuille de crédit, le tout annulé en partie par l'augmentation des demandes d'indemnisation d'assurance liées à des événements météorologiques. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté pour le trimestre a été de 39,4 %, alors que le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 43,9 % pour le trimestre, contre respectivement 47,8 % et 48,7 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits ont été de 4 629 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 259 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 139 millions de dollars, ou 6 %, surtout du fait de la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts et de l'inclusion d'Aéroplan. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 120 millions de dollars, ou 6 %, surtout en raison de la croissance des actifs dans les activités de gestion de patrimoine, de la hausse du volume des opérations effectuées par carte de crédit, des volumes soutenus

d'opérations des services de placement direct et de l'inclusion d'Aéroplan. La marge sur les actifs productifs moyens a atteint 2,94 %, soit une hausse de 3 points de base (pdb) due principalement à l'ajout d'Aéroplan.

Les services bancaires aux particuliers ont généré une solide croissance moyenne du volume des prêts de 10,7 milliards de dollars, ou 4 %. En regard du premier trimestre de l'exercice précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis a augmenté de 8,3 milliards de dollars, ou 4 %. Le volume moyen des prêts-auto a progressé de 0,6 milliard de dollars, ou 4 %, tandis que les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation ont augmenté de 1,8 milliard de dollars, ou 6 %, principalement en raison de l'inclusion d'Aéroplan. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 5,6 milliards de dollars, ou 13 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a augmenté de 3,2 milliards de dollars, ou 2 %, en raison de la forte croissance des dépôts de base dans les comptes-chèques et les comptes d'épargne, en partie contrebalancée par une diminution du volume des dépôts à terme. Le volume moyen des dépôts d'entreprises a augmenté de 5,5 milliards de dollars, ou 8 %.

Les actifs administrés ont augmenté de 3 milliards de dollars, ou 1 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, surtout du fait de la croissance des nouveaux actifs de clients au cours de la période et de l'appréciation de ces actifs, le tout en partie contrebalancé par la vente des Services institutionnels TD Waterhouse. Les actifs gérés ont augmenté de 16 milliards de dollars, ou 8 %, surtout du fait de la croissance des nouveaux actifs de clients pour la période et de l'appréciation de ces actifs.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a été de 230 millions de dollars, soit une baisse de 14 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 219 millions de dollars, en baisse de 17 millions de dollars, ou 7 %, en raison surtout du meilleur rendement du crédit et d'un faible nombre de faillites, en partie contrebalancés par l'inclusion d'Aéroplan. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 11 millions de dollars, en hausse de 3 millions de dollars, principalement en raison des recouvrements plus élevés au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,28 %, en baisse de 4 pdb par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 928 millions de dollars, en hausse de 14 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage du total des prêts, atteignaient 0,29 %, contre 0,30 % au 31 janvier 2013.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont élevées à 683 millions de dollars, soit une hausse de 87 millions de dollars, ou 15 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout du nombre élevé de demandes d'indemnisation attribuable à des conditions hivernales plus difficiles, à la hausse des coûts relatifs aux événements météorologiques et à la croissance des volumes.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 2 119 millions de dollars, soit une hausse de 252 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour le trimestre se sont établies à 1 935 millions de dollars, soit une hausse de 100 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse s'explique par l'accroissement des frais relatifs au personnel, y compris la hausse des charges variables en fonction des revenus dans les activités de gestion de patrimoine, l'inclusion d'Aéroplan et la croissance des volumes, le tout en partie contrebalancé par les initiatives visant à augmenter la productivité.

L'effectif moyen a diminué de 368 postes équivalents temps plein (ETP), par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, l'augmentation du nombre d'employés de première ligne ayant été nettement contrebalancée par les gains de productivité. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre a reculé pour s'établir à 45,8 %, alors que le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré pour atteindre 41,8 % par rapport à 42,7 % et 42,0 % respectivement pour le ratio d'efficacité comme présenté et pour le ratio d'efficacité rajusté pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

#### Par rapport au trimestre précédent – T1 2014 par rapport au T4 2013

Le résultat net comme présenté des Services de détail au Canada pour le trimestre a enregistré une baisse de 33 millions de dollars, ou 3 %, comparativement au trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a monté de 69 millions de dollars, ou 5 %, en regard du trimestre précédent. La hausse du résultat rajusté est principalement attribuable à une croissance des volumes de prêts et de dépôts et à une hausse des actifs gérés du côté des activités de gestion de patrimoine, compensées en partie par la baisse du résultat du côté des activités d'assurance. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté a été de 39,4 % pour le trimestre, alors que le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 43,9 %, contre respectivement 43,8 % et 45,0 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont enregistré une hausse de 32 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 47 millions de dollars, ou 2 %, principalement du fait de la croissance des volumes de prêts et de dépôts et de l'inclusion d'Aéroplan. Les produits autres que d'intérêts ont reculé de 15 millions de dollars, ou 1 %, alors que la hausse des produits tirés des comptes à honoraires, attribuable à la croissance des actifs du côté des activités de gestion de patrimoine, et les nouveaux comptes clients ont été plus que contrebalancés par la diminution de la juste valeur des actifs du côté des activités d'assurance en raison de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 2,94 %, une augmentation de 2 pdb qui découle surtout de l'ajout d'Aéroplan.

Les services bancaires aux particuliers ont généré une bonne croissance du volume moyen des prêts, soit de 3,6 milliards de dollars, ou 1 %, reflet d'une bonne croissance des prêts immobiliers garantis et de l'inclusion d'Aéroplan. En regard du trimestre précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis a augmenté de 2,1 milliards de dollars, ou 1 %. Le volume moyen des prêts-auto a progressé de 0,1 milliard de dollars, ou 1 %, tandis que les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation ont augmenté de 1,4 milliard de dollars, ou 5 %, surtout en raison de l'inclusion d'Aéroplan. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 1,3 milliard de dollars, ou 3 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a augmenté de 0,9 milliard de dollars, ou 1 %, en raison de la bonne croissance des dépôts de base dans les comptes-chèques et les comptes d'épargne, en partie contrebalancée par une diminution du volume des dépôts à terme. Le volume moyen des dépôts d'entreprises a augmenté de 1,2 milliard de dollars, ou 2 %.

Les actifs administrés ont diminué de 21 milliards de dollars, ou 7 %, comparativement au trimestre précédent, surtout en raison de la vente des Services institutionnels TD Waterhouse, en partie contrebalancée par l'appréciation des actifs et les nouveaux actifs de clients au cours de la période. Les actifs gérés ont augmenté de 9 milliards de dollars, ou 4 %, surtout du fait de la croissance des nouveaux actifs de clients et de l'appréciation des actifs.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 6 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a diminué de 4 millions de dollars, ou 2 %, ce qui s'explique essentiellement par une amélioration du rendement de crédit et le faible nombre de faillites, le tout en partie contrebalancé par l'inclusion d'Aéroplan. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a augmenté de 10 millions de dollars du fait surtout de l'augmentation des recouvrements au trimestre précédent. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,28 %, soit relativement stable, en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux nets ont augmenté de 46 millions de dollars, ou 5 %, en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage du total des prêts, ont représenté 0,29 % du total des prêts, comparativement à 0,28 % au trimestre précédent.

Les indemnités d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont diminué de 28 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'évolution défavorable au cours du trimestre de sinistres survenus au cours d'années antérieures comptabilisés, en partie compensée par la hausse des sinistres pour l'exercice considéré attribuable à des conditions hivernales plus difficiles.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 87 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour le trimestre ont diminué de 51 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. La diminution est principalement attribuable au calendrier des investissements dans le secteur et aux initiatives de marketing au cours du trimestre précédent, en partie compensés par l'ajout d'Aéroplan.

L'effectif moyen a diminué de 165 équivalents temps plein (ETP) par rapport au trimestre précédent, en raison surtout des gains de productivité. Le ratio d'efficience comme présenté pour le trimestre s'est détérioré pour s'établir à 45,8 %, alors que le ratio d'efficience rajusté s'est amélioré pour atteindre 41,8 % par rapport à 44,2 % et 43,2 % respectivement pour le ratio d'efficience comme présenté et pour le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre précédent.

#### Perspectives

Nous continuerons de mettre l'accent sur notre position de leader en matière de service à la clientèle et de commodité légendaires dans tous les canaux et secteurs d'exploitation, afin d'augmenter les gains de parts de marché et de consolider les relations avec la clientèle. Nous sommes d'avis qu'à long terme, l'attention que nous portons aux clients et notre engagement à investir dans toutes nos activités nous positionnent favorablement pour une croissance. Au cours des prochains trimestres, nous prévoyons que la croissance actuelle des prêts de détail se maintiendra et que les marges seront relativement stables pour l'exercice. Nous nous attendons à continuer de générer une croissance des nouveaux actifs du côté des activités de gestion de patrimoine; toutefois, les avantages créés par l'appréciation des actifs au cours des prochains trimestres dépendront du rendement des marchés financiers. L'acquisition d'Aéroplan contribuera favorablement au résultat et aux marges globales. Les taux de pertes sur créances devraient demeurer relativement stables; par contre, après une baisse récemment, les faillites personnelles devraient revenir à un niveau plus normal en cours d'année. En ce qui a trait aux demandes d'indemnisation et aux charges du côté des activités d'assurance, les perspectives dépendent de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques. Nous continuerons de nous concentrer sur l'accroissement de la productivité et la gestion serrée de la croissance des charges afin de générer un levier opérationnel positif pour l'exercice.

**TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS<sup>1</sup>**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Dollars canadiens			Trois mois clos les Dollars américains		
	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013
Produits d'intérêts nets	1 477 \$	1 428 \$	1 102 \$	1 381 \$	1 381 \$	1 110 \$
Produits autres que d'intérêts	592	536	451	554	515	454
Total des produits	2 069	1 964	1 553	1 935	1 896	1 564
Provision pour pertes sur créances – prêts	236	211	151	221	204	151
Provision pour (recouvrement de) pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	2	(27)	3	2	(26)	3
Provision pour (recouvrement de) pertes sur créances – prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>2</sup>	–	(1)	22	–	(1)	23
Provision pour pertes sur créances	238	183	176	223	177	177
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 312	1 344	1 025	1 225	1 297	1 033
Charges autres que d'intérêts – rajustées	1 312	1 315	928	1 225	1 269	935
<b>Résultat net des Services de détail aux États-Unis – comme présenté<sup>3</sup></b>	<b>424</b>	<b>371</b>	<b>308</b>	<b>398</b>	<b>357</b>	<b>309</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter<sup>4</sup></b>						
Charges/provision pour litiges et liées aux litiges	–	30	70	–	29	71
<b>Résultat net des Services de détail aux États-Unis – rajusté<sup>3</sup></b>	<b>424</b>	<b>401</b>	<b>378</b>	<b>398</b>	<b>386</b>	<b>380</b>
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, déduction faite de l'impôt sur le résultat	68	77	47	65	73	48
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>492</b>	<b>478</b>	<b>425</b>	<b>463</b>	<b>459</b>	<b>428</b>
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>492 \$</b>	<b>448 \$</b>	<b>355 \$</b>	<b>463 \$</b>	<b>430 \$</b>	<b>357 \$</b>

**Principaux volumes et ratios**

Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	8,0 %	7,9 %	6,7 %	8,0 %	7,9 %	6,7 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	8,0 %	8,4 %	8,0 %	8,0 %	8,4 %	8,0 %
Marge sur les actifs productifs moyens (équivalence fiscale) <sup>5</sup>	3,83 %	3,89 %	3,28 %	3,83 %	3,89 %	3,28 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	63,4 %	68,4 %	66,0 %	63,4 %	68,4 %	66,0 %
Ratio d'efficacité – rajusté	63,4 %	67,0 %	59,8 %	63,4 %	67,0 %	59,8 %
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 288	1 317	1 325	1 288	1 317	1 325
Nombre moyen d'équivalents temps plein <sup>6</sup>	26 108	25 225	25 526	26 108	25 225	25 526

<sup>1</sup> Les produits et les charges liés à Target sont présentés au montant brut à l'état du résultat consolidé et les charges autres que d'intérêts comprennent nos charges liées à l'entreprise et les montants à verser à Target Corporation en vertu de l'entente visant le programme de cartes de crédit.

<sup>2</sup> Comprend tous les prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

<sup>3</sup> Les résultats excluent l'incidence liée à TD Ameritrade.

<sup>4</sup> Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» à la section «Notre rendement» du présent document.

<sup>5</sup> La marge sur les actifs productifs moyens exclut l'incidence liée aux comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade.

<sup>6</sup> Au cours du premier trimestre de 2014, la Banque a harmonisé la définition d'équivalents temps plein dans tous ses secteurs. La définition inclut, notamment, les heures supplémentaires et les contractuels dans le calcul. Les chiffres correspondants des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

**Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2014 par rapport au T1 2013**

Le résultat net comme présenté des Services de détail aux États-Unis pour le trimestre a été de 492 millions de dollars, soit une hausse de 137 millions de dollars, ou 39 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat net comme présenté est principalement attribuable aux acquisitions de Target et d'Epoch, à la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts et à la diminution des charges pour litiges, le tout en parti contrebalancé par la réduction des marges d'intérêts nettes (à l'exclusion de Target) et la diminution des profits sur valeurs mobilières. TD Ameritrade a contribué un résultat net à hauteur de 68 millions de dollars, soit 45 %, de plus, résultat de la hausse des produits tirés des transactions et des actifs. Le résultat net comme présenté a également bénéficié du raffermissement du dollar américain.

Le résultat net rajusté pour le trimestre a atteint 463 millions de dollars US, soit une hausse de 8 % par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat net rajusté s'explique principalement par la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts, y compris le résultat différentiel tiré de TD Ameritrade et des acquisitions de Target et d'Epoch, en partie contrebalancée par la diminution des profits sur valeurs mobilières, la réduction des marges d'intérêts nettes (à l'exclusion de Target) et l'accroissement des charges encourues pour soutenir la croissance.

Les produits du secteur Services de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers, des services bancaires aux entreprises, des placements, des prêts-auto, des cartes de crédit et des activités de gestion de patrimoine. Les produits pour le trimestre ont atteint 1 935 millions de dollars US, une hausse de 371 millions de dollars US, ou 24 %, comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent, attribuable principalement à l'acquisition de Target et d'Epoch et à une forte hausse interne des prêts et des dépôts, en partie contrebalancées par la baisse des marges d'intérêts nettes et la diminution des profits sur la vente de valeurs mobilières. Compte non tenu de Target, les prêts moyens ont augmenté de 9 milliards de dollars US, ou 9 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, les prêts aux particuliers ayant enregistré une hausse de 10 % et les prêts aux entreprises, une hausse de 9 %. Les dépôts moyens ont progressé de 16 milliards de dollars US, ou 9 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, les dépôts de particuliers ayant monté de 7 %, les dépôts d'entreprises, de 10 %, et les dépôts de TD Ameritrade, de 11 %. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,83 %, une augmentation de 55 pbb en regard du premier trimestre de l'exercice précédent qui découle surtout de l'incidence de Target.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a atteint 223 millions de dollars US, en hausse de 46 millions de dollars US, ou 26 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de l'acquisition de Target, compensée en partie par l'amélioration de la qualité des actifs des produits des services bancaires aux entreprises et des prêts acquis ayant subi une perte de valeur. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux

particuliers a atteint 233 millions de dollars US, soit une hausse de 121 millions de dollars US, ou 108 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, qui s'explique surtout par les provisions constituées pour Target et une augmentation des provisions pour les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes domiciliaires. Sur la provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises, le recouvrement s'est établi à 14 millions de dollars US, soit une baisse de 76 millions de dollars US, ou 123 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, témoignant de l'amélioration continue de la qualité de crédit des prêts commerciaux. La provision annualisée pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du volume de prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,82 %, soit 8 pdb de plus qu'au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison de la sinistralité plus élevée du portefeuille de Target. Les prêts douteux nets, à l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total des prêts, atteignaient 1,2 % au 31 janvier 2014, ce qui est relativement stable par rapport au 31 janvier 2013. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts, se sont inscrits à 946 millions de dollars US, soit une baisse de 354 millions de dollars US, ou 27 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de la vente de valeurs mobilières.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 1 225 millions de dollars US, soit une hausse de 192 millions de dollars US, ou 19 %, des charges autres que d'intérêts comme présentées, et de 290 millions de dollars US, ou 31 %, des charges autres que d'intérêts rajustées, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, attribuable surtout à la hausse des charges liées à l'acquisition de Target, à l'ajout d'Epoch, aux coûts visant le soutien à la croissance et aux indemnités de départ.

Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est amélioré pour atteindre 63,4 %, en comparaison de 66,0 % au premier trimestre de l'exercice précédent, tandis que le ratio d'efficacité rajusté a été de 63,4 %, soit une détérioration par rapport à 59,8 % au premier trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison de la forte croissance interne.

#### Par rapport au trimestre précédent – T1 2014 par rapport au T4 2013

Le résultat net comme présenté des Services de détail aux États-Unis pour le trimestre a été de 492 millions de dollars, soit une hausse de 44 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au trimestre précédent. La hausse du résultat net comme présenté est principalement attribuable à la diminution des charges pour litiges et des charges autres que d'intérêts, le tout en partie contrebalancé par la hausse de la provision pour pertes sur créances pour les prêts de détail et les titres de créance classés comme prêts. TD Ameritrade a contribué à hauteur de 68 millions de dollars au résultat net, une diminution de 12 % en raison de la baisse des gains de placement et du moment de l'imposition d'un dividende spécial, en partie compensés par une hausse des produits tirés des transactions et des actifs.

Le résultat net rajusté pour le trimestre a été de 463 millions de dollars US, soit une hausse de 4 millions de dollars US, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent. La hausse du résultat net rajusté découle principalement de l'augmentation des produits autres que d'intérêts et de la réduction des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une hausse de la provision pour pertes sur créances pour les prêts de détail et les titres de créance classés comme prêts et une diminution de la contribution de TD Ameritrade au résultat net.

Les produits pour le trimestre ont progressé de 39 millions de dollars US, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des produits autres que d'intérêts. Les produits d'intérêts nets ont été constants alors que la croissance du portefeuille et la hausse des rendements des actifs productifs ont été contrebalancées par la diminution de la désactualisation liée aux portefeuilles acquis comptabilisée au premier trimestre de 2014. Compte non tenu de Target, les prêts moyens se sont accrus de 2 milliards de dollars US, ou 2 %, depuis le trimestre précédent, les prêts aux particuliers ayant augmenté de moins de 1 % et les prêts aux entreprises, de 3 %. Les dépôts moyens se sont accrus de 3 milliards de dollars US, ou 1 %, comparativement au trimestre précédent. La marge sur les actifs productifs moyens a atteint 3,83 %, soit une baisse de 6 pdb par rapport au trimestre précédent due à la baisse de la désactualisation des portefeuilles acquis.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 46 millions de dollars US, ou 26 %, par rapport au trimestre précédent puisque la hausse des provisions pour prêts personnels et des titres de créance classés comme prêts a été en partie compensée par l'amélioration de la qualité des actifs liés aux produits des services bancaires aux entreprises. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a augmenté de 60 millions de dollars US, ou 34 %, par rapport au trimestre précédent en raison de la hausse des provisions pour les prêts hypothécaires résidentiels, les lignes domiciliaires et les cartes de crédit, et de la hausse des radiations nettes. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a diminué de 40 millions de dollars US, ou 160 %, par rapport au trimestre précédent, surtout par suite de l'amélioration de la qualité des actifs. La provision pour pertes sur créances rajustée annualisée, exprimée en pourcentage du volume de prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,82 %, soit 5 pdb de plus qu'au trimestre précédent. Les prêts douteux nets, à l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total des prêts, atteignaient 1,2 % au 31 janvier 2014, ce qui est stable par rapport au 31 octobre 2013. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts ont totalisé 946 millions de dollars US, soit 39 millions de dollars US, ou 4 %, de moins qu'au trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont diminué de 72 millions de dollars US, ou 6 %, en regard du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont connu une baisse de 44 millions de dollars US, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, baisse qui s'explique essentiellement par le calendrier des initiatives planifiées au cours du trimestre précédent.

Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est amélioré pour s'établir à 63,4 %, en comparaison du ratio de 68,4 % pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent, tandis que le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré pour atteindre 63,4 %, comparativement à 67,0 % pour le trimestre précédent en raison surtout de la diminution des charges.

Perspectives

Selon nos attentes pour 2014, la croissance économique devrait rester modeste quoique variable, et les taux d'intérêt à court terme devraient rester bas, alors que les taux à long terme devraient être supérieurs aux niveaux de 2013, mais relativement bas par rapport aux taux historiques. Nous prévoyons que la concurrence en ce qui a trait aux prêts restera intense, le crédit devrait se maintenir, alors que le contexte de réglementation continuera de poser des défis. Les résultats seront caractérisés par des marges qui devraient rester stables ou s'améliorer par rapport aux taux actuels en raison de la hausse des taux d'intérêt à long terme, le tout contrebalancé par la diminution des profits tirés des valeurs mobilières et la hausse des provisions pour pertes sur créances. Nous prévoyons continuer de surpasser nos concurrents, mais la croissance des prêts devrait ralentir, en grande partie à cause de la diminution des niveaux de refinancement des prêts hypothécaires. Nous continuerons de nous concentrer sur la croissance et la conformité aux règlements, tout en atténuant la croissance des charges. Nous nous attendons à ce que la force du dollar américain soutienne les résultats.

**TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION**

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

**TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	551 \$	509 \$	483 \$
Produits autres que d'intérêts	167	94	117
Total des produits	718	603	600
Provision pour pertes sur créances	-	5	(5)
Charges autres que d'intérêts	411	423	393
<b>Résultat net</b>	<b>230 \$</b>	<b>122 \$</b>	<b>160 \$</b>
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Produits de négociation	408 \$	343 \$	292 \$
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars) <sup>1</sup>	56	47	50
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	20,6 %	12,1 %	15,1 %
Ratio d'efficacité	57,2 %	70,1 %	65,5 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein <sup>2</sup>	3 544	3 535	3 470

<sup>1</sup> Avant le premier trimestre de 2014, les montants n'ont pas été rajustés pour tenir compte de l'incidence des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.<sup>2</sup> Au cours du premier trimestre de 2014, la Banque a harmonisé la définition d'équivalents temps plein dans tous ses secteurs. La définition inclut, notamment, les heures supplémentaires et les contractuels dans le calcul. Les chiffres correspondants des périodes antérieures n'ont pas été retraités.Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2014 par rapport au T1 2013

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 230 millions de dollars, soit une hausse de 70 millions de dollars, ou 44 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat est principalement attribuable à une hausse des produits, compensée en partie par la hausse des impôts et des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 20,6 %, comparativement à 15,1 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits des Services bancaires de gros sont principalement tirés des services aux marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les activités sur les marchés financiers génèrent des produits tirés des services-conseils et des services de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution. Les produits ont été de 718 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 118 millions de dollars, ou 20 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La croissance des produits est principalement attribuable à la hausse des produits liés aux activités de négociation, des honoraires de prise ferme et de conseil qui ont bénéficié de l'accroissement des volumes et du nombre élevé de prises fermes.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a été de néant puisque les coûts engagés pour protéger le crédit ont été entièrement contrebalancés par le recouvrement d'une provision comptabilisée auparavant dans le portefeuille de placements, comparativement à un recouvrement, montant net, de 5 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 411 millions de dollars, en hausse de 18 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent en raison de l'accroissement proportionnel de la rémunération variable en fonction de l'augmentation des produits.

Les actifs pondérés en fonction des risques atteignaient 56 milliards de dollars au 31 janvier 2014, en hausse de 6 milliards de dollars, ou 12 %, par rapport au 31 janvier 2013. Cette hausse tient essentiellement à l'inclusion de l'exigence de fonds propres pour rajustement de la valeur du crédit (RVC).

Par rapport au trimestre précédent – T1 2014 par rapport au T4 2013

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a augmenté de 108 millions de dollars, ou 89 %, par rapport au trimestre précédent.

L'augmentation est surtout attribuable à la hausse des produits liés aux activités de négociation et à la baisse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 20,6 %, comparativement à 12,1 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont enregistré une hausse de 115 millions de dollars, ou 19 %, en regard du trimestre précédent. La hausse des produits est principalement attribuable à la montée des produits tirés des activités de négociation, à la croissance des profits sur valeurs mobilières du portefeuille de placements, et à la hausse des produits tirés des comptes à honoraires dans tous les secteurs. Les produits ont bénéficié de l'accroissement des volumes et du nombre élevé de prises fermes.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a été de néant comparativement à 5 millions de dollars pour le trimestre précédent en raison des coûts engagés pour protéger le crédit.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont baissé de 12 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent sous l'effet de la baisse des charges liées aux litiges, en partie compensée par l'accroissement proportionnel de la rémunération variable en fonction de l'augmentation des produits.

Les actifs pondérés en fonction des risques au 31 janvier 2014 étaient en hausse de 9 milliards de dollars, ou 19 %, par rapport au 31 octobre 2013. La hausse est principalement attribuable à l'inclusion de l'exigence de fonds propres pour RVC.

Perspectives

Nous sommes encouragés par le rétablissement graduel des marchés financiers et de l'économie, mais mis ensemble, les difficultés budgétaires à l'échelle mondiale, le ralentissement du marché des marchandises et l'incidence de la réforme de la réglementation influenceront sur les conditions de négociation à moyen terme. L'incertitude nourrie par le niveau inconnu de la réduction des achats d'actifs par la Réserve fédérale et la pression persistante sur le dollar canadien continuent de créer de la volatilité sur les marchés. Même si le contexte de faibles taux d'intérêt devait se poursuivre en 2014, nous prévoyons une amélioration constante des volumes des opérations par la clientèle et des activités sur les marchés financiers. Notre modèle d'affaires intégré diversifié continuera d'entraîner des résultats solides et de faire croître notre entreprise. Nous maintenons notre attention sur nos priorités qui sont de servir nos clients, d'être une contrepartie estimée, de resserrer nos relations avec la clientèle, de gérer nos risques et de réduire les charges en 2014.

**TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	<b>31 janvier 2014</b>	31 octobre 2013	31 janvier 2013
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>116</b>	<b>(191)</b>	<b>17</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter : Diminution (augmentation) du résultat net<sup>1</sup></b>			
Amortissement des immobilisations incorporelles	61	59	56
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	(19)	15	(24)
Profit à la vente des Services institutionnels TD Waterhouse	(196)	–	–
Incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts	–	(29)	–
Frais de restructuration	–	90	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>(154)</b>	<b>135</b>	<b>32</b>
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>(38)</b>	<b>(56)</b>	<b>49</b>
<b>Ventilation des éléments inclus dans le profit net (perte nette) – rajusté(e)</b>			
Charges nettes du Siège social	(165)	(142)	(136)
Autres	100	59	159
Participations ne donnant pas le contrôle	27	27	26
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>(38)</b>	<b>(56)</b>	<b>49</b>

<sup>1</sup> Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2014 par rapport au T1 2013

Le secteur Siège social a enregistré un résultat net comme présenté de 116 millions de dollars pour le trimestre, par rapport à un résultat net comme présenté de 17 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 38 millions de dollars, comparativement à un profit net rajusté de 49 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le recul du résultat net rajusté reflète la baisse de la contribution des éléments Autres, lesquels incluait une diminution des profits des activités de trésorerie et d'autres activités de couverture, des éléments fiscaux positifs de l'exercice précédent ainsi qu'une réduction, à l'exercice précédent, de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées liée au portefeuille de prêts canadien, contrebalancées en partie par le profit tiré de la vente d'actions de TD Ameritrade au cours de l'exercice considéré. Les charges nettes du Siège social ont augmenté du fait de la hausse des coûts de projets et d'initiatives.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2014 par rapport au T4 2013

Le résultat net comme présenté du secteur Siège social pour le trimestre a été de 116 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 191 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 38 millions de dollars, par rapport à une perte nette rajustée de 56 millions de dollars pour le trimestre précédent. La diminution de la perte nette rajustée s'explique par l'incidence des éléments Autres, en partie contrebalancée par la hausse des charges nettes du Siège social. Les éléments Autres ont été favorables surtout en raison du profit tiré de la vente d'actions de TD Ameritrade et des profits des activités de trésorerie et d'autres activités de couverture, contrebalancés en partie par des éléments fiscaux positifs au cours du trimestre précédent. Les charges nettes du Siège social ont augmenté du fait de la hausse des coûts de projets et d'initiatives.

## REVUE DU BILAN

### Depuis le début de l'exercice – T1 2014 par rapport au T4 2013

Le **total de l'actif** s'établissait à 909 milliards de dollars au 31 janvier 2014, soit 47 milliards de dollars, ou 5 %, de plus qu'au 31 octobre 2013. L'incidence des écarts de conversion s'est traduite par la croissance de 1 % des actifs totaux. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de 16 milliards de dollars des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, à une hausse de 12 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts), à une hausse de 25 milliards de dollars des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance, en partie contrebalancées par une baisse de 17 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur.

Les **dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont augmenté de 16 milliards de dollars, surtout dans les Services bancaires de gros du fait des dépôts plus élevés auprès de la Réserve fédérale des États-Unis.

Les **actifs financiers à la juste valeur** ont diminué de 17 milliards de dollars, largement sous l'effet d'un reclassement hors de la catégorie des valeurs mobilières disponibles à la vente à la catégorie valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance, en partie contrebalancé par une augmentation des actifs dérivés des Services bancaires de gros et l'incidence des écarts de conversion.

Les **valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance** ont augmenté de 25 milliards de dollars en raison surtout d'un reclassement hors de la catégorie des valeurs mobilières disponibles à la vente.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont augmenté de 12 milliards de dollars, par suite principalement de hausses dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada. L'augmentation dans les Services de détail aux États-Unis est principalement attribuable à la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des prêts hypothécaires résidentiels, ainsi qu'à l'incidence des écarts de conversion. L'augmentation dans les prêts du secteur Services de détail au Canada est attribuable surtout à la croissance des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux entreprises et aux gouvernements. L'acquisition du portefeuille de cartes de crédit Aéroplan a ajouté 3 milliards de dollars au total des prêts.

Le **total du passif** s'établissait à 855 milliards de dollars au 31 janvier 2014, soit 44 milliards de dollars, ou 5 %, de plus qu'au 31 octobre 2013. L'incidence des écarts de conversion s'est traduite par la croissance de 1 % des passifs totaux. L'augmentation s'explique essentiellement par une hausse des dépôts de 21 milliards de dollars et une hausse de 16 milliards de dollars des passifs financiers à la juste valeur.

Les **passifs financiers à la juste valeur** ont augmenté de 16 milliards de dollars, surtout du fait de la croissance des dépôts détenus à des fins de transaction et des passifs dérivés dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **dépôts** se sont accrus de 21 milliards de dollars, principalement en raison d'une augmentation des dépôts sans terme de particuliers et des dépôts d'entreprises et de gouvernements dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada et de l'incidence des écarts de conversion, en partie annulées par une diminution des dépôts à terme de particuliers dans le secteur Services de détail au Canada.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 54 milliards de dollars au 31 janvier 2014, soit 3 milliards de dollars, ou 5 %, de plus qu'au 31 octobre 2013. La hausse est principalement attribuable à une augmentation de 2 milliards de dollars du cumul des autres éléments du résultat global, découlant de gains plus élevés au titre des écarts de conversion cumulés en raison des taux de change favorables, et d'une augmentation de 1 milliard de dollars des résultats non distribués.

## QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

### Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2014 par rapport au T1 2013

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 861 millions de dollars au 31 janvier 2014, en hausse de 367 millions de dollars, ou 15 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Ceux des Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 369 millions de dollars, ou 30 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison notamment de l'incidence des taux de change et de l'acquisition de Target, alors que ceux des Services de détail au Canada sont demeurés relativement stables par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets s'élevaient à 2 386 millions de dollars au 31 janvier 2014, en hausse de 353 millions de dollars, ou 17 %, en regard du premier trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 3 295 millions de dollars au 31 janvier 2014 se composait d'une provision relative à des contreparties particulières de 359 millions de dollars, d'une provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs de 412 millions de dollars et d'une provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées de 2 524 millions de dollars.

La provision relative à des contreparties particulières a diminué de 13 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 18 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 391 millions de dollars, ou 18 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout du portefeuille de prêts-auto indirects aux États-Unis et de l'acquisition de Target.

La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est établie pour enregistrer les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore individuellement désignés comme douteux. La Banque passe en revue de manière régulière la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Dans le cadre de cette revue, certaines révisions pourraient être apportées afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon des statistiques pour les pertes récentes de la Banque dans ses portefeuilles de crédit, et ces révisions peuvent inciter la Banque à ajouter ou à reprendre des montants dans la provision pour pertes subies mais non encore décelées. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2014, la Banque a apporté des modifications à sa méthode, dont l'incidence cumulée n'est pas importante et a été incluse dans l'augmentation pour le trimestre.

### Par rapport au trimestre précédent – T1 2014 par rapport au T4 2013

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts ont augmenté de 169 millions de dollars, ou 6 %, en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 143 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent.

La provision relative à des contreparties particulières a augmenté de 11 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. La provision évaluée collectivement pour les prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 21 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 196 millions de dollars, ou 8 %, en regard du trimestre précédent.

**TABLEAU 15 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013
<b>Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements<sup>1,2</sup></b>			
Prêts douteux au début de la période	2 692 \$	2 628 \$	2 518 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 233	1 210	1 058
Transférés dans les prêts non douteux au cours de la période	(308)	(353)	(337)
Remboursements nets	(302)	(297)	(265)
Cessions de prêts	(7)	–	–
Montants radiés	(549)	(519)	(478)
Recouvrements des prêts et avances antérieurement radiés	–	–	–
Taux de change et autres variations	102	23	(2)
<b>Prêts douteux à la fin de la période</b>	<b>2 861 \$</b>	<b>2 692 \$</b>	<b>2 494 \$</b>

<sup>1</sup> Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

<sup>2</sup> Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

**TABLEAU 16 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013
<b>Provision pour pertes sur créances au titre des prêts au bilan</b>			
Contreparties particulières	359 \$	348 \$	372 \$
Individuellement non significatives	412	391	394
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 308	2 116	1 920
<b>Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts au bilan</b>	<b>3 079</b>	<b>2 855</b>	<b>2 686</b>
<b>Provision pour pertes sur créances au titre des prêts hors bilan</b>			
Contreparties particulières	–	–	–
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	216	212	213
<b>Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts hors bilan</b>	<b>216</b>	<b>212</b>	<b>213</b>
<b>Total</b>	<b>3 295 \$</b>	<b>3 067 \$</b>	<b>2 899 \$</b>
Prêts douteux, déduction faite de la provision <sup>1,2</sup>	2 386 \$	2 243 \$	2 033 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts <sup>1,2</sup>	0,52 %	0,50 %	0,49 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	0,40 %	0,31 %	0,36 %

<sup>1</sup> Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

<sup>2</sup> Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

**Prêts immobiliers garantis**

Les prêts immobiliers de détail garantis comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers liés notamment à l'achat d'une résidence ou à un refinancement. Les politiques et stratégies en matière de crédit sont alignées sur l'appétit pour le risque de la Banque et répondent à l'ensemble des exigences réglementaires. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit font en sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non garanties à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts immobiliers garantis de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme d'évaluation des facteurs de stress global. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la conjoncture économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon nos plus récentes analyses, les pertes potentielles sur toutes les expositions aux prêts immobiliers garantis sont considérées comme raisonnables.

**TABLEAU 17 : PRÊTS IMMOBILIERS GARANTIS<sup>1,2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>											
	Prêts hypothécaires résidentiels		Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers				Total					
	Assurés <sup>3</sup>	Non assurés	Assurés <sup>3</sup>	Non assurés	Assurés <sup>3</sup>	Non assurés	Assurés <sup>3</sup>	Non assurés				
<b>31 janvier 2014</b>												
<b>Canada</b>												
Provinces de l'Atlantique	4 071 \$	2,5 %	1 137 \$	0,7 %	707 \$	1,2 %	795 \$	1,3 %	4 778 \$	2,1 %	1 932 \$	0,9 %
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	20 964	12,6	10 106	6,1	4 079	6,7	7 287	12,0	25 043	11,1	17 393	7,7
Ontario <sup>4</sup>	57 589	34,7	21 900	13,2	13 271	22,0	17 495	28,9	70 860	31,3	39 395	17,4
Prairies <sup>4</sup>	26 652	16,1	7 067	4,3	5 785	9,5	6 790	11,2	32 437	14,3	13 857	6,1
Québec	12 149	7,3	4 186	2,5	2 194	3,6	2 209	3,6	14 343	6,3	6 395	2,8
Total – Canada	121 425 \$	73,2 %	44 396 \$	26,8 %	26 036 \$	43,0 %	34 576 \$	57,0 %	147 461 \$	65,1 %	78 972 \$	34,9 %
États-Unis	663		22 395		9		11 551		672		33 946	
<b>Total</b>	<b>122 088 \$</b>		<b>66 791 \$</b>		<b>26 045 \$</b>		<b>46 127 \$</b>		<b>148 133 \$</b>		<b>112 918 \$</b>	
<b>31 octobre 2013</b>												
<b>Canada</b>												
Provinces de l'Atlantique	4 077 \$	2,5 %	1 076 \$	0,7 %	698 \$	1,1 %	774 \$	1,3 %	4 775 \$	2,1 %	1 850 \$	0,8 %
Colombie-Britannique <sup>4</sup>	21 166	12,9	9 896	6,0	4 209	6,8	7 454	12,1	25 375	11,2	17 350	7,7
Ontario <sup>4</sup>	57 942	35,3	20 940	12,7	13 697	22,2	17 635	28,7	71 639	31,7	38 575	17,1
Prairies <sup>4</sup>	26 645	16,2	6 628	4,0	5 821	9,5	6 768	11,0	32 466	14,4	13 396	5,9
Québec	12 066	7,3	3 953	2,4	2 300	3,7	2 225	3,6	14 366	6,4	6 178	2,7
Total – Canada	121 896 \$	74,2 %	42 493 \$	25,8 %	26 725 \$	43,3 %	34 856 \$	56,7 %	148 621 \$	65,8 %	77 349 \$	34,2 %
États-Unis	603		20 828		9		10 757		612		31 585	
<b>Total</b>	<b>122 499 \$</b>		<b>63 321 \$</b>		<b>26 734 \$</b>		<b>45 613 \$</b>		<b>149 233 \$</b>		<b>108 934 \$</b>	

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>3</sup> L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

<sup>4</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée contractuelle restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

**TABLEAU 18 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS<sup>1,2</sup>**

	<i>Aux</i>								
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	Total
	<b>31 janvier 2014</b>								
Canada	10,9 %	4,3 %	8,1 %	11,7 %	25,8 %	26,1 %	13,1 %	– %	100,0 %
États-Unis	2,7	1,3	20,9	2,1	8,6	63,6	0,8	–	100,0
<b>Total</b>	<b>9,9 %</b>	<b>3,9 %</b>	<b>9,6 %</b>	<b>10,5 %</b>	<b>23,7 %</b>	<b>30,8 %</b>	<b>11,6 %</b>	<b>– %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>31 octobre 2013</b>									
Canada	10,8 %	4,3 %	8,2 %	11,7 %	24,6 %	26,0 %	14,3 %	0,1 %	100,0 %
États-Unis	2,6	1,3	21,6	2,0	8,3	63,1	1,1	–	100,0
<b>Total</b>	<b>9,9 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>9,8 %</b>	<b>10,6 %</b>	<b>22,6 %</b>	<b>30,2 %</b>	<b>12,8 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>2</sup> Pourcentage basé sur l'encours.

**TABLEAU 19 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON GARANTI : NOUVEAUX PRÊTS MONTÉS ET NOUVEAUX PRÊTS ACQUIS<sup>1, 2, 3</sup>**

	<i>Trois mois clos les</i>		
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires <sup>4</sup>	Total
	<b>31 janvier 2014</b>		
<b>Canada</b>			
Provinces de l'Atlantique	72 %	62 %	71 %
Colombie-Britannique <sup>5</sup>	67	57	65
Ontario <sup>5</sup>	69	61	67
Prairies <sup>5</sup>	72	63	70
Québec	71	62	69
Total – Canada	69	61	67
États-Unis	70	67	69
<b>Total</b>	<b>69 %</b>	<b>62 %</b>	<b>67 %</b>
			<b>31 octobre 2013</b>
<b>Canada</b>			
Provinces de l'Atlantique	73 %	62 %	71 %
Colombie-Britannique <sup>5</sup>	67	59	65
Ontario <sup>5</sup>	68	61	67
Prairies <sup>5</sup>	71	62	69
Québec	71	62	70
Total – Canada	69	61	67
États-Unis	69	66	68
<b>Total</b>	<b>69 %</b>	<b>62 %</b>	<b>67 %</b>

<sup>1</sup> Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

<sup>2</sup> Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

<sup>3</sup> D'après le prix des maisons au moment du montage.

<sup>4</sup> Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

<sup>5</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

#### PRÊTS À RISQUE

Au 31 janvier 2014, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,4 milliards de dollars (2,4 milliards de dollars au 31 octobre 2013), principalement composés de prêts-auto canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur créances, établi comme la provision pour pertes sur créances totale pour le trimestre divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, s'approchait de 4,54 % sur une année (4,87 % au 31 octobre 2013). Le portefeuille continue de dégager le rendement attendu. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti.

**Risque-pays**

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

**TABLEAU 20 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie**

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Aux												
	Prêts et engagements <sup>1</sup>				Dérivés, mises en pension et prêts de titres <sup>2</sup>				Portefeuille de négociation et de placement <sup>3,4</sup>				Exposition totale <sup>5</sup>
	Emprunteurs		Institutions		Emprunteurs		Institutions		Emprunteurs		Institutions		
Entreprises	souverains	financières	Total	Entreprises	souverains	financières	Total	Entreprises	souverains	financières	Total		
													31 janvier 2014
<b>GIPE</b>													
Grèce	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–
Italie	–		129		2		131		–		4		4
Irlande	–		–		–		16		–		13		29
Portugal	–		–		–		–		–		3		3
Espagne	123		–		48		171		–		14		14
<b>Total GIPE</b>	<b>123</b>		<b>129</b>		<b>50</b>		<b>302</b>		<b>16</b>		<b>–</b>		<b>34</b>
<b>Reste de l'Europe</b>													
France	438		–		93		531		105		215		826
Allemagne	974		388		61		1 423		304		2 352		577
Pays-Bas	446		102		367		915		316		157		290
Suède	–		43		86		129		–		31		32
Suisse	831		–		132		963		4		–		579
Royaume-Uni	1 437		9 852		174		11 463		546		89		3 185
Autres <sup>6</sup>	119		152		39		310		163		86		276
<b>Reste de l'Europe</b>	<b>4 245</b>		<b>10 537</b>		<b>952</b>		<b>15 734</b>		<b>1 438</b>		<b>2 930</b>		<b>5 765</b>
<b>Total – Europe</b>	<b>4 368</b>		<b>\$ 10 666</b>		<b>\$ 1 002</b>		<b>\$ 16 036</b>		<b>\$ 1 454</b>		<b>\$ 2 930</b>		<b>\$ 5 799</b>
													31 octobre 2013
<b>GIPE</b>													
Grèce	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–
Italie	–		121		2		123		–		3		3
Irlande	–		–		–		–		–		12		12
Portugal	–		–		–		–		–		3		3
Espagne	116		–		47		163		5		–		13
<b>Total GIPE</b>	<b>116</b>		<b>121</b>		<b>49</b>		<b>286</b>		<b>5</b>		<b>–</b>		<b>31</b>
<b>Reste de l'Europe</b>													
France	435		–		49		484		60		137		1 141
Allemagne	923		327		50		1 300		250		1 931		722
Pays-Bas	417		158		404		979		291		148		257
Suède	–		44		80		124		–		23		22
Suisse	787		–		86		873		–		–		707
Royaume-Uni	1 240		7 590		238		9 068		453		107		2 784
Autres <sup>6</sup>	110		155		40		305		94		150		322
<b>Reste de l'Europe</b>	<b>3 912</b>		<b>8 274</b>		<b>947</b>		<b>13 133</b>		<b>1 148</b>		<b>2 496</b>		<b>5 955</b>
<b>Total – Europe</b>	<b>4 028</b>		<b>\$ 8 395</b>		<b>\$ 996</b>		<b>\$ 13 419</b>		<b>\$ 1 153</b>		<b>\$ 2 496</b>		<b>\$ 5 986</b>

<sup>1</sup> Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 31 janvier 2014 ni au 31 octobre 2013.

<sup>2</sup> Les expositions sont calculées à la juste valeur et ne tiennent pas compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 1,9 milliard de dollars pour le GIPE (1,4 milliard de dollars au 31 octobre 2013) et de 26,3 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (28,2 milliards de dollars au 31 octobre 2013). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA).

<sup>3</sup> Les expositions du portefeuille de négociation ne tiennent pas compte des positions vendeur admissibles. Des dépôts de 2,3 milliards de dollars (2,3 milliards de dollars au 31 octobre 2013) sont inclus dans le portefeuille de négociation et de placement.

<sup>4</sup> Les justes valeurs des expositions au GIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement n'étaient pas significatives au 31 janvier 2014, ni au 31 octobre 2013.

<sup>5</sup> Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 0,3 milliard de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaut de crédit (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2013).

<sup>6</sup> L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 14 pays (13 pays au 31 octobre 2013), dont l'exposition individuelle nette était inférieure à 1,0 milliard de dollars au 31 janvier 2014 et au 31 octobre 2013.

**TABLEAU 21 : EXPOSITION À L'EUROPE – Exposition brute aux prêts européens par pays**

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Aux		
	Prêts et engagements		
	Prêts directs <sup>1</sup>	Prêts indirects <sup>2</sup>	Total
	31 janvier 2014		
<b>GIPE</b>			
Grèce	– \$	– \$	– \$
Italie	130	1	131
Irlande	–	–	–
Portugal	–	–	–
Espagne	67	104	171
<b>Total GIPE</b>	<b>197</b>	<b>105</b>	<b>302</b>
<b>Reste de l'Europe</b>			
France	45	486	531
Allemagne	476	947	1 423
Pays-Bas	307	608	915
Suède	125	4	129
Suisse	325	638	963
Royaume-Uni	9 976	1 487	11 463
Autres	185	125	310
<b>Reste de l'Europe</b>	<b>11 439</b>	<b>4 295</b>	<b>15 734</b>
<b>Total de l'Europe</b>	<b>11 636 \$</b>	<b>4 400 \$</b>	<b>16 036 \$</b>
	31 octobre 2013		
<b>GIPE</b>			
Grèce	– \$	– \$	– \$
Italie	122	1	123
Irlande	–	–	–
Portugal	–	–	–
Espagne	63	100	163
<b>Total GIPE</b>	<b>185</b>	<b>101</b>	<b>286</b>
<b>Reste de l'Europe</b>			
France	23	461	484
Allemagne	405	895	1 300
Pays-Bas	395	584	979
Suède	120	4	124
Suisse	270	603	873
Royaume-Uni	7 703	1 365	9 068
Autres	189	116	305
<b>Reste de l'Europe</b>	<b>9 105</b>	<b>4 028</b>	<b>13 133</b>
<b>Total de l'Europe</b>	<b>9 290 \$</b>	<b>4 129 \$</b>	<b>13 419 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les prêts financés et les acceptations bancaires.<sup>2</sup> Comprennent les engagements et les lettres de crédit non utilisés.

Environ 98 % (98 % au 31 octobre 2013) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AAA/AA+ par Moody's Investor Services (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA- ou mieux, soit par Moody's ou S&P, et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition directe de 5,6 milliards de dollars (4,9 milliards de dollars au 31 octobre 2013) à des entités supranationales parrainées en Europe et des expositions indirectes comprenant 1,5 milliard de dollars (791 millions de dollars au 31 octobre 2013) de garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds et 16 millions de dollars (7 millions de dollars au 31 octobre 2013) investis dans des fonds de placement diversifiés européens.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

**EXPOSITION À DES PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR**

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont en général des prêts ayant manifestement déjà subi une perte de valeur, et pour lesquels il est probable à la date d'acquisition que la Banque ne sera pas en mesure d'encaisser l'ensemble des remboursements de capital et des paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat. La détérioration de la qualité de crédit à la date d'acquisition peut être établie notamment à l'aide de statistiques, comme les retards de paiements et les notations de crédit. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, par conséquent, aucune provision pour pertes sur créances n'est comptabilisée à la date d'acquisition.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur découlent des transactions facilitées par la FDIC, qui comprennent les prêts assurés par la FDIC assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC, de South Financial, de Services financiers Chrysler et de l'acquisition des portefeuilles de cartes de crédit de MBNA Canada, de Target et d'Aéroplan. Le tableau suivant présente le solde du principal non remboursé, la valeur comptable, la provision relative à des contreparties particulières, la provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage du solde du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur au 31 janvier 2014 et au 31 octobre 2013.

**TABLEAU 22 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>					
	Solde de principal non remboursé <sup>1</sup>	Valeur comptable	Provision relative à des contreparties particulières	Provision pour pertes sur prêts qui ne sont pas individuellement significatifs	Valeur comptable après les provisions	Pourcentage du solde de principal non remboursé
	31 janvier 2014					
Acquisitions facilitées par la FDIC	837 \$	790 \$	3 \$	56 \$	731 \$	87,3 %
South Financial	1 573	1 497	13	38	1 446	91,9
Divers <sup>2</sup>	103	54	–	–	54	52,4
<b>Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>2 513 \$</b>	<b>2 341 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>94 \$</b>	<b>2 231 \$</b>	<b>88,8 %</b>
	31 octobre 2013					
Acquisitions facilitées par la FDIC	836 \$	787 \$	5 \$	55 \$	727 \$	87,0 %
South Financial	1 700	1 619	19	38	1 562	91,9
Divers <sup>2</sup>	105	79	–	–	79	75,2
<b>Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>2 641 \$</b>	<b>2 485 \$</b>	<b>24 \$</b>	<b>93 \$</b>	<b>2 368 \$</b>	<b>89,7 %</b>

<sup>1</sup> Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.

<sup>2</sup> Comprennent les portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur de Services financiers Chrysler et les portefeuilles de cartes de crédit de MBNA Canada, de Target et d'Aéroplan.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2014, aucune provision pour pertes sur créances n'a été nécessaire à l'égard de prêts acquis ayant subi une perte de valeur (22 millions de dollars au 31 janvier 2013). Le tableau suivant présente les principales statistiques de crédit par catégorie de prêts en souffrance aux termes du contrat et par concentration géographique selon les soldes du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

**TABLEAU 23 : PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR – PRINCIPALES STATISTIQUES DE CRÉDIT**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>			
	31 janvier 2014		31 octobre 2013	
	Solde de principal non remboursé <sup>1</sup>		Solde de principal non remboursé <sup>1</sup>	
<b>En souffrance aux termes du contrat</b>				
Prêts courants et en souffrance depuis moins de 30 jours	2 100 \$	83,6 %	2 239 \$	84,8 %
En souffrance depuis 30 à 89 jours	110	4,4	78	2,9
En souffrance depuis 90 jours ou plus	303	12,0	324	12,3
<b>Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>2 513</b>	<b>100,0</b>	<b>2 641</b>	<b>100,0</b>
<b>Région géographique</b>				
Floride	1 443	57,4	1 505	57,0
Caroline du Sud	735	29,2	772	29,2
Caroline du Nord	218	8,7	241	9,1
États-Unis – autres / Canada	117	4,7	123	4,7
<b>Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>2 513 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 641 \$</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1</sup> Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.

**EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES**

En raison de l'acquisition de Commerce Bancorp Inc., la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille.

Ces titres de créance sont classés comme prêts et comptabilisés au coût amorti d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont évalués chaque trimestre selon le modèle de la perte sur prêt subie. Le test de dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, qui comporte deux types de provisions pour pertes sur prêts : des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions évaluées collectivement. Les provisions relatives à des contreparties particulières, qui représentent des prêts individuellement significatifs comme les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les titres de créance classés comme prêts de la Banque, sont soumises à un test de dépréciation au niveau des contreparties particulières. Les provisions évaluées collectivement consistent en des prêts pour lesquels aucune dépréciation n'a été décelée au niveau des contreparties particulières et sont groupées dans des portefeuilles dont les caractéristiques de risque de crédit sont semblables, dans le but d'évaluer collectivement si le portefeuille a subi une dépréciation.

La provision pour pertes subies mais non encore décelées était de 95 millions de dollars US au 31 janvier 2014 (94 millions de dollars US au 31 octobre 2013).

Le tableau suivant présente la valeur nominale, la valeur comptable, la provision pour pertes sur prêts et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes au 31 janvier 2014 et au 31 octobre 2013. Au 31 janvier 2014, le solde de la perte résiduelle résultant d'une acquisition s'élevait à 214 millions de dollars US (226 millions de dollars US au 31 octobre 2013). Ce montant est reflété dans le tableau ci-après comme faisant partie de l'escompte entre la valeur nominale et la valeur comptable.

**TABLEAU 24 : PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES**

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	Valeur nominale	Valeur comptable	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable déduction faite de la provision	<i>Aux</i>
					En pourcentage de la valeur nominale
<b>31 janvier 2014</b>					
<b>Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes</b>	<b>1 978 \$</b>	<b>1 694 \$</b>	<b>262 \$</b>	<b>1 432 \$</b>	<b>72,4 %</b>
<b>31 octobre 2013</b>					
<b>Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes</b>	<b>2 075 \$</b>	<b>1 770 \$</b>	<b>260 \$</b>	<b>1 510 \$</b>	<b>72,8 %</b>

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque avait retiré une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retiré reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit avaient été obtenues pour les valeurs mobilières retirées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques pour la Banque inhérents à la totalité du portefeuille. Par conséquent, 13 % (13 % au 31 octobre 2013) du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes sont maintenant notés AAA aux fins de présentation des fonds propres réglementaires. L'avantage net qu'a eu sur les fonds propres l'opération de retiré est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retirées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. Une modification des notes de crédit n'a pas d'incidence sur l'évaluation par la Banque de la dépréciation de ces valeurs mobilières reclassées.

**TABLEAU 25 : OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION**

(en millions de dollars américains)

	Alt-A		Prime Jumbo		<i>Aux</i>	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Total Juste valeur
<b>31 janvier 2014</b>						
2003	73 \$	82 \$	79 \$	86 \$	152 \$	168 \$
2004	90	101	28	31	118	132
2005	343	402	27	30	370	432
2006	249	280	128	143	377	423
2007	347	401	163	176	510	577
<b>Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives</b>	<b>1 102 \$</b>	<b>1 266 \$</b>	<b>425 \$</b>	<b>466 \$</b>	<b>1 527 \$</b>	<b>1 732 \$</b>
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					<b>95</b>	
<b>Total</b>					<b>1 432 \$</b>	
<b>31 octobre 2013</b>						
2003	81 \$	90 \$	85 \$	93 \$	166 \$	183 \$
2004	96	107	30	33	126	140
2005	358	415	30	33	388	448
2006	255	285	134	150	389	435
2007	364	416	171	184	535	600
<b>Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives</b>	<b>1 154 \$</b>	<b>1 313 \$</b>	<b>450 \$</b>	<b>493 \$</b>	<b>1 604 \$</b>	<b>1 806 \$</b>
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					<b>94</b>	
<b>Total</b>					<b>1 510 \$</b>	

## SITUATION DES FONDS PROPRES

### Dispositif sur les fonds propres de Bâle III

Les exigences en matière de fonds propres du comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. La somme des deux premières composantes représente les fonds propres de catégorie 1. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent principalement les actions ordinaires, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global, représentent les fonds propres de la plus haute qualité ainsi que la forme prédominante des fonds propres de catégorie 1. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent également des ajustements réglementaires ainsi que des déductions pour des éléments tels que le goodwill, les immobilisations incorporelles et l'excédent des éléments de fonds propres (soit les investissements importants dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'institutions financières, les droits de gestion de prêts hypothécaires et les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires) par rapport aux seuils autorisés. Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement des titres de créance subordonnés, de certaines provisions pour pertes sur prêts douteux et des participations ne donnant pas le contrôle dans les instruments de fonds propres de catégorie 2 des filiales. Les ratios de fonds propres réglementaires sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

### Exigences de Bâle III en matière de fonds propres du BSIF

La ligne directrice sur les normes d'adéquation des fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'application progressive sur une période de cinq ans à partir de 2014, de l'exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur de crédit (RVC) a commencé en raison du report de l'adoption des normes de Bâle III par les États-Unis et les pays de l'Union européenne. Puisque le marché bilatéral des dérivés négociés hors cote est un marché mondial et, puisque l'exigence de fonds propres pour RVC fera considérablement augmenter le coût du capital, le BSIF avait jugé utile d'adopter les nouvelles normes en même temps que les deux plus grands territoires du marché mondial des instruments dérivés. L'intégration de l'exigence de fonds propres pour RVC se fera progressivement, de sorte que le calcul du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires tient compte en 2014 de 57 % de l'exigence de fonds propres pour RVC. Ce pourcentage grimpera à 64 % en 2015 et 2016, à 72 % en 2017, à 80 % en 2018 et à 100 % en 2019. Le calcul du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres tiendra aussi compte de l'exigence de fonds propres pour RVC, selon une progression semblable.

La ligne directrice sur les normes de fonds propres comporte deux méthodes pour le calcul des ratios de fonds propres, soit i) la méthode «transitoire» et ii) la méthode «tout compris». Selon la méthode transitoire, les modifications apportées au traitement à titre de fonds propres de certains éléments de même que les exigences minimales relatives aux ratios de fonds propres seront intégrées progressivement au cours de la période allant de 2013 à 2019. Selon la méthode «tout compris», les fonds propres comprennent l'ensemble des ajustements réglementaires qui devront être apportés d'ici 2019 ainsi que les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres, selon la méthode «tout compris», sont respectivement de 4,5 %, 6,0 % et 8,0 %. Le BSIF prévoit que les banques canadiennes incluront des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 % au cours du premier trimestre de 2013, élevant le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires à 7,0 %. Compte tenu des réserves de conservation de fonds propres, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de fonds propres de catégorie 1 de 8,5 % et un ratio du total des fonds propres de 10,5 %, et ce, à compter du premier trimestre de 2014.

Le BSIF pourrait, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres sous forme d'actions ordinaires anticyclique variant entre 0 % et 2,5 %. Il n'y a actuellement aucune obligation de constituer une réserve de fonds propres sous forme d'actions ordinaires anticyclique.

En novembre 2011, le CBCB a publié la version définitive des mesures applicables aux banques d'importance systémique mondiale (BISM). Aucune banque canadienne n'a été désignée BISM. En mars 2013, le BSIF a désigné six des plus importantes banques canadiennes comme BISM, et celles-ci seront assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISM, y compris la TD, seront tenues de respecter une cible de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du pilier 1 «tout compris» de 8 % dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016. En juillet 2013, le CBCB a publié une version révisée des règles définitives sur les BISM. La version révisée a apporté des éclaircissements sur les exigences de communication publique des 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation. Selon le préavis provisoire du BSIF publié en février 2014, les six banques canadiennes qui ont été désignées BISM doivent également publier au moins les 12 indicateurs utilisés dans le cadre d'évaluation fondé sur des indicateurs des BISM, comme l'exige le BSIF, pour les données de fin d'exercice 2014 au plus tard à la date de la communication publique des données financières du premier trimestre de 2015 de la Banque à l'intention des actionnaires. La communication publique des données pour les exercices se terminant après 2014 est exigée au plus tard à la date de la publication annuelle des données financières de la Banque à l'intention des actionnaires.

Cibles réglementaires tout compris du BSIF selon Bâle III							
Ratios de fonds propres de Bâle III	Ratio minimal du CBCB	Ratio de conservation des fonds propres	Ratio cible réglementaire du BSIF sans le supplément pour les BISM	Date d'entrée en vigueur	Supplément pour les BISM	Ratio cible réglementaire du BSIF avec le supplément pour les BISM	Date d'entrée en vigueur
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1 <sup>er</sup> janvier 2013	1,0 %	8,0 %	1 <sup>er</sup> janvier 2016
Ratio de fonds propres de catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1 <sup>er</sup> janvier 2014	1,0 %	9,5 %	1 <sup>er</sup> janvier 2016
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1 <sup>er</sup> janvier 2014	1,0 %	11,5 %	1 <sup>er</sup> janvier 2016

Le BSIF continue d'exiger des banques canadiennes qu'elles satisfassent à l'exigence relative au multiple de l'actif par rapport aux fonds propres jusqu'au 31 décembre 2014, lorsqu'elle sera remplacée par le ratio de levier financier selon Bâle III. Le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres est calculé de façon transitoire selon Bâle III en divisant le total de l'actif, y compris certains éléments hors bilan précisés, par le total des fonds propres.

### Évolution future de Bâle III

En décembre 2013, le CBCB a publié un deuxième document consultatif dans lequel il propose un cadre de titrisation révisé. Le CBCB propose d'améliorer les méthodes actuelles de calcul des actifs pondérés en fonction des risques liés à la titrisation en les rendant plus sensibles aux risques et en limitant la dépendance excessive envers les agences de notation. Bien que le deuxième document consultatif revienne à la baisse les exigences en matière de fonds

propres par rapport à celles du premier document consultatif, ces exigences feraient tout de même augmenter de façon générale les pondérations en fonction du risque actuelles pour les expositions de titrisation.

En janvier 2014, le CBCB a publié une version révisée du calcul des expositions et des exigences en matière de communication de renseignements sur les règles de Bâle III sur le ratio de levier financier. Le ratio de levier financier a d'abord été annoncé dans le dispositif de Bâle III en décembre 2010 et, tout comme le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres, il sert de mesure supplémentaire pour les exigences de fonds propres fondées sur le risque, dans le but de prévenir l'endettement excessif dans le secteur bancaire. La version révisée en janvier 2014 comporte des modifications au calcul des expositions dont l'incidence devrait être favorable sur le ratio de levier financier selon Bâle III de la Banque. Le calcul des fonds propres du ratio de levier financier sera toujours fondé sur les fonds propres de catégorie 1 et l'exigence minimale demeure à 3 %. Bien que le ratio financier selon Bâle III soit présenté au BSIF sur une base bilatérale depuis 2013, la communication publique du ratio commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2015. La TD s'attend à respecter l'exigence minimale de 3 % et la communication publique lorsque le BSIF remplacera le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres par le ratio de levier financier selon Bâle III le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Tout rajustement final de la définition et du calibrage du ratio de levier financier selon Bâle III sera effectué d'ici 2017, dans l'optique d'une migration au traitement du pilier 1 du dispositif de Bâle le 1<sup>er</sup> janvier 2018 selon un examen et un calibrage appropriés.

Avec l'adoption des règles définitives de Bâle III aux États-Unis, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la société de portefeuille aux États-Unis et les filiales bancaires de détail importantes aux États-Unis de la Banque ont commencé à présenter les fonds propres réglementaires disponibles selon les règles de Bâle III applicables aux États-Unis. Les actifs pondérés en fonction des risques continueront à être présentés selon les règles générales aux États-Unis en matière de fonds propres fondées sur les risques (soit selon Bâle I), jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015, moment où la société de portefeuille aux États-Unis et les filiales bancaires de détail importantes aux États-Unis de la Banque présenteront les fonds propres réglementaires disponibles et les actifs pondérés en fonction des risques selon les règles de Bâle III applicables aux États-Unis.

**TABLEAU 26 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>		
	31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013
<b>Actifs pondérés en fonction des risques pour les composantes suivantes :</b>			
Risque de crédit <sup>2</sup>	263 971 \$	239 552 \$	227 635 \$
Risque de marché	13 177	11 734	13 892
Risque opérationnel	35 824	35 069	32 918
<b>Total</b>	<b>312 972 \$</b>	<b>286 355 \$</b>	<b>274 445 \$</b>
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	27 803 \$	25 822 \$	24 259 \$
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>2</sup>	8,9 %	9,0 %	8,8 %
Fonds propres de catégorie 1	32 852 \$	31 546 \$	29 983 \$
Ratio de fonds propres de catégorie 1 <sup>2, 3</sup>	10,5 %	11,0 %	10,9 %
Total des fonds propres <sup>4</sup>	41 326 \$	40 690 \$	38 926 \$
Ratio du total des fonds propres <sup>2, 5</sup>	13,2 %	14,2 %	14,2 %
Multiple de l'actif par rapport aux fonds propres <sup>6</sup>	19,4	18,2	17,6

<sup>1</sup> Les montants antérieurs au premier trimestre de 2014 n'ont pas été rajustés pour tenir compte des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

<sup>2</sup> La ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres reportait au 1<sup>er</sup> janvier 2014 l'entrée en vigueur de l'exigence de fonds propres pour RVC.

<sup>3</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 est le quotient des fonds propres de catégorie 1 par les actifs pondérés en fonction des risques.

<sup>4</sup> Le total des fonds propres comprend les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

<sup>5</sup> Le ratio du total des fonds propres est le quotient du total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

<sup>6</sup> Le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres correspond au total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les participations dans des sociétés associées, le goodwill et les immobilisations incorporelles nettes, divisé par le total des fonds propres.

Au 31 janvier 2014, le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient de respectivement 8,9 %, 10,5 % et 13,2 %. Comparativement au ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque de 9,0 % au 31 octobre 2013, le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 31 janvier 2014 a diminué surtout du fait de l'exigence de fonds propres pour RVC. L'exigence de fonds propres pour RVC représente environ 31 pdb, dont 57 % (ou 18 pdb) étaient inclus dans le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 2014, selon la prise en compte progressive déterminée par le BSIF. De plus, la croissance solide des résultats non distribués pour le trimestre a été neutralisée par l'acquisition par la Banque du portefeuille de cartes de crédit Aéroplan et les modifications d'IAS 19, lesquelles ont également contribué à la diminution du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Pour le calcul du multiple de l'actif par rapport aux fonds propres, le BSIF prévoit aussi des mesures transitoires qui permettent l'exclusion des actifs qui ont été titrisés et vendus dans le cadre de programmes soutenus par la SCHL avant le 31 mars 2010. Au 31 janvier 2014, notre multiple de l'actif par rapport aux fonds propres était de 19,4, par rapport à 18,2 au 31 octobre 2013. L'augmentation de l'actif au bilan pour le trimestre clos le 31 janvier 2014 explique l'augmentation des actifs pris en compte dans le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres.

**Rachat dans le cours normal des affaires**

Le 19 juin 2013, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires de la Banque visant à racheter pour annulation jusqu'à 24 millions de nos actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires a commencé le 21 juin 2013 et se terminera le 20 juin 2014, ou à toute date antérieure que la Banque peut décider ou à toute date antérieure à laquelle elle aura terminé ses rachats en vertu de l'avis d'intention déposé auprès de la Bourse de Toronto. En date du 31 octobre 2013, la Banque avait racheté, dans le cadre de cette offre, 18 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 43,25 \$ l'action pour une contrepartie totale de 780,2 millions de dollars. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2014, la Banque n'a effectué aucun rachat. Aucun programme de rachat dans le cours normal des affaires de la Banque n'avait cours pendant l'exercice 2012.

**TABLEAU 27 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de crédit non lié à une contrepartie et le risque de crédit de contrepartie**

**Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé<sup>1</sup>**

(en milliards de dollars canadiens)

	31 janvier 2014		Trois mois clos les 31 octobre 2013	
	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit non lié à une contrepartie	Risque de crédit de contrepartie
<b>Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période</b>	<b>231,0 \$</b>	<b>8,6 \$</b>	<b>229,7 \$</b>	<b>8,2 \$</b>
Taille du portefeuille	4,4	(0,1)	1,4	0,7
Qualité du portefeuille	1,3	0,1	(2,1)	(0,4)
Mises à jour des modèles	–	–	(0,1)	–
Méthode et politique	–	6,2	–	–
Acquisitions et cessions	1,8	–	–	–
Variations des taux de change	9,3	0,3	1,9	0,1
Autres	1,1	–	0,2	–
<b>Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>17,9</b>	<b>6,5</b>	<b>1,3</b>	<b>0,4</b>
<b>Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période</b>	<b>248,9 \$</b>	<b>15,1 \$</b>	<b>231,0 \$</b>	<b>8,6 \$</b>

<sup>1</sup> Les montants antérieurs au premier trimestre de 2014 n'ont pas été rajustés pour tenir compte des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

Le risque de crédit de contrepartie comprend les expositions découlant de dérivés négociés hors Bourse. Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux clients de détail (particuliers et petites entreprises), aux entreprises (clients de gros et commerciaux), aux banques et aux gouvernements, ainsi que les titres de dette, les titres de capitaux propres et d'autres actifs (y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé et l'impôt exigible, les terrains, les constructions, le matériel et mobilier et les autres actifs amortissables).

La catégorie Taille du portefeuille comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance) et, pour le premier trimestre de 2014, est attribuable principalement à la croissance des prêts aux entreprises et prêts commerciaux dans nos secteurs Services bancaires de gros et Services de détail aux États-Unis.

La catégorie Qualité du portefeuille concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, et touchant par exemple les comportements des clients ou des facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles et, pour le premier trimestre de 2014, elle est principalement due à des migrations de risques dans les portefeuilles de détail et commerciaux du secteur Services de détail au Canada.

La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.

Les incidences de la catégorie Méthode et politique sont les changements apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements. La mise en œuvre de l'exigence de fonds propres pour RVC a eu lieu au cours du premier trimestre de 2014.

La catégorie Acquisitions et cessions comprend l'acquisition du portefeuille Aéroplan, qui a été légèrement contrebalancée par la vente des Services institutionnels TD Waterhouse.

La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans notre secteur Services de détail aux États-Unis.

La catégorie Autres comprend des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (y compris les charges payées d'avance, l'impôt exigible et différé, les terrains, constructions et matériel et les autres immobilisations incorporelles amortissables et autres actifs).

**TABLEAU 28 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque de marché**

**Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé<sup>1</sup>**

(en milliards de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2014	31 octobre 2013
<b>Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période</b>	<b>11,7 \$</b>	<b>11,1 \$</b>
Variation dans les niveaux de risque	1,5	0,6
Mises à jour des modèles	–	–
Méthode et politique	–	–
Acquisitions et cessions	–	–
Variations des taux de change et autres	négl. <sup>2</sup>	négl. <sup>2</sup>
<b>Total de la variation des actifs pondérés en fonction des risques</b>	<b>1,5</b>	<b>0,6</b>
<b>Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période</b>	<b>13,2 \$</b>	<b>11,7 \$</b>

<sup>1</sup> Les montants antérieurs au premier trimestre de 2014 n'ont pas été rajustés pour tenir compte des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

<sup>2</sup> Négligeable.

La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. Les augmentations des positions en titres de capitaux propres et obligations du secteur des services financiers dans nos portefeuilles canadiens et les augmentations des positions en obligations d'organismes publics dans nos portefeuilles américains ont entraîné la croissance des actifs pondérés en fonction des risques.

La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles.

La catégorie Méthode et politique rend compte des changements apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire.

La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.

**TABLEAU 29 : TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – Information à fournir pour le risque opérationnel**

**Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé<sup>1</sup>**

(en milliards de dollars canadiens)

	<b>31 janvier 2014</b>	<i>Trois mois clos les</i> 31 octobre 2013
<b>Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période</b>	<b>35,1 \$</b>	34,5 \$
Revenus générés	<b>0,7</b>	0,6
<b>Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période</b>	<b>35,8 \$</b>	35,1 \$

<sup>1</sup> Les montants antérieurs au premier trimestre de 2014 n'ont pas été rajustés pour tenir compte des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

La catégorie Revenus générés est principalement attribuable à une augmentation des produits bruts liés aux secteurs Services de détail aux États-Unis et Services de détail au Canada.

## GESTION DES RISQUES

### SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. Notre objectif est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque que nous prenons, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans nos entreprises afin de nous assurer d'atteindre nos objectifs de croissance future.

Nos entreprises et nos activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans notre cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. Notre appétit envers le risque établi que nous prenons les risques requis pour bâtir notre entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans notre stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; nous ne mettons pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

Pour nous, il est crucial d'évaluer à intervalles réguliers le contexte d'exploitation et de mettre en évidence les principaux risques et les risques émergents au sein de chaque secteur et de l'entreprise qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque. Ces risques peuvent être internes ou externes, porter atteinte aux résultats financiers, à la réputation ou à la viabilité de notre entreprise. Ils peuvent aussi représenter des expositions ou événements potentiels qui pourraient ou non se concrétiser. Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent puis prennent des mesures à leur égard et en font rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

Notre structure de gouvernance et notre approche pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans notre rapport annuel 2013. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport annuel 2013. Pour des renseignements complets sur notre structure de gouvernance et sur notre approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel 2013.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour la période close le 31 janvier 2014.

### RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaut (ECD), est le montant total auquel nous sommes exposés à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions relatives à une contrepartie particulière ou les radiations s'y rapportant. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et des transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements, des dérivés et des transactions assimilables aux prises en pension.

L'exposition brute au risque de crédit pour les deux approches que nous utilisons pour mesurer le risque de crédit se présente comme suit :

**TABLEAU 30 : EXPOSITION BRUTE AU RISQUE DE CRÉDIT – APPROCHES STANDARD ET NI AVANCÉE<sup>1,2</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>					
	31 janvier 2014			31 octobre 2013		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
<b>Risque de crédit de détail</b>						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	27 573 \$	252 807 \$	280 380 \$	25 671 \$	251 809 \$	277 480 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	44 428	44 428	–	43 862	43 862
Autres expositions aux produits de détail	47 378	34 492	81 870	41 225	34 465	75 690
<b>Total – Risque de crédit de détail</b>	<b>74 951</b>	<b>331 727</b>	<b>406 678</b>	66 896	330 136	397 032
<b>Expositions aux produits autres que de détail</b>						
Entreprises	75 640	164 170	239 810	69 411	145 718	215 129
Emprunteurs souverains	31 548	91 329	122 877	24 783	81 489	106 272
Banques	16 381	94 252	110 633	16 827	95 295	112 122
<b>Total – Risque de crédit autre que de détail</b>	<b>123 569</b>	<b>349 751</b>	<b>473 320</b>	111 021	322 502	433 523
<b>Expositions brutes au risque de crédit</b>	<b>198 520 \$</b>	<b>681 478 \$</b>	<b>879 998 \$</b>	177 917 \$	652 638 \$	830 555 \$

<sup>1</sup> Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

<sup>2</sup> Les montants antérieurs au premier trimestre de 2014 n'ont pas été rajustés pour tenir compte de l'incidence des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

### RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : a) la valeur à risque; b) la valeur à risque en contexte de crise et c) les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque. En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

**Liens entre le risque de marché et le bilan**

Le tableau présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan de la Banque entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins du capital exposé au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

**TABLEAU 31 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

				<i>Aux</i>
				<b>31 janvier 2014</b>
	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Risque de marché autre que de négociation – sensibilité au risque primaire
<b>Actifs exposés au risque de marché</b>				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	44 162	\$ 239	\$ 43 923	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	101 144	97 869	3 275	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	57 123	50 166	6 957	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur	6 372	–	6 372	Risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières disponibles à la vente	56 139	–	56 139	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	55 358	–	55 358	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	72 114	4 606	67 508	Risque de taux d'intérêt
Prêts	459 527	–	459 527	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	9 011	–	9 011	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	5 451	–	5 451	Risque de position sur titres de participation
Autres actifs <sup>2</sup>	1 414	–	1 414	Risque de taux d'intérêt
<b>Actifs non exposés au risque de marché</b>	<b>41 081</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	
<b>Total des actifs</b>	<b>908 896</b>	<b>152 880</b>	<b>714 935</b>	
<b>Passifs exposés au risque de marché</b>				
Dépôts détenus à des fins de transaction	62 023	1 662	60 361	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	53 668	50 280	3 388	Risque de change, Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	18 322	10 374	7 948	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 389	4 382	7	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	562 163	–	562 163	Risque de position sur titres de participation, risque de taux d'intérêt
Acceptations	9 011	–	9 011	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	40 979	38 520	2 459	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	39 578	4 509	35 069	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	26 148	–	26 148	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteures subordonnés	7 987	–	7 987	Risque de taux d'intérêt
Passif au titre des actions privilégiées	29	–	29	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs <sup>2</sup>	12 817	–	12 817	Risque de taux d'intérêt
<b>Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché</b>	<b>71 782</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>908 896</b>	<b>\$ 109 727</b>	<b>\$ 727 387</b>	
31 octobre 2013				
<b>Actifs exposés au risque de marché</b>				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	28 583	\$ 285	\$ 28 298	Risque de taux d'intérêt
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	101 940	98 682	3 258	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	49 461	44 077	5 384	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt
Actifs financiers désignés à la juste valeur	6 532	–	6 532	Risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières disponibles à la vente	79 544	–	79 544	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	29 961	–	29 961	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Valeurs mobilières prises en pension	64 283	5 331	58 952	Risque de taux d'intérêt
Prêts	447 777	–	447 777	Risque de taux d'intérêt
Engagements de clients au titre d'acceptations	6 399	–	6 399	Risque de taux d'intérêt
Participation dans TD Ameritrade	5 300	–	5 300	Risque de position sur titres de participation
Autres actifs <sup>2</sup>	1 465	–	1 465	Risque de taux d'intérêt
<b>Actifs non exposés au risque de marché</b>	<b>40 776</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	
<b>Total des actifs</b>	<b>862 021</b>	<b>148 375</b>	<b>672 870</b>	
<b>Passifs exposés au risque de marché</b>				
Dépôts détenus à des fins de transaction	50 967	1 531	49 436	Risque de taux d'intérêt
Dérivés	49 471	45 655	3 816	Risque de change, risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation à la juste valeur	21 960	10 216	11 744	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	12	–	12	Risque de taux d'intérêt
Dépôts	541 605	–	541 605	Risque de position sur titres de participation, risque de taux d'intérêt
Acceptations	6 399	–	6 399	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	41 829	39 479	2 350	Risque de taux d'intérêt
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	34 414	5 825	28 589	Risque de taux d'intérêt
Passifs de titrisation au coût amorti	25 592	–	25 592	Risque de taux d'intérêt
Billets et débiteures subordonnés	7 982	–	7 982	Risque de taux d'intérêt
Passif au titre des actions privilégiées	27	–	27	Risque de taux d'intérêt
Autres passifs <sup>2</sup>	13 044	–	13 044	Risque de taux d'intérêt
<b>Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché</b>	<b>68 719</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>862 021</b>	<b>\$ 102 706</b>	<b>\$ 690 596</b>	

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

<sup>2</sup> Les autres actifs et autres passifs se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs des entités ad hoc.

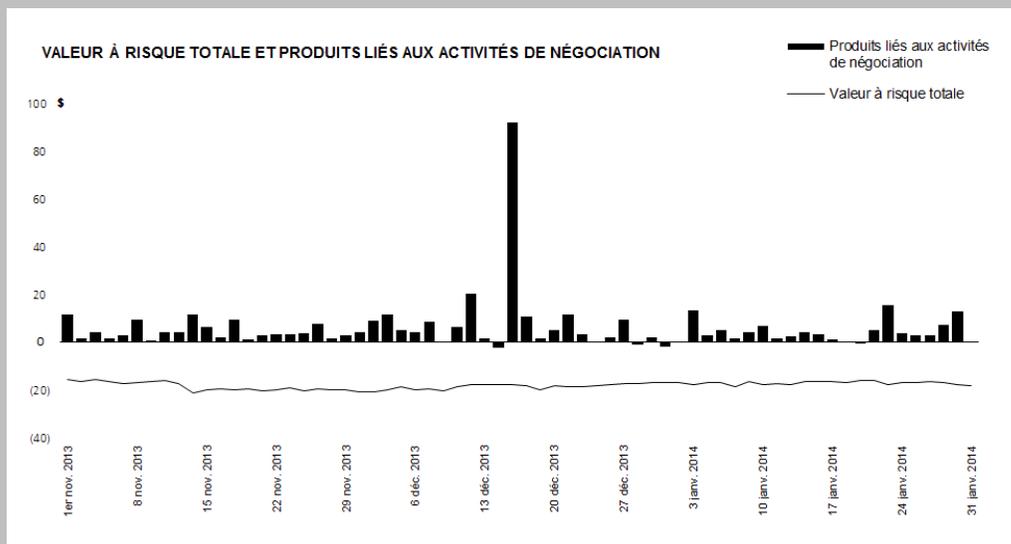
**Calcul de la VaR**

La Banque calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux (pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises) des 259 derniers jours de négociation. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risques idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratiques sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente l'utilisation à une date particulière de la VaR quotidienne et les produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits liés aux activités de négociation représentent le total des produits de négociation présenté dans les autres produits et les produits d'intérêts nets sur les positions de négociation présentées dans les produits d'intérêts nets, et ils sont présentés en équivalence fiscale. Le trimestre clos le 31 janvier 2014 a compris 4 jours de pertes de négociation et les produits liés aux activités de négociation ont été positifs pendant 94 % des jours de négociation, ce qui reflète l'activité de transaction normale et les prises fermes. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la valeur à risque.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- La VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions.
- Elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi.
- Elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

Nous améliorons sans cesse nos méthodes pour calculer la VaR et nous prévoyons de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, nous nous servons de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

**Calcul de la VaR en contexte de crise**

Outre la VaR, la TD calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La valeur à risque en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la valeur à risque liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de négociation (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Pour le premier trimestre de l'exercice 2014, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1<sup>er</sup> février 2008. La période de un an historique appropriée pour calculer la VaR en contexte de crise est établie trimestriellement. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

**Calcul des exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque**

Les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaut. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les exigences supplémentaires liées au risque, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Ces exigences sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les exigences supplémentaires de fonds propres liées au risque font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

**TABLEAU 32 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE**

(en millions de dollars canadiens)

	Clôture	Moyenne	Haut	Trois mois clos les		
				31 janvier 2014	31 octobre 2013	31 janvier 2013
				Bas	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	5,3 \$	5,8 \$	12,8 \$	3,3 \$	6,5 \$	12,0 \$
Risque d'écart de crédit	8,3	7,2	8,5	5,6	9,1	3,8
Risque de position sur titres de participation	3,1	3,7	5,9	2,0	3,4	4,3
Risque de change	2,9	2,4	4,5	1,2	1,1	1,4
Risque de marchandises	1,2	1,0	1,4	0,6	0,5	1,2
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	15,4	15,8	19,5	13,2	16,0	18,3
Effet de diversification <sup>1</sup>	(18,0)	(18,0)	Négl. <sup>2</sup>	Négl. <sup>2</sup>	(17,9)	(19,9)
<b>Valeur à risque (une journée)</b>	<b>18,2</b>	<b>17,9</b>	<b>21,2</b>	<b>15,3</b>	<b>18,7</b>	<b>21,1</b>
<b>Valeur à risque en contexte de crise (une journée)</b>	<b>34,1</b>	<b>32,4</b>	<b>36,1</b>	<b>27,8</b>	<b>28,8</b>	<b>33,4</b>
<b>Exigences supplémentaires liées au risque (une année)</b>	<b>292,8 \$</b>	<b>268,7 \$</b>	<b>329,8 \$</b>	<b>222,0 \$</b>	<b>256,1 \$</b>	<b>264,9 \$</b>

<sup>1</sup> La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

<sup>2</sup> Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

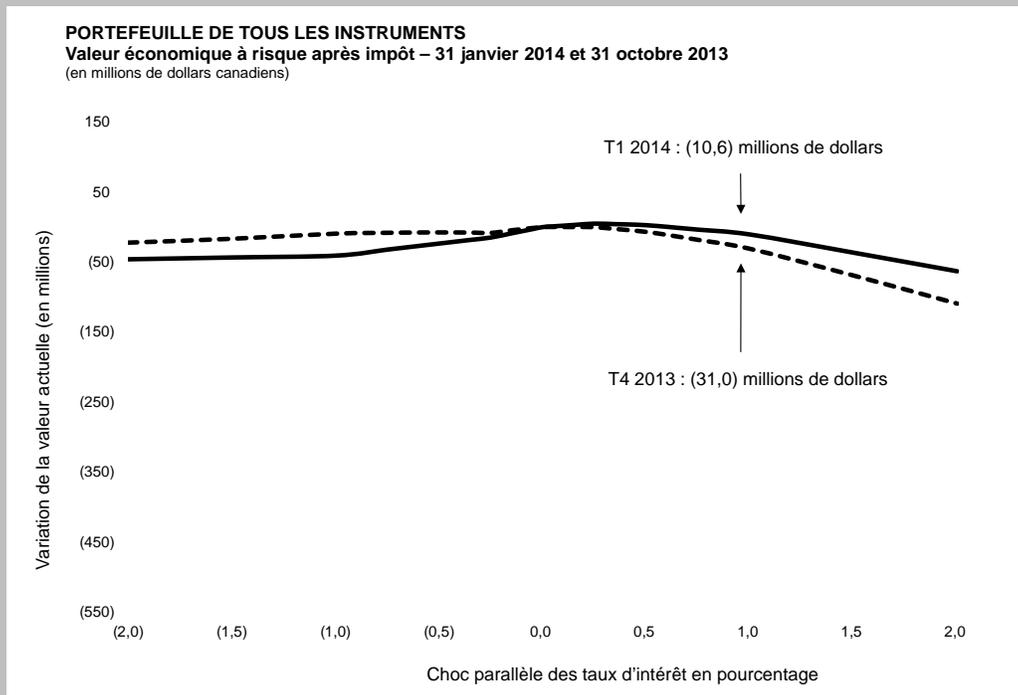
La VaR moyenne est demeurée relativement stable par rapport au trimestre précédent. La VaR en contexte de crise a augmenté de 3,6 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, essentiellement en conséquence de l'accroissement du risque de marché général en situation de crise, attribuable surtout au risque de position sur titres de participation. Les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque moyennes sont sensiblement les mêmes que celles du trimestre précédent, mais ont varié pendant le trimestre du fait de changements dans les positions. La VaR moyenne a diminué de 3,2 millions de dollars en regard du premier trimestre de l'exercice précédent en raison d'un risque de taux d'intérêt moins élevé découlant de changements dans les positions. Les améliorations de la qualité des données dans le modèle idiosyncratique propre aux dettes ont également contribué à la diminution de la VaR moyenne par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

**Validation du modèle de la VaR**

La TD utilise un test de validité rétroactif *ex post* pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels *ex post* standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les exigences supplémentaires liées au risque, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

**Risque de taux d'intérêt**

Le graphique suivant présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 janvier 2014, une hausse immédiate et soutenue de 100 pb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 10,6 millions de dollars (31,0 millions de dollars au 31 octobre 2013) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux

actionnaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 40,8 millions de dollars (9,4 millions de dollars au 31 octobre 2013) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

**TABLEAU 33 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE**

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2014		31 octobre 2013		31 janvier 2013	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	(4,1) \$	(30,1) \$	9,5 \$	(1,3) \$	(18,4) \$	(59,9) \$
Dollar américain <sup>1</sup>	(14,7)	(10,7)	(40,5)	(8,1)	(88,3)	(15,4)
	(10,6) \$	(40,8) \$	(31,0) \$	(9,4) \$	(106,7) \$	(75,3) \$

<sup>1</sup> La sensibilité de la valeur économique à risque a été mesurée d'après une baisse de 25 pdb des taux d'intérêt aux États-Unis, ce qui a pour effet de ramener les taux d'intérêt à un plancher de zéro.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Le risque de liquidité est le risque que la TD soit dans l'incapacité de satisfaire à des demandes de liquidités ou de financer ses obligations au fur et à mesure des échéances. Des demandes de liquidités peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, d'un appel à ses engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

En tant qu'organisation financière, nous devons nous assurer d'avoir un accès continu à des fonds suffisants et appropriés pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos entreprises dans des conditions normales et en situation de crise. Dans le cas de pertes de sources de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être contraints de liquider des actifs non négociables et/ou de modifier considérablement notre stratégie d'affaires. La gestion du risque de liquidité est le processus qui nous assure un accès adéquat à du financement, à des actifs liquides disponibles et/ou à des garanties dans des conditions normales et en situation de stress.

**APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD**

Le risque de liquidité pourrait placer la TD dans une situation très vulnérable étant donné que, dans l'éventualité où nous ne serions pas en mesure (ou serions perçus comme n'étant pas en mesure) de respecter nos engagements et/ou exigences en matière de financement, nous ne pourrions poursuivre nos activités. Par conséquent, la TD maintient une approche saine et prudente de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité, notamment en ciblant un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combinés propres à la Banque et à l'échelle du marché, et un horizon de survie de 365 jours selon un scénario de stress prolongé propre à la Banque qui a une incidence sur sa capacité d'accéder à du financement de gros non garanti. Les stratégies de gestion et les mesures qui en découlent comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré conçu de façon à assurer une exposition faible aux causes connues de risque de liquidité.

**RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres de la TD surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Il s'assure que des structures et politiques de gestion efficace sont en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres, qui comprend des cadres supérieurs du service Gestion de la trésorerie et du bilan, de la Gestion des risques, des Finances, des Services bancaires de gros et des représentants des établissements à l'étranger, relève et surveille nos risques de liquidité. Le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres les mesures qui s'imposent pour maintenir notre situation de liquidité à l'intérieur de certaines limites dans des conditions normales et en situation de stress. La gestion continue du risque de liquidité incombe au trésorier, avec l'appui du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et du Forum général sur les liquidités.

**MODE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme d'actifs liquides que nous devons détenir pour financer les besoins attendus futurs de flux de trésorerie, plus une réserve prudente visant à combler d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à du financement. Nous ne recourons à des liquidités de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale donnée de 90 jours, nous nous servons d'un scénario de «stress combiné critique» prudent, qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise qui a été déclenchée sur les marchés, particulièrement en ce qui a trait à un manque de confiance dans notre capacité de nous acquitter de nos obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Nous supposons aussi une perte d'accès à toute forme de financement non garanti externe pendant la période de survie de 90 jours.

Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de «stress combiné critique» intègre également l'incidence d'un événement de liquidité à l'échelle du marché qui comporte des contraintes donnant lieu à une importante réduction de la disponibilité du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante de notre coût de financement et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs.

La politique en matière de liquidité de la TD stipule que nous devons maintenir des «liquidités disponibles» suffisantes pour répondre aux «besoins en liquidités» associés au scénario de «stress combiné critique» en tout temps. Les actifs liquides que nous considérons comme des «liquidités disponibles» doivent être négociables à court terme, avoir une qualité de crédit suffisante et être disponibles à la vente ou à la cession en garantie pour être considérés comme facilement convertibles en trésorerie sur l'horizon de survie de 90 jours. Le tableau ci-après présente les actifs liquides dont nous tenons compte pour établir les «liquidités disponibles», lesquels excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la TD, ces actifs étant engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins généraux de liquidités de la Banque :

**TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE<sup>1</sup>**

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

			Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement		Total des actifs liquides	Aux	
	Actifs liquides détenus par la Banque	Actifs sur valeurs mobilières et sur dérivés <sup>2</sup>	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés		31 janvier 2014	31 octobre 2013
Obligations du gouvernement du Canada	8,8 \$	29,5 \$	38,3 \$	11 %	23,8 \$	14,5 \$	18,7 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	43,1	0,5	43,6	12	5,8	37,8	35,3
Obligations de gouvernements provinciaux	4,1	5,3	9,4	3	5,4	4,0	3,8
Obligations de sociétés émettrices	11,3	4,7	16,0	4	3,9	12,1	9,9
Actions	22,1	1,5	23,6	7	0,2	23,4	18,3
Autres titres ou prêts négociables	2,1	1,1	3,2	1	1,6	1,6	2,7
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>91,5</b>	<b>42,6</b>	<b>134,1</b>	<b>38</b>	<b>40,7</b>	<b>93,4</b>	<b>88,7</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques	34,8	–	34,8	10	0,6	34,2	20,1
Obligations du gouvernement des États-Unis	2,8	29,8	32,6	9	31,5	1,1	1,7
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	28,1	5,9	34,0	10	9,8	24,2	23,2
Autres obligations souveraines	24,8	22,4	47,2	14	1,8	45,4	48,1
Obligations de sociétés émettrices	44,4	1,3	45,7	13	5,6	40,1	39,2
Actions	8,1	3,1	11,2	3	1,6	9,6	8,9
Autres titres ou prêts négociables	6,4	4,8	11,2	3	4,6	6,6	5,7
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>149,4</b>	<b>67,3</b>	<b>216,7</b>	<b>62</b>	<b>55,5</b>	<b>161,2</b>	<b>146,9</b>
<b>Total</b>	<b>240,9 \$</b>	<b>109,9 \$</b>	<b>350,8 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>96,2 \$</b>	<b>254,6 \$</b>	<b>235,6 \$</b>
Au 31 octobre 2013	224,4 \$	107,6 \$	332,0 \$	100 %	96,4 \$	235,6 \$	

<sup>1</sup> Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait à des transactions d'emprunt ou de prêt garanti et à des activités de prise en pension et de mise en pension.

<sup>2</sup> Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides sont détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger et sont résumés dans le tableau suivant :

**TABLEAU 35 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES**

(en milliards de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2014	31 octobre 2013
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	62,6 \$	57,7 \$
Filiales bancaires	151,9	143,3
Succursales à l'étranger	40,1	34,6
<b>Total</b>	<b>254,6 \$</b>	<b>235,6 \$</b>

La moyenne mensuelle des actifs liquides de la TD pour le trimestre clos le 31 janvier 2014 est présentée dans le tableau ci-après :

**TABLEAU 36 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE<sup>1</sup>**

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Moyenne pour les trois mois clos les

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés <sup>2</sup>		Total des actifs liquides		Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés <sup>2</sup>		Actifs liquides non grevés					
							31 janvier 2014	31 octobre 2013						
Obligations du gouvernement du Canada	11,2	\$	28,4	\$	39,6	\$	11	%	23,5	\$	16,1	\$	22,0	\$
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	42,7		0,6		43,3		12		6,8		36,5		35,1	
Obligations de gouvernements provinciaux	4,0		5,2		9,2		3		5,3		3,9		3,7	
Obligations de sociétés émettrices	14,5		3,7		18,2		5		1,7		16,5		11,3	
Actions	22,1		2,5		24,6		7		2,8		21,8		18,6	
Autres titres ou prêts négociables	2,4		0,7		3,1		1		1,0		2,1		2,3	
<b>Total (libellé en dollars canadiens)</b>	<b>96,9</b>		<b>41,1</b>		<b>138,0</b>		<b>39</b>		<b>41,1</b>		<b>96,9</b>		<b>93,0</b>	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	30,3		–		30,3		9		0,6		29,7		19,9	
Obligations du gouvernement des États-Unis	2,9		31,9		34,8		10		33,5		1,3		1,3	
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	26,9		5,6		32,5		9		7,8		24,7		23,2	
Autres obligations souveraines	26,3		22,4		48,7		14		2,1		46,6		44,4	
Obligations de sociétés émettrices	41,0		1,9		42,9		12		5,4		37,5		38,2	
Actions	7,5		2,6		10,1		3		1,6		8,5		7,7	
Autres titres ou prêts négociables	7,3		5,3		12,6		4		5,0		7,6		5,5	
<b>Total (non libellé en dollars canadiens)</b>	<b>142,2</b>		<b>69,7</b>		<b>211,9</b>		<b>61</b>		<b>56,0</b>		<b>155,9</b>		<b>140,2</b>	
<b>Total</b>	<b>239,1</b>	<b>\$</b>	<b>110,8</b>	<b>\$</b>	<b>349,9</b>	<b>\$</b>	<b>100</b>	<b>%</b>	<b>97,1</b>	<b>\$</b>	<b>252,8</b>	<b>\$</b>	<b>233,2</b>	<b>\$</b>
Au 31 octobre 2013	225,9	\$	103,1	\$	329,0	\$	100	%	95,8	\$	233,2	\$		

<sup>1</sup> Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait à des transactions d'emprunt ou de prêt garanti et à des activités de prise en pension et de mise en pension.

<sup>2</sup> Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides moyens détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant :

**TABLEAU 37 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES**

(en milliards de dollars canadiens)

Moyenne pour les trois mois clos les

	31 janvier 2014		31 octobre 2013	
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	65,4	\$	59,6	\$
Filiales bancaires	148,8		141,0	
Succursales à l'étranger	38,6		32,6	
<b>Total</b>	<b>252,8</b>	<b>\$</b>	<b>233,2</b>	<b>\$</b>

Les actifs liquides non grevés sont représentés selon un cadre de l'écart cumulatif des liquidités après ajustements pour tenir compte de la capacité d'absorption du marché pour chaque catégorie d'actifs, des délais de règlement et d'autres restrictions connues limitant la vente ou la cession en garantie possible. En outre, la juste valeur de marché de ces valeurs fluctuera selon l'évolution des taux d'intérêt en vigueur, des écarts de crédit et de la demande sur le marché. Au besoin, nous ajustons la juste valeur de marché à la baisse pour tenir compte des conditions de marché et des exigences des investisseurs attendues dans un scénario de «stress combiné critique». Dans l'ensemble, nous nous attendons à un ajustement à la baisse des justes valeurs de marché actuelles compte tenu de la qualité de crédit élevée sous-jacente et de la liquidité démontrée de notre portefeuille d'actifs liquides. Les «liquidités disponibles» tiennent compte également de notre capacité d'emprunt estimée par le système de la Federal Home Loan Bank (FHLB) des États-Unis.

La TD a accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi qu'aux facilités de crédit de soutien consenties par la Banque centrale européenne. La TD n'inclut pas sa capacité d'emprunt auprès de banques centrales comme une source de liquidités disponibles dans l'évaluation de sa situation de trésorerie.

Les liquidités excédentaires des Services de détail aux États-Unis ne sont pas consolidées avec celles des autres secteurs en raison des restrictions de placement imposées par la Réserve fédérale des États-Unis à l'égard des fonds générés par les activités de dépôts de ses institutions financières. Les liquidités excédentaires détenues par certaines filiales des activités de gestion de patrimoine et d'assurance sont également exclues des calculs de la situation de trésorerie de l'entreprise en raison de restrictions réglementaires sur le placement.

En outre, la TD a des succursales à l'étranger, situées dans des principaux centres mondiaux comme New York, Londres et Singapour pour soutenir les activités des Services bancaires de gros. La société mère fournit régulièrement une garantie de liquidité à l'ensemble de ses succursales et de ses filiales consolidées à l'étranger.

La gestion continue des liquidités des secteurs d'exploitation selon des limites liées à des scénarios de stress permet de s'assurer que des sources de liquidités suffisantes seront disponibles s'il survient une crise de liquidité. Des scénarios de stress additionnels sont aussi utilisés pour évaluer l'éventail possible d'exigences de liquidité auxquelles la Banque pourrait avoir à satisfaire. Nous avons en place des plans de liquidité d'urgence pour chaque secteur d'exploitation d'importance et chaque territoire où nous menons nos activités afin de documenter les mesures de gestion de la liquidité prises et la gouvernance relativement à ces événements de stress. La documentation sur les plans de financement d'urgence fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque.

Les notations de crédit sont importantes pour nos coûts d'emprunt et notre capacité à mobiliser des capitaux. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à notre capacité de conclure des transactions sur dérivés ou des opérations de couverture routinières.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment notre solidité financière, notre situation concurrentielle et notre situation de trésorerie, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

**TABLEAU 38 : NOTATIONS DE CRÉDIT<sup>1</sup>**

Agence de notation	Notation de la dette		Perspectives
	à court terme	à long terme de premier rang	
Moody's	P-1	Aa1	Stable
S&P	A-1+	AA-	Stable
DBRS	R-1 (élevé)	AA	Stable

<sup>1</sup> Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

Nous examinons régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que nos contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Nous détenons des actifs liquides pour nous assurer de pouvoir effectuer les paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de un cran des notations de notre dette à long terme de premier rang. Un abaissement marqué pourrait avoir une incidence sur les exigences de liquidités qui entraînerait la nécessité pour la Banque d'affecter des sûretés additionnelles à nos contreparties. Le tableau ci-après présente les sûretés additionnelles dont le versement aurait pu être exigé à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans de nos notations de crédit.

**TABLEAU 39 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS**

(en milliards de dollars canadiens)

	Moyenne pour les trois clos les	
	31 janvier 2014	31 octobre 2013
Abaissement de un cran	0,2 \$	0,2 \$
Abaissement de deux crans	0,3	0,3
Abaissement de trois crans	0,4	0,4

Dans le cours des activités courantes de la Banque, des titres et d'autres actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement et participer à des systèmes de compensation et/ou de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés figure dans le tableau ci-dessous comme ils sont présentés sur le bilan consolidé intermédiaire de la Banque :

**TABLEAU 40 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS AU BILAN<sup>1</sup>**

(en milliards de dollars canadiens)

	Grevés <sup>2</sup>		Non grevés		Total des actifs	Actifs grevés en pourcentage du total des actifs
	Donnés en garantie <sup>3</sup>	Autres <sup>4</sup>	Disponibles comme garantie <sup>5</sup>	Autres <sup>6</sup>		
						31 janvier 2014
Trésorerie et montants à recevoir de banques	– \$	– \$	– \$	2,9 \$	2,9 \$	– %
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	3,6	1,5	36,0	3,1	44,2	0,6
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres <sup>7</sup>	41,1	22,6	141,2	14,0	218,9	7,0
Dérivés	–	–	–	57,1	57,1	–
Valeurs mobilières prises en pension <sup>8</sup>	–	–	–	72,1	72,1	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	16,3	51,0	70,7	318,4	456,4	7,4
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	9,0	9,0	–
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	5,5	5,5	–
Goodwill	–	–	–	14,1	14,1	–
Autres immobilisations incorporelles	–	–	–	2,7	2,7	–
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	–	–	4,8	4,8	–
Actif d'impôt exigible	–	–	–	1,0	1,0	–
Actifs d'impôt différé	–	–	–	1,8	1,8	–
Autres actifs <sup>9</sup>	–	–	–	18,4	18,4	–
<b>Total</b>	<b>61,0 \$</b>	<b>75,1 \$</b>	<b>247,9 \$</b>	<b>524,9 \$</b>	<b>908,9 \$</b>	<b>15,0 %</b>
Au 31 octobre 2013	56,8 \$	81,7 \$	227,8 \$	495,7 \$	862,0 \$	16,1 %

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

<sup>2</sup> Le grevement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la Banque détient de tels actifs au bilan et hors bilan, il est présumé aux fins de la présentation de cette information que l'actif présenté au bilan est grevé avant l'actif hors bilan.

<sup>3</sup> Représentent les actifs au bilan consolidé de la Banque qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les engagements et les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les valeurs mobilières mises en pension, le prêt de valeurs mobilières, les systèmes de compensation et de paiement et les actifs affectés en garantie dans le cas de transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie afin de soutenir les activités de la FHLB.

<sup>4</sup> Actifs au bilan consolidé de la Banque qui soutiennent des activités de financement de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées et actifs couvrant les ventes à découvert.

<sup>5</sup> Actifs présentés au bilan consolidé de la Banque qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de garantie. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance qui peuvent être cédées en garantie, quoique peu fréquemment cédées en pratique.

- <sup>6</sup> Actifs au bilan consolidé de la Banque qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de garantie dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme garantie de programme de financement (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la SCHL qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).
- <sup>7</sup> Les valeurs mobilières comprennent : les prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières disponibles à la vente et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance.
- <sup>8</sup> Les actifs présentés comme valeurs mobilières prises en pension représentent la valeur de ces transactions, et non la valeur de la sûreté reçue.
- <sup>9</sup> Les autres actifs comprennent les montants à recevoir des courtiers et des clients.

Se reporter à la rubrique «Actifs affectés en garantie et sûretés» de la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires pour de plus amples informations sur les actifs financiers acceptés en garantie que la Banque peut vendre ou céder à nouveau en garantie en l'absence de défaut.

**FINANCEMENT**

La TD a accès à une grande variété de sources de financement garanties et non garanties, à court et à long terme, y compris des canaux de titrisation qu'elle utilise pour satisfaire ses besoins en fonds opérationnels. Les activités de financement de la TD sont menées conformément à la politique mondiale de gestion sur la liquidité et la cession d'actifs, laquelle prévoit notamment que tous les actifs doivent être financés selon la durée appropriée selon la capacité d'absorption du marché en situation de crise.

Notre approche principale de gestion des activités de financement consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires aux entreprises. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux et les comptes de passage de nos activités de gestion de patrimoine au Canada et de TD Ameritrade (collectivement les «dépôts personnels et commerciaux») qui comptent pour plus de 70 % de notre financement total. Le montant du financement à long terme stable assuré par les dépôts personnels et commerciaux à préavis ou sans échéance précise est établi en tenant compte de la permanence d'équilibre attestée selon le scénario de «stress combiné critique».

**TABLEAU 41 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS**

(en milliards de dollars canadiens)

	31 janvier 2014	Aux 31 octobre 2013
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada (y compris des activités canadiennes de gestion de patrimoine)	262,2 \$	260,5 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	215,9	200,0
Autres dépôts	2,1	2,0
<b>Total</b>	<b>480,2 \$</b>	<b>462,5 \$</b>

La Banque a un programme actif de financement externe pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. Notre financement de gros est réparti par régions, par monnaies et par réseaux de distribution. La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre indûment d'un client ou de petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite le financement de gros à court terme qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée afin de limiter les expositions au risque de refinancement et au risque de liquidité des actifs durant un événement de stress.

La Banque continue d'explorer toutes les possibilités d'accéder de manière durable à du financement à moindre coût. Le tableau ci-après présente les diverses sources du financement obtenu respectivement au 31 janvier 2014 et au 31 octobre 2013 :

**TABLEAU 42 : FINANCEMENT DE GROS<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

							31 janvier 2014	Aux 31 octobre 2013
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts de banques <sup>2</sup>	9 689 \$	2 345 \$	155 \$	208 \$	1 \$	21 \$	12 419 \$	11 025 \$
Billet de dépôt au porteur à terme	709	1 134	14	615	–	–	2 472	2 627
Certificats de dépôt	19 515	20 838	12 896	13 873	85	–	67 207	56 139
Papier commercial	4 585	2 112	1 366	531	–	–	8 594	8 192
Papier commercial adossé à des actifs <sup>3</sup>	1 377	1 779	891	37	–	–	4 084	4 081
Obligations sécurisées	–	–	–	2 228	2 227	6 696	11 151	10 442
Titrisation de prêts hypothécaires	2 017	1 304	4 104	4 587	6 372	26 086	44 470	47 552
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	97	203	1 865	893	9 868	17 181	30 107	23 290
Billets et débetures subordonnés <sup>4</sup>	–	–	–	148	–	7 839	7 987	7 982
Titrisation à terme adossée à des actifs	–	–	–	303	–	987	1 290	1 662
<b>Total</b>	<b>37 989 \$</b>	<b>29 715 \$</b>	<b>21 291 \$</b>	<b>23 423 \$</b>	<b>18 553 \$</b>	<b>58 810 \$</b>	<b>189 781 \$</b>	<b>172 992 \$</b>
Dont :								
Garantis	3 394 \$	3 083 \$	4 995 \$	7 155 \$	8 599 \$	33 769 \$	60 995 \$	63 737 \$
Non garantis	34 595	26 632	16 296	16 268	9 954	25 041	128 786	109 255
<b>Total</b>	<b>37 989 \$</b>	<b>29 715 \$</b>	<b>21 291 \$</b>	<b>23 423 \$</b>	<b>18 553 \$</b>	<b>58 810 \$</b>	<b>189 781 \$</b>	<b>172 992 \$</b>

<sup>1</sup> Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

<sup>2</sup> Comprend le total des dépôts à échéance déterminée auprès des banques.

<sup>3</sup> Représente du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des entités structurées consolidées de la Banque.

<sup>4</sup> Les billets et débetures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

La Banque a recours à des programmes de titrisation de créances hypothécaires résidentielles garanties comme une source principale de financement. À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, la Banque a émis, au cours des trois mois clos le 31 janvier 2014, des titres adossés à des créances hypothécaires totalisant 1,5 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2013). Il n'y a pas eu d'autre émission de titres adossés à des créances hypothécaires (1 milliard de dollars au 31 octobre 2013). La Banque a continué d'élargir ses sources de financement à long terme par l'émission de 1,7 milliard de dollars de billets à moyen terme non garantis (6,6 milliards de dollars au 31 octobre 2013) et n'a émis aucune obligation sécurisée au cours du trimestre clos le 31 janvier 2014 (néant au 31 octobre 2013).

**FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ**

En novembre 2013, le BSIF a publié un projet de ligne directrice sur les «normes de liquidité» et compte obtenir des observations du public. La ligne directrice sur les normes de liquidités établit deux normes minimales fondées sur le dispositif de Bâle III, la surveillance de certains traitements étant laissée à la discrétion des autorités nationales : le ratio de liquidité à court terme en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le ratio de liquidité à long terme net en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ces exigences sont complétées par des indicateurs additionnels de suivi et de surveillance, y compris les outils de suivi des liquidités et les outils de suivi du risque de liquidité intrajournalier proposés par le dispositif de Bâle III et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs conçu par le BSIF.

En janvier 2014, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié un document consultatif révisé sur le ratio de liquidité à long terme net. Le ratio révisé comporte des facteurs visant une plus grande stabilité des dépôts de détail et de petites entreprises, fournit une analyse supplémentaire des actifs et des passifs échéant à moins d'un an encadrant le traitement du financement à court terme d'actifs et de passifs symétriques, et propose une plus grande cohérence pour suivre le ratio de liquidité à court terme. La TD continue d'élaborer des stratégies afin d'aligner son cadre de gestion du risque de liquidité avec les normes réglementaires.

**ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Le tableau ci-après présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins de liquidités futurs. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la TD.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas la symétrie entre les actifs et les passifs de la TD ou l'exposition au risque de taux d'intérêt. L'analyse des échéances diffère aussi de la méthode employée par la Banque pour évaluer son exposition possible au risque de liquidité et aux besoins de financement connexes. La TD s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement (ainsi, la TD ne finance pas des actifs illiquides à long terme par des emprunts à court terme). La TD se sert de dépôts personnels et commerciaux stables sans échéance précise (comptes de chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme personnels et commerciaux comme principale source de financement à long terme pour des actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La TD finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables sans échéance précise au moyen de sources de financement à long terme. La TD mène des activités de financement à long terme d'après la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction, compte tenu d'éléments comme les volumes des nouvelles affaires, les renouvellements de prêts à terme et de dépôts à terme et la probabilité que les clients se prévalent de leur option de remboursement ou de rachat anticipé. La TD cherche à synchroniser le plus étroitement possible les échéances de nouveaux financements et le profil d'échéances attendu qui en résulte dans son bilan. La TD recourt également à des dépôts de gros non garantis à court terme pour financer des actifs détenus à des fins de transaction, en fonction de nos estimations internes de la liquidité de ces actifs quand ils sont soumis aux tensions des marchés.

**TABLEAU 43 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE**

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 janvier 2014									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 874	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	2 874
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	31 830	837	126	181	64	-	-	-	11 124	44 162
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	1 923	2 867	3 752	2 554	4 012	7 052	18 895	11 582	48 507	101 144
Dérivés	6 477	2 859	2 565	1 884	3 140	7 748	18 833	13 617	-	57 123
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	179	650	1 132	861	1 184	992	549	646	179	6 372
Valeurs mobilières disponibles à la vente	1 571	5 659	1 252	1 741	1 250	6 230	20 754	15 879	1 803	56 139
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	116	1 136	731	463	1 527	2 642	15 059	33 680	4	55 358
Valeurs mobilières prises en pension	41 525	13 643	10 351	2 414	3 452	673	56	-	-	72 114
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	976	2 170	6 901	6 161	5 631	34 769	105 859	26 412	-	188 879
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	946	1 386	2 350	2 678	2 397	11 723	25 708	9 478	63 815	120 481
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	25 571	25 571
Entreprises et gouvernements	15 893	3 766	4 664	3 885	3 607	8 571	33 812	35 697	10 943	120 838
Titres de créance classés comme prêts	-	674	43	16	13	294	824	1 894	-	3 758
Total des prêts	17 815	7 996	13 958	12 740	11 648	55 357	166 203	73 481	100 329	459 527
Provision pour pertes sur prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 079)	(3 079)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	17 815	7 996	13 958	12 740	11 648	55 357	166 203	73 481	97 250	456 448
Engagements de clients au titre d'acceptations	7 395	1 445	170	1	-	-	-	-	-	9 011
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	5 451	5 451
Goodwill <sup>2</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	14 079	14 079
Autres immobilisations incorporelles <sup>2</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	2 691	2 691
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables <sup>2</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	4 840	4 840
Actif d'impôt exigible	-	988	-	-	-	-	-	-	-	988
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	1 752	1 752
Montants à recevoir des courtiers et des clients	8 622	-	-	-	-	-	-	-	13	8 635
Autres actifs	1 749	370	116	51	148	147	149	213	6 772	9 715
Total de l'actif	122 076	\$ 38 450	\$ 34 153	\$ 22 890	\$ 26 425	\$ 80 841	\$ 240 498	\$ 149 098	\$ 194 465	\$ 908 896
<b>Passif</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	13 521	\$ 19 223	\$ 12 716	\$ 10 603	\$ 4 428	\$ 151	\$ 862	\$ 519	\$ -	\$ 62 023
Dérivés	6 253	3 055	2 580	1 765	2 937	6 780	17 060	13 238	-	53 668
Passifs de titrisation à la juste valeur	2 002	609	3 559	2 499	292	2 141	4 948	2 272	-	18 322
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	98	205	477	390	504	1 723	992	-	-	4 389
Dépôts <sup>3,4</sup>										
Particuliers	5 405	8 192	7 977	6 448	6 016	8 974	12 939	165	276 651	332 767
Banques	10 839	2 474	629	65	1	1	8	12	2 090	16 119
Entreprises et gouvernements	23 175	11 990	4 792	1 133	3 117	11 103	23 933	2 217	131 817	213 277
Total des dépôts	39 419	22 656	13 398	7 646	9 134	20 078	36 880	2 394	410 558	562 163
Acceptations	7 395	1 445	170	1	-	-	-	-	-	9 011
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>1</sup>	1 427	2 465	1 189	651	625	2 264	8 649	8 152	15 557	40 979
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	35 330	1 364	1 663	729	374	101	17	-	-	39 578
Passifs de titrisation au coût amorti	15	695	545	1 356	440	4 231	16 302	2 564	-	26 148
Provisions	4	11	18	4	42	-	-	35	546	660
Passif d'impôt exigible	-	212	-	-	-	-	-	-	-	212
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	302	302
Montants à payer aux courtiers et aux clients	10 031	-	-	-	-	-	-	-	42	10 073
Passifs liés aux assurances	144	217	291	-	488	720	1 360	886	1 543	5 649
Autres passifs <sup>5</sup>	3 044	2 463	1 294	927	798	352	1 390	51	3 475	13 794
Billets et débiteures subordonnés	-	-	-	148	-	-	-	7 839	-	7 987
Passif au titre des actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	29	-	29
Passif au titre des titres de fiducie de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	53 909	53 909
Total du passif et des capitaux propres	118 683	\$ 54 620	\$ 37 900	\$ 26 719	\$ 20 062	\$ 38 541	\$ 88 460	\$ 37 979	\$ 485 932	\$ 908 896
<b>Engagements hors bilan</b>										
<b>Obligations d'achat</b>										
Engagements en vertu de contrats de location simple	66	\$ 135	\$ 200	\$ 198	\$ 195	\$ 754	\$ 1 893	\$ 3 075	\$ -	\$ 6 516
Ententes de services de réseau	2	4	7	7	-	-	-	-	-	20
Guichets automatiques	9	18	44	46	27	62	77	7	-	290
Technologie de centre d'appels	3	5	7	7	8	32	83	-	-	145
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	-	14	26	9	80	137	115	-	-	381
<b>Engagements au titre du crédit et des liquidités</b>										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	856	1 251	2 577	1 635	2 646	3 751	5 613	482	-	18 811
Lettres de crédit documentaires et commerciales	74	109	42	22	8	23	8	2	-	288
Engagements de crédit et de liquidités <sup>6,7</sup>	9 849	10 663	7 503	4 160	3 265	9 903	43 207	1 651	1 538	91 739
<b>Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées</b>										
Engagements de facilités de liquidité à l'égard de titres de PCAA	316	210	200	210	199	17	867	-	-	2 019

<sup>1</sup> Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

<sup>2</sup> Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

<sup>3</sup> Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

<sup>4</sup> Comprennent 11 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans» et une tranche de 7 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans».

<sup>5</sup> Comprennent 127 millions de dollars de contrats de location-financement dont une tranche de 3 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 28 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 42 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans» et une tranche de 28 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».

<sup>6</sup> Comprennent 89 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés fermées.

<sup>7</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

**TABLEAU 43 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2013									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 581	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	\$ —	3 581
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	22 539	402	350	214	138	—	—	—	4 940	28 583
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction <sup>2</sup>	2 087	4 113	2 844	2 919	3 185	7 089	18 528	12 028	49 147	101 940
Dérivés	5 658	2 588	1 887	1 543	1 379	6 801	14 832	14 773	—	49 461
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	180	636	539	911	739	2 132	527	693	175	6 532
Valeurs mobilières disponibles à la vente	3 470	4 284	4 373	1 097	1 851	5 873	22 725	34 033	1 838	79 544
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	293	831	862	548	412	2 825	11 804	12 386	—	29 961
Valeurs mobilières prises en pension	33 159	16 337	7 290	5 171	2 013	260	53	—	—	64 283
<b>Prêts</b>										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 194	1 842	4 552	7 725	6 219	31 175	108 098	25 015	—	185 820
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 014	1 376	2 147	2 375	2 700	10 460	28 099	8 895	62 126	119 192
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	22 222	22 222
Entreprises et gouvernements	17 832	3 886	3 340	4 382	3 090	8 059	31 745	32 682	11 783	116 799
Titres de créance classés comme prêts	—	—	635	41	—	307	893	1 868	—	3 744
<b>Total des prêts</b>	<b>20 040</b>	<b>7 104</b>	<b>10 674</b>	<b>14 523</b>	<b>12 009</b>	<b>50 001</b>	<b>168 835</b>	<b>68 460</b>	<b>96 131</b>	<b>447 777</b>
Provision pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	—	(2 855)	(2 855)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	20 040	7 104	10 674	14 523	12 009	50 001	168 835	68 460	93 276	444 922
Engagements de clients au titre d'acceptations	4 927	1 381	91	—	—	—	—	—	—	6 399
Participation dans TD Ameritrade	—	—	—	—	—	—	—	—	5 300	5 300
Goodwill <sup>3</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—	13 293	13 293
Autres immobilisations incorporelles <sup>3</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—	2 493	2 493
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables <sup>3</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—	4 635	4 635
Actif d'impôt exigible	—	—	—	—	583	—	—	—	—	583
Actifs d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	1 800	1 800
Montants à recevoir des courtiers et des clients	9 183	—	—	—	—	—	—	—	—	9 183
Autres actifs	1 630	317	179	55	171	186	224	39	6 727	9 528
<b>Total de l'actif</b>	<b>106 747</b>	<b>\$ 37 993</b>	<b>\$ 29 089</b>	<b>\$ 26 981</b>	<b>\$ 22 480</b>	<b>\$ 75 167</b>	<b>\$ 237 528</b>	<b>\$ 142 412</b>	<b>\$ 183 624</b>	<b>\$ 862 021</b>
<b>Passif</b>										
Dépôts détenus à des fins de transaction	9 991	\$ 14 000	\$ 18 430	\$ 5 562	\$ 1 609	\$ 156	\$ 807	\$ 412	\$ —	\$ 50 967
Dérivés	5 430	2 719	2 425	1 938	1 627	6 868	13 648	14 816	—	49 471
Passifs de titrisation à la juste valeur	1 896	2 385	2 619	3 529	2 401	1 962	4 662	2 506	—	21 960
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	2	4	1	1	1	3	—	—	—	12
Dépôts <sup>4,5</sup>										
Particuliers	5 288	8 461	9 116	6 778	6 366	9 180	12 666	150	261 463	319 468
Banques	9 412	3 056	355	255	37	14	25	27	3 968	17 149
Entreprises et gouvernements	22 931	13 167	4 058	2 825	3 181	8 824	21 844	1 860	126 298	204 988
<b>Total des dépôts</b>	<b>37 631</b>	<b>24 684</b>	<b>13 529</b>	<b>9 858</b>	<b>9 584</b>	<b>18 018</b>	<b>34 535</b>	<b>2 037</b>	<b>391 729</b>	<b>541 605</b>
Acceptations	4 927	1 381	91	—	—	—	—	—	—	6 399
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert <sup>6</sup>	689	605	1 481	156	777	2 603	9 649	8 526	17 343	41 829
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	27 990	4 201	775	679	682	73	14	—	—	34 414
Passifs de titrisation au coût amorti	40	517	730	578	1 428	3 482	15 794	3 023	—	25 592
Provisions	6	23	21	7	41	3	3	29	563	696
Passif d'impôt exigible	—	—	—	—	137	—	—	—	—	137
Passifs d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	321	321
Montants à payer aux courtiers et aux clients	8 842	3	—	—	—	—	—	—	37	8 882
Passifs liés aux assurances	142	212	284	—	477	703	1 325	866	1 577	5 586
Autres passifs <sup>6</sup>	4 064	3 332	925	536	516	350	1 549	35	3 451	14 758
Billets et débiteures subordonnés	—	—	—	—	149	—	—	7 833	—	7 982
Passif au titre des actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	27	—	27
Passif au titre des titres de fiducie de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	51 383	51 383
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>101 650</b>	<b>\$ 54 066</b>	<b>\$ 41 311</b>	<b>\$ 22 844</b>	<b>\$ 19 426</b>	<b>\$ 34 221</b>	<b>\$ 81 986</b>	<b>\$ 40 110</b>	<b>\$ 466 404</b>	<b>\$ 862 021</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
<b>Obligations d'achat</b>										
Engagements en vertu de contrats de location simple	64	\$ 129	\$ 193	\$ 192	\$ 190	\$ 732	\$ 1 838	\$ 2 918	\$ —	\$ 6 256
Ententes de services de réseau	2	4	7	7	7	—	—	—	—	27
Guichets automatiques	9	20	28	45	46	78	44	—	—	270
Technologie de centre d'appels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	6	69	6	24	7	32	19	—	—	163
<b>Engagements au titre du crédit et des liquidités</b>										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	180	1 007	2 022	2 497	1 485	3 788	5 022	502	—	16 503
Lettres de crédit documentaires et commerciales	41	66	36	14	24	3	15	1	—	200
Engagements de crédit et de liquidités <sup>7,8</sup>	11 675	10 806	6 379	3 676	4 056	8 414	40 395	2 655	1 410	89 466
<b>Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées</b>										
Engagements de facilités de liquidité à l'égard de titres de PCAA	—	561	226	237	187	4	765	—	—	1 980

<sup>1</sup> Certains chiffres correspondants ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

<sup>2</sup> Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

<sup>3</sup> Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

<sup>4</sup> Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

<sup>5</sup> Comprennent 10 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans» et une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans».

<sup>6</sup> Comprennent 103 millions de dollars de contrats de location-financement dont une tranche de 3 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 8 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 mois à 6 mois», une tranche de 8 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 18 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans» et une tranche de 53 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans».

<sup>7</sup> Comprennent 82 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés fermées.

<sup>8</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

## TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des entités structurées, notamment des entités ad hoc. La Banque utilise des entités structurées, telles des entités ad hoc, pour mobiliser des capitaux et obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, pour aider les clients de la Banque à titriser leurs actifs financiers et pour créer pour eux des produits de placement. Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations génèrent des liquidités en permettant aux investisseurs d'avoir facilement accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des entités structurées, voir la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

### Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts aux particuliers et des prêts sur cartes de crédit pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels aux termes du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* soutenu par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). La titrisation des prêts hypothécaires résidentiels avec la SCHL n'est pas admissible à la décomptabilisation et les prêts demeurent donc inscrits au bilan consolidé intermédiaire de la Banque. En outre, la Banque titrise des prêts aux particuliers et des prêts sur cartes de crédit en les vendant à des entités ad hoc soutenues et consolidées par la Banque. La Banque titrise aussi des prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis par l'entremise d'organismes gouvernementaux des États-Unis. Ces prêts sont admissibles à la décomptabilisation et sont sortis du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Tous les autres produits titrisés par la Banque avaient été créés au Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Pour plus de renseignements, se reporter aux notes 6 et 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

**TABLEAU 44 : CRÉANCES TITRISÉES PAR LA BANQUE EN TANT QU'INITIATRICE<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

					<i>Aux</i>	
	Entités ad hoc importantes non consolidées		Entités ad hoc importantes consolidées		Tiers autres que des entités ad hoc	
	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés
	<b>31 janvier 2014</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	23 424	\$ –	–	\$ –	14 957	\$ –
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers <sup>2</sup>	–	–	6 141	–	–	–
Prêts sur cartes de crédit <sup>2</sup>	–	–	150	–	–	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	25	–	–	2 296	50	–
<b>Total des créances</b>	<b>23 449</b>	<b>\$ –</b>	<b>6 291</b>	<b>\$ –</b>	<b>17 253</b>	<b>\$ 50</b>
	<b>31 octobre 2013</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	23 157	\$ –	–	\$ –	16 229	\$ –
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers <sup>2</sup>	–	–	6 141	–	–	–
Prêts sur cartes de crédit <sup>2</sup>	–	–	300	–	–	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	35	–	–	2 322	52	–
<b>Total des créances</b>	<b>23 192</b>	<b>\$ –</b>	<b>6 441</b>	<b>\$ –</b>	<b>18 551</b>	<b>\$ 52</b>

<sup>1</sup> Incluent tous les actifs titrisés par la Banque, qu'ils soient présentés au bilan ou hors bilan aux fins comptables, y compris les actifs qui ne répondent pas aux critères de décomptabilisation, exception faite des titrisations effectuées par l'entremise des entités soutenues par le gouvernement américain pour lesquelles nous ne détenons pas de titres adossés à des créances hypothécaires en résultant.

<sup>2</sup> La Banque, dans toutes les opérations de titrisation qu'elle a entreprises relativement à ses propres actifs, a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation du point de vue des fonds propres.

### Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'importantes entités ad hoc non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité ou en partie selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés. Au 31 janvier 2014, la Banque n'avait comptabilisé aucun droit conservé en raison de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels dans son bilan consolidé intermédiaire.

### Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'entités ad hoc consolidées. La Banque consolide les entités ad hoc puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque, puisque la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques des entités ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc. Au 31 janvier 2014, l'encours du papier commercial émis par les entités ad hoc s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2013), et l'encours des billets émis par les entités ad hoc s'établissait à 1 milliard de dollars (1 milliard de dollars au 31 octobre 2013). Au 31 janvier 2014, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de ces conduits était de 6,1 milliards de dollars (6,1 milliards de dollars au 31 octobre 2013), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par des gouvernements (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2013).

### Prêts sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc consolidée, puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque; la Banque dispose donc d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc et est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc. Au 31 janvier 2014, l'encours des billets émis par l'entité ad hoc consolidée s'établissait à 0,3 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 31 octobre 2013). Au 31 janvier 2014, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de cette entité ad hoc atteignait 0,3 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars au 31 octobre 2013).

**Prêts aux entreprises et aux gouvernements**

La Banque titrise les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

**Titrisation d'actifs initiés par des tiers**

**Entités ad hoc importantes consolidées**

La Banque est exposée au risque de titrisation provenant de certains actifs initiés par des tiers par l'entremise d'une entité ad hoc consolidée. La Banque consolide l'entité ad hoc puisque la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc, que cette dernière est financée en totalité par la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques de cette entité. Au 31 janvier 2014, l'entité ad hoc consolidée avait 374 millions de dollars (312 millions de dollars au 31 octobre 2013) d'actifs garantis par des créances clients sous-jacentes. Les actifs provenaient des États-Unis. La durée moyenne pondérée de ces actifs est de 3,1 ans (3,4 ans au 31 octobre 2013). Au 31 janvier 2014, l'exposition éventuelle maximale de la Banque à des pertes en raison de son financement de l'entité ad hoc s'établissait à 374 millions de dollars (312 millions de dollars au 31 octobre 2013). Au 31 janvier 2014, le financement était fourni principalement par une facilité de premier rang dont la notation attribuée par l'agence de notation était AAA. De plus, au 31 janvier 2014, la Banque s'était engagée à fournir un financement supplémentaire de 16 millions de dollars (53 millions de dollars au 31 octobre 2013) à l'entité ad hoc.

**Entités ad hoc importantes non consolidées**

**Conduits multicédants**

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise des entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 31 janvier 2014, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque compte tenu des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 9,6 milliards de dollars (9,6 milliards de dollars au 31 octobre 2013). De plus, au 31 janvier 2014, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2,0 milliards de dollars à l'égard de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui pourraient être utilisées plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques (2,0 milliards de dollars au 31 octobre 2013).

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

**TABLEAU 45 : EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS SOUTENUS PAR LA BANQUE**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 janvier 2014		31 octobre 2013	
	Exposition et notations des entités ad hoc non consolidées AAA <sup>1</sup>	Durée moyenne pondérée prévue (en années) <sup>2</sup>	Exposition et notations des entités ad hoc non consolidées AAA <sup>1</sup>	Durée moyenne pondérée prévue (en années) <sup>2</sup>
Prêts hypothécaires résidentiels	5 754 \$	2,7	5 590 \$	2,9
Prêts sur cartes de crédit	—	—	—	—
Prêts et crédit-bail – auto	2 024	1,6	2 164	1,3
Prêts et crédit-bail – matériel	—	—	—	—
Créances clients	1 850	2,6	1 850	2,3
<b>Total des créances</b>	<b>9 628 \$</b>	<b>2,4</b>	<b>9 604 \$</b>	<b>2,4</b>

<sup>1</sup> L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'aux actifs notés AAA.

<sup>2</sup> La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actifs est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les portefeuilles de créances renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des portefeuilles amortissables.

Au 31 janvier 2014, la Banque détenait 1 103 millions de dollars de PCAA émis par des conduits multicédants soutenus par la Banque dans les catégories des valeurs mobilières disponibles à la vente, des prêts et des valeurs mobilières détenus à des fins de transaction et dans d'autres catégories dans son bilan consolidé intermédiaire (1 717 millions de dollars au 31 octobre 2013).

**Exposition à des conduits soutenus par des tiers**

La Banque est exposée à des conduits soutenus par des tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité consenties qui s'établissaient à 620 millions de dollars au 31 janvier 2014 (521 millions de dollars au 31 octobre 2013) dont aucune n'a été utilisée (aucune au 31 octobre 2013). Les actifs compris dans ces conduits consistent en des billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto. Au 31 janvier 2014, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation d'au minimum AA.

**Ententes de crédit de financement adossé**

Les «engagements de crédit» qui sont présentés à la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires comprennent les ententes de crédit de financement adossé. Les ententes de crédit de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio d'endettement, par rapport à son industrie. L'exposition de la Banque à des engagements de crédit de financement adossé n'était pas importante au 31 janvier 2014 (ni au 31 octobre 2013).

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

**TABLEAU 46 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014				2013				Trois mois clos les			
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.
Produits d'intérêts nets	4 301	\$ 4 183	\$ 4 145	\$ 3 901	\$ 3 845	\$ 3 842	\$ 3 817	\$ 3 680	\$ 3 817	\$ 3 842	\$ 3 817	\$ 3 680
Produits autres que d'intérêts	3 264	2 817	2 940	2 706	2 722	2 735	2 669	2 582	2 722	2 735	2 669	2 582
Total des produits	7 565	7 000	7 085	6 607	6 567	6 577	6 486	6 262	6 567	6 577	6 486	6 262
Provision pour pertes sur créances	456	352	477	417	385	565	438	388	385	565	438	388
Indemnités d'assurance et charges connexes	683	711	1 140	609	596	688	645	512	596	688	645	512
Charges autres que d'intérêts	4 096	4 164	3 771	3 632	3 502	3 611	3 475	3 376	3 502	3 611	3 475	3 376
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	365	238	249	289	359	176	289	350	359	176	289	350
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	77	81	75	57	59	57	62	54	59	57	62	54
<b>Résultat net – comme présenté</b>	<b>2 042</b>	<b>1 616</b>	<b>1 523</b>	<b>1 717</b>	<b>1 784</b>	<b>1 594</b>	<b>1 701</b>	<b>1 690</b>	<b>1 784</b>	<b>1 594</b>	<b>1 701</b>	<b>1 690</b>
<b>Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat<sup>1</sup></b>												
Amortissement des immobilisations incorporelles	61	59	59	58	56	60	59	59	61	59	59	59
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	(19)	15	(70)	22	(24)	35	–	9	(19)	15	(70)	22
Frais d'intégration liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	21	14	24	30	24	25	25	30	21	14	24	30
Profit à la vente des Services institutionnels TD Waterhouse	(196)	–	–	–	–	–	–	–	(196)	–	–	–
Frais de préparation, coûts de conversion, autres coûts non récurrents liés à la relation avec Aimia à l'égard des programmes de fidélisation et à l'acquisition des comptes de cartes de crédit Visa Aéroplan	115	20	–	–	–	–	–	–	115	20	–	–
Charges/provision pour litiges et liées aux litiges	–	30	–	–	70	–	77	–	–	30	–	–
Incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts	–	(29)	48	–	–	–	–	–	–	(29)	48	–
Frais de restructuration	–	90	–	–	–	–	–	–	–	90	–	–
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	–	–	–	–	–	3	6	3	–	–	–	–
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	–	–	–	–	–	–	(30)	(59)	–	–	–	–
Incidence positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi	–	–	–	–	–	–	(18)	–	–	–	(18)	–
Juste valeur des swaps sur défaut de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, après provision pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	(2)	1	–	–	(2)	1
Incidence de la mégatempête Sandy	–	–	–	–	–	37	–	–	–	–	37	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>(18)</b>	<b>199</b>	<b>61</b>	<b>110</b>	<b>126</b>	<b>160</b>	<b>117</b>	<b>43</b>	<b>(18)</b>	<b>199</b>	<b>61</b>	<b>110</b>
<b>Résultat net – rajusté</b>	<b>2 024</b>	<b>1 815</b>	<b>1 584</b>	<b>1 827</b>	<b>1 910</b>	<b>1 754</b>	<b>1 818</b>	<b>1 733</b>	<b>2 024</b>	<b>1 815</b>	<b>1 584</b>	<b>1 827</b>
Dividendes sur actions privilégiées	46	49	38	49	49	49	49	49	46	49	38	49
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté</b>	<b>1 978</b>	<b>1 766</b>	<b>1 546</b>	<b>1 778</b>	<b>1 861</b>	<b>1 705</b>	<b>1 769</b>	<b>1 684</b>	<b>1 978</b>	<b>1 766</b>	<b>1 546</b>	<b>1 778</b>
Attribuable aux :												
Participations ne donnant pas le contrôle – rajusté	27	27	26	26	26	26	26	26	27	27	26	26
<b>Actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>1 951</b>	<b>\$ 1 739</b>	<b>\$ 1 520</b>	<b>\$ 1 752</b>	<b>\$ 1 835</b>	<b>\$ 1 679</b>	<b>\$ 1 743</b>	<b>\$ 1 658</b>	<b>1 951</b>	<b>\$ 1 739</b>	<b>\$ 1 520</b>	<b>\$ 1 752</b>

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

<b>Résultat de base par action</b>												
Comme présenté	1,07	\$	0,84	\$	0,79	\$	0,89	\$	0,93	\$	0,83	\$
Rajusté	1,06		0,95		0,82		0,95		1,00		0,92	
<b>Résultat dilué par action</b>												
Comme présenté	1,07		0,84		0,79		0,89		0,93		0,83	
Rajusté	1,06		0,95		0,82		0,95		1,00		0,91	
<b>Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté</b>	<b>16,4</b>	<b>%</b>	<b>13,4</b>	<b>%</b>	<b>12,8</b>	<b>%</b>	<b>15,1</b>	<b>%</b>	<b>15,6</b>	<b>%</b>	<b>14,2</b>	<b>%</b>
<b>Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté</b>	<b>16,2</b>	<b>%</b>	<b>15,1</b>	<b>%</b>	<b>13,3</b>	<b>%</b>	<b>16,1</b>	<b>%</b>	<b>16,7</b>	<b>%</b>	<b>15,7</b>	<b>%</b>

<sup>1</sup> Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

## MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque, qui sont présentés aux pages 51 à 90 du présent rapport aux actionnaires, ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de détails sur les méthodes comptables conformes aux IFRS appliquées par la Banque, voir la note 2 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2013. Pour plus de détails sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS utilisés par la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2013.

De plus, la Banque a adopté les normes nouvelles et modifiées suivantes qui ont eu une incidence sur les méthodes comptables et les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS :

### Consolidation

Les normes nouvelles et modifiées suivantes portent sur les états financiers consolidés :

- IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), qui remplace IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (IAS 27), et SIC 12, *Consolidation – entités ad hoc* (SIC 12);
- IFRS 11, *Partenariats* (IFRS 11); et
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12).

La Banque a aussi adopté les modifications apportées à IFRS 10 et les modifications corrélatives d'autres normes.

Les normes et les modifications ont donné lieu à une définition révisée du contrôle qui s'applique à toutes les entités. Les normes susmentionnées entrent toutes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2013 pour la Banque, et doivent être appliquées de manière rétrospective, compte tenu de certains allègements transitoires et certaines exceptions. Afin d'adopter les normes susmentionnées, la Banque a réévalué ses analyses aux fins de consolidation pour toutes ses sociétés émettrices, notamment ses filiales, entreprises associées, coentreprises, entités structurées telles que les entités ad hoc ainsi que pour ses liens conservés avec d'autres entités tierces. Des renseignements supplémentaires sur la mise en œuvre de ces normes sont présentés ci-après.

### États financiers consolidés

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits et pertes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation. La Banque consolide une entité lorsqu'elle la contrôle, d'après les critères présentés ci-dessous.

La Banque contrôle une entité lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités de l'entité ayant l'incidence la plus importante sur les risques ou les rendements de l'entité, elle est exposée aux risques importants ou aux rendements liés à l'entité et a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les risques ou les rendements auxquels elle est exposée. Pour évaluer si la Banque contrôle une entité, l'objet et la conception de l'entité sont pris en compte pour déterminer les activités ayant l'incidence la plus importante sur les risques ou les rendements de l'entité.

La direction doit exercer son jugement pour évaluer si la Banque doit consolider une entité, en particulier une entité complexe. Par exemple, il pourrait être impossible de déterminer si la Banque contrôle une entité en évaluant uniquement les droits de vote pour certaines entités structurées. En pareil cas, le jugement de la direction est nécessaire pour déterminer si la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux activités importantes pertinentes de l'entité. La Banque exerce aussi son jugement afin de déterminer si elle détient ce pouvoir à titre de mandant, soit pour son propre compte, ou à titre de mandataire, soit pour le compte d'une autre partie. Ces prises de décision se fondent sur des faits et circonstances précis et pertinents pour l'entité et pour des transactions connexes envisagées.

Outre la déconsolidation de la Fiducie IV qui est présentée à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires, IFRS 10 n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

### Partenariats

IFRS 11 remplace les indications fournies auparavant par IAS 31, *Participation dans des coentreprises* (IAS 31), et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. La nouvelle norme énonce les principes de la comptabilisation des partenariats qui sont des entreprises sur lesquelles deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. De plus, elle rend obligatoire l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation des partenariats, alors qu'avant la Banque appliquait la consolidation proportionnelle préconisée par IAS 31. Le 1<sup>er</sup> novembre 2012, date de transition, l'adoption d'IFRS 11 par la Banque n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

### Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 exige la présentation d'informations supplémentaires sur les entités consolidées et les entités non consolidées dans lesquelles la Banque détient une participation. IFRS 12 vise à ce que soient présentées des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer le fondement du contrôle, si les actifs et les passifs consolidés sont visés par des restrictions, les expositions au risque entraînées par les liens avec des entités non consolidées, les liens des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités des entités consolidées, et l'exposition de la Banque à des entreprises associées et des coentreprises. L'adoption d'IFRS 12 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque; cependant, la norme entraînera rétrospectivement la présentation d'informations supplémentaires par la Banque en date du 31 octobre 2014.

### Évaluation de la juste valeur

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13), fournit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur qui s'applique quand d'autres normes IFRS exigent ou permettent les évaluations à la juste valeur ou la présentation d'information sur la juste valeur. La norme fournit un cadre sur la façon d'évaluer la juste valeur à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions actuelles du marché. IFRS 13 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2013 pour la Banque, et s'applique de manière prospective. Cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque; cependant, la norme a entraîné la présentation d'informations supplémentaires sur la juste valeur, décrites à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires de manière prospective. Des informations supplémentaires seront présentées par la Banque en date du 31 octobre 2014.

Selon IFRS 13, la juste valeur des instruments financiers négociés sur un marché actif à la date du bilan est fondée sur leurs prix cotés en Bourse disponibles. Pour tous les autres instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions courantes sur le marché qui peuvent être observées pour des marchés pour le même instrument ou un instrument similaire, sans modification ni reconditionnement, ou sur la base d'une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Ces données peuvent comprendre les courbes de taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les techniques d'évaluation comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix de marché observables, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché.

Dans le cas de certains instruments financiers complexes ou illiquides, la juste valeur est établie d'après des techniques d'évaluation qui reposent sur l'hypothèse qu'il n'y ait pas de transactions courantes sur les marchés ou que l'on ne dispose pas de données de marché observables. Le choix de la technique d'évaluation à appliquer fait appel au jugement. Les techniques d'évaluation reposent aussi sur certaines estimations et certains jugements. Les jugements touchent notamment les critères de liquidité et les données de modélisation comme les volatilités, les corrélations, les écarts de crédit, les taux d'actualisation, les taux de remboursements anticipés et les prix des instruments sous-jacents. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera.

La nature des placements en titres de participation privés fait en sorte que l'évaluation par la Banque pourrait changer au fil du temps en raison de changements survenus dans les activités sous-jacentes des placements. Ces changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur du changement de ces facteurs.

Il faut aussi porter des jugements pour comptabiliser les rajustements de juste valeur entrés dans les évaluations fondées sur des modèles afin de tenir compte de l'incertitude relative à la mesure dans l'évaluation d'instruments financiers complexes et négociés moins activement sur le marché. Si le marché des instruments financiers complexes se développait, le cours de ces instruments pourrait devenir plus transparent, ce qui permettrait de peaufiner les modèles d'évaluation.

#### **Avantages du personnel**

Les modifications d'IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19), publiées en juin 2011, éliminent la possibilité d'utiliser la méthode du corridor pour les écarts actuariels, de telle sorte que la Banque devra comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Selon la norme modifiée, la Banque a choisi de reclasser les écarts actuariels cumulés dans les résultats non distribués. Les charges d'intérêts nettes ou les produits d'intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies et sont comptabilisés dans l'état du résultat consolidé, ainsi que le coût des services rendus pour la période et le coût des services passés pour la période. Les coûts de modifications de régime sont comptabilisés au cours de la période d'une modification de régime, que les droits soient acquis ou non. Les réductions sont comptabilisées dans le résultat par la Banque au moment où elles se produisent. Une réduction survient lorsque le nombre de personnes bénéficiant du régime baisse significativement. De plus, la Banque comptabilise une obligation au titre des indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle ne peut plus se rétracter de l'offre d'indemnités de fin de contrat de travail ou lorsqu'elle comptabilise des frais de restructuration s'y rapportant.

Les obligations et les charges projetées au titre des prestations des régimes de retraite et du régime d'avantages complémentaires de retraite de la Banque sont établies au moyen de multiples hypothèses qui peuvent influencer de façon significative sur la valeur de ces montants. Les hypothèses actuarielles, notamment sur le taux d'actualisation, les augmentations de salaire, le taux de variation du coût des soins de santé et le taux de mortalité, représentent les meilleures estimations de la direction et sont révisées annuellement par les actuaires de la Banque. La Banque élabore chaque hypothèse d'après des résultats techniques passés pertinents de la Banque et des données de marché connexes, et elle tient compte du fait que ces données auront une incidence prolongée ou importante sur les hypothèses. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des régimes de retraite est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés de grande qualité au 31 octobre. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. Toutes les hypothèses supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les modifications des hypothèses découlant des changements quant aux attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution des obligations et des charges au titre des prestations des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite au cours des périodes futures.

Les modifications d'IAS 19 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2013 pour la Banque, et ont été appliquées rétrospectivement.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, date de transition, les modifications ont entraîné une augmentation des actifs d'impôt différé de 74 millions de dollars, une diminution des autres actifs de 112 millions de dollars, une augmentation des autres passifs de 98 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués de 136 millions de dollars.

#### **Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers**

Les modifications d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), publiées en décembre 2011, fournissent les obligations d'information courantes visant à aider les investisseurs et les autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence ou l'incidence potentielle des accords de compensation sur la situation financière d'une société. Bien que les modifications d'IFRS 7 entraînent la présentation d'informations supplémentaires, elles n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Les modifications d'IFRS 7 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2013 pour la Banque. Les informations à fournir selon les modifications d'IFRS 7 seront présentées rétrospectivement par la Banque en date du 31 octobre 2014.

#### **MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES**

L'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière. La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque.

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés et adoptera les normes lorsqu'elles seront en vigueur.

#### **Présentation et informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers**

En décembre 2011, l'IASB a publié les modifications apportées à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, qui clarifient les exigences actuelles pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2014 pour la Banque. La Banque continue d'évaluer l'incidence de l'adoption des modifications d'IAS 32.

#### **Droits ou taxes**

En mai 2013, l'IFRS Interpretations Committee (le Comité) a, avec l'approbation de l'IASB, publié l'interprétation IFRIC 21, *Droits ou taxes* (IFRIC 21). IFRIC 21 donne des indications sur le moment où une entité doit comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par le gouvernement, selon IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. IFRIC 21 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2014 pour la Banque, et doit être appliquée de manière rétrospective. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette interprétation.

#### **Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture**

En juin 2013, l'IASB a publié des modifications à IAS 39 qui proposent d'introduire une exception à la disposition relative à la règle d'abandon de la comptabilité de couverture lorsqu'un dérivé désigné comme instrument de couverture fait l'objet d'une novation si certaines conditions sont remplies. Les modifications à IAS 39 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2014 pour la Banque, et doivent être appliquées de manière rétrospective. Les modifications à IAS 39 ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

## **MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)****BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2014	31 octobre 2013
<b>ACTIF</b>		
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques</b>	2 874 \$	3 581 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>	44 162	28 583
	<b>47 036</b>	<b>32 164</b>
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 3)	101 144	101 940
Dérivés (Note 3)	57 123	49 461
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	6 372	6 532
Valeurs mobilières disponibles à la vente (Notes 3, 4)	56 139	79 544
	<b>220 778</b>	<b>237 477</b>
<b>Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance (Note 4)</b>	55 358	29 961
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	72 114	64 283
<b>Prêts (Note 5)</b>		
Prêts hypothécaires résidentiels	188 879	185 820
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	120 481	119 192
Cartes de crédit	25 571	22 222
Entreprises et gouvernements	120 838	116 799
Titres de créance classés comme prêts	3 758	3 744
	<b>459 527</b>	<b>447 777</b>
Provision pour pertes sur prêts (Note 5)	(3 079)	(2 855)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	456 448	444 922
<b>Divers</b>		
Engagements de clients au titre d'acceptations	9 011	6 399
Participation dans TD Ameritrade (Note 8)	5 451	5 300
Goodwill (Note 10)	14 079	13 293
Autres immobilisations incorporelles	2 691	2 493
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	4 840	4 635
Actif d'impôt exigible	988	583
Actifs d'impôt différé (Note 17)	1 752	1 800
Montants à recevoir des courtiers et des clients	8 635	9 183
Autres actifs (Note 11)	9 715	9 528
	<b>57 162</b>	<b>53 214</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>908 896 \$</b>	<b>862 021 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 3, 12)	62 023 \$	50 967 \$
Dérivés (Note 3)	53 668	49 471
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 3)	18 322	21 960
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	4 389	12
	<b>138 402</b>	<b>122 410</b>
<b>Dépôts (Note 12)</b>		
Particuliers	332 767	319 468
Banques	16 119	17 149
Entreprises et gouvernements	213 277	204 988
	<b>562 163</b>	<b>541 605</b>
<b>Divers</b>		
Acceptations	9 011	6 399
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	40 979	41 829
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	39 578	34 414
Passifs de titrisation au coût amorti	26 148	25 592
Provisions (Note 19)	660	696
Passif d'impôt exigible	212	137
Passifs d'impôt différé (Note 17)	302	321
Montants à payer aux courtiers et aux clients	10 073	8 882
Passifs liés aux assurances	5 649	5 586
Autres passifs (Note 13)	13 794	14 758
	<b>146 406</b>	<b>138 614</b>
<b>Billets et débentures subordonnés</b>	7 987	7 982
<b>Passif au titre des actions privilégiées</b>	29	27
<b>Total du passif</b>	<b>854 987</b>	<b>810 638</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Actions ordinaires (en millions d'actions émises et en circulation : 1 841,9 au 31 janv. 2014 et 1 838,9 au 31 oct. 2013) (Note 14)	19 452	19 316
Actions privilégiées (en millions d'actions émises et en circulation : 117,0 au 31 janv. 2014 et 135,8 au 31 oct. 2013) (Note 14)	2 925	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (en millions d'actions autodétenues : (4,2) au 31 janv. 2014 et (3,9) au 31 oct. 2013) (Note 14)	(153)	(145)
Actions autodétenues – privilégiées (en millions d'actions autodétenues : (0,1) au 31 janv. 2014 et (0,1) au 31 oct. 2013) (Note 14)	(3)	(2)
Surplus d'apport	163	170
Résultats non distribués	25 108	23 982
Cumul des autres éléments du résultat global	4 874	3 159
	<b>52 366</b>	<b>49 875</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>	1 543	1 508
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>53 909</b>	<b>51 383</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>908 896 \$</b>	<b>862 021 \$</b>

Certains montants comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'adoption des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS (voir la note 2), du dividende en actions (voir la note 14) et des reclassements afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
<b>Produits d'intérêts</b>		
Prêts	4 883 \$	4 476 \$
Valeurs mobilières		
Intérêts	747	775
Dividendes	275	261
Dépôts auprès de banques	27	20
	<b>5 932</b>	<b>5 532</b>
<b>Charges d'intérêts</b>		
Dépôts	1 103	1 157
Passifs de titrisation	217	239
Billets et débiteures subordonnés	105	117
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	1	4
Divers	205	170
	<b>1 631</b>	<b>1 687</b>
<b>Produits d'intérêts nets</b>	<b>4 301</b>	<b>3 845</b>
<b>Produits autres que d'intérêts</b>		
Services de placement et de valeurs mobilières	787	669
Commissions sur crédit	206	203
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières (Note 4)	88	130
Produits (pertes) de négociation	(16)	(79)
Frais de service	497	454
Services de cartes	424	271
Produits d'assurance	910	921
Honoraires de fiducie	35	35
Autres produits (pertes)	333	118
	<b>3 264</b>	<b>2 722</b>
<b>Total des produits</b>	<b>7 565</b>	<b>6 567</b>
<b>Provision pour pertes sur créances (Note 5)</b>	<b>456</b>	<b>385</b>
<b>Indemnisations d'assurance et charges connexes</b>	<b>683</b>	<b>596</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>		
Salaires et avantages du personnel (Note 16)	2 090	1 901
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	375	351
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris	188	205
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	150	118
Marketing et développement des affaires	171	149
Frais liés aux activités de courtage	81	76
Services professionnels et services-conseils	220	208
Communications	69	70
Divers	752	424
	<b>4 096</b>	<b>3 502</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée</b>	<b>2 330</b>	<b>2 084</b>
<b>Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat</b>	<b>365</b>	<b>359</b>
<b>Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat (Note 8)</b>	<b>77</b>	<b>49</b>
<b>Résultat net</b>	<b>2 042</b>	<b>1 784</b>
<b>Dividendes sur actions privilégiées</b>	<b>46</b>	<b>49</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>	<b>1 996 \$</b>	<b>1 735 \$</b>
Attribuable aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	27 \$	26 \$
Actionnaires ordinaires	1 969	1 709
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (Note 18)</b>		
De base	1 835,3	1 833,6
Dilué	1 841,1	1 845,2
<b>Résultat par action (en dollars) (Note 18)</b>		
De base	1,07 \$	0,93 \$
Dilué	1,07	0,93
<b>Dividendes par action (en dollars)</b>	<b>0,43</b>	<b>0,39</b>

Certains montants comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'adoption des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS (voir la note 2), du dividende en actions (voir la note 14) et des reclassements afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	<b>31 janvier 2014</b>	31 janvier 2013
<b>Résultat net</b>	<b>2 042 \$</b>	<b>1 784 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat</b>		
<i>Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net</i>		
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>1</sup>	(16)	(93)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) lié(e)s aux valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>2</sup>	(54)	(90)
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	3 106	(87)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les participations dans des établissements à l'étranger <sup>3</sup>	(5)	–
Profits nets (pertes nettes) de change des activités de couverture <sup>4</sup>	(1 199)	38
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger <sup>5</sup>	5	–
Variation des profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie <sup>6</sup>	1 107	(58)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures de flux de trésorerie <sup>7</sup>	(1 229)	(297)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net</i>		
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel <sup>8</sup>	(54)	(8)
	<b>1 661</b>	<b>(595)</b>
<b>Résultat global pour la période</b>	<b>3 703 \$</b>	<b>1 189 \$</b>
Attribuable aux :		
Actionnaires privilégiés	46 \$	49 \$
Actionnaires ordinaires	3 630	1 114
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	27	26

<sup>1</sup> Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 17 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 59 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013).

<sup>2</sup> Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 45 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 41 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013).

<sup>3</sup> Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2013).

<sup>4</sup> Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 427 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 13 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013).

<sup>5</sup> Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 1 million de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2013).

<sup>6</sup> Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 759 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 20 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013).

<sup>7</sup> Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 850 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 141 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013).

<sup>8</sup> Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 19 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 (déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 3 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013).

Certains montants comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'adoption des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS (voir la note 2), du dividende en actions (voir la note 14) et des reclassements afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
<b>Actions ordinaires (Note 14)</b>		
Solde au début de la période	19 316 \$	18 691 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	47	62
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	89	270
Solde à la fin de la période	19 452	19 023
<b>Actions privilégiées (Note 14)</b>		
Solde au début de la période	3 395	3 395
Rachat d'actions	(470)	–
Solde à la fin de la période	2 925	3 395
<b>Actions autodétenues – ordinaires (Note 14)</b>		
Solde au début de la période	(145)	(166)
Achat d'actions	(1 119)	(806)
Vente d'actions	1 111	837
Solde à la fin de la période	(153)	(135)
<b>Actions autodétenues – privilégiées (Note 14)</b>		
Solde au début de la période	(2)	(1)
Achat d'actions	(19)	(15)
Vente d'actions	18	13
Solde à la fin de la période	(3)	(3)
<b>Surplus d'apport</b>		
Solde au début de la période	170	196
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	3	(7)
Options sur actions (Note 15)	(1)	(6)
Divers	(9)	2
Solde à la fin de la période	163	185
<b>Résultats non distribués</b>		
Solde au début de la période	23 982	20 863
Résultat net attribuable aux actionnaires	2 015	1 758
Dividendes sur actions ordinaires	(789)	(706)
Dividendes sur actions privilégiées	(46)	(49)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(54)	(8)
Solde à la fin de la période	25 108	21 858
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>		
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente :</i>		
Solde au début de la période	732	1 475
Autres éléments du résultat global	(70)	(183)
Solde à la fin de la période	662	1 292
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>		
Solde au début de la période	722	(426)
Autres éléments du résultat global	1 907	(49)
Solde à la fin de la période	2 629	(475)
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>		
Solde au début de la période	1 705	2 596
Autres éléments du résultat global	(122)	(355)
Solde à la fin de la période	1 583	2 241
<b>Total</b>	<b>4 874</b>	<b>3 058</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales</b>		
Solde au début de la période	1 508	1 477
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	27	26
Divers	8	(18)
Solde à la fin de la période	1 543	1 485
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>53 909 \$</b>	<b>48 866 \$</b>

Certains montants comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'adoption des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS (voir la note 2), du dividende en actions (voir la note 14) et des reclassements afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>		
Résultat net avant impôt sur le résultat	2 407 \$	2 143 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation		
Provision pour pertes sur créances ( <b>Note 5</b> )	456	385
Amortissement	133	128
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	150	118
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières ( <b>Note 4</b> )	(88)	(130)
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée ( <b>Note 8</b> )	(77)	(59)
Impôt différé	61	9
Variations des actifs et passifs d'exploitation		
Intérêts à recevoir et à payer ( <b>Notes 11, 13</b> )	(86)	(261)
Valeurs mobilières vendues à découvert	(850)	771
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	796	(3 309)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(9 144)	(6 188)
Dépôts	37 335	11 814
Dérivés	(3 465)	(1 138)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	155	(102)
Passifs de titrisation	(3 082)	(1 104)
Divers	(6 437)	(2 457)
Impôt sur le résultat payé	(53)	(306)
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation</b>	<b>18 211</b>	<b>314</b>
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>		
Variation des valeurs mobilières mises en pension	5 164	(1 472)
Remboursement de billets et de débetures subordonnés	-	(2 500)
Remboursement ou rachat de passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	2	(350)
Écart de change sur les billets et débetures subordonnés émis en monnaie étrangère et autres	5	16
Émission d'actions ordinaires ( <b>Note 14</b> )	38	48
Rachats d'actions privilégiées ( <b>Note 14</b> )	(470)	-
Vente d'actions autodétenues ( <b>Note 14</b> )	1 132	843
Achat d'actions autodétenues ( <b>Note 14</b> )	(1 138)	(821)
Dividendes versés	(746)	(485)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(27)	(26)
<b>Flux de trésorerie nets des activités de financement</b>	<b>3 960</b>	<b>(4 747)</b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(15 579)	(8 641)
Activités relatives aux valeurs mobilières disponibles à la vente ( <b>Note 4</b> )		
Achats	(9 700)	(10 439)
Produit tiré des échéances	10 606	13 222
Produit tiré des ventes	3 079	6 419
Activités relatives aux valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance ( <b>Note 4</b> )		
Achats	(2 415)	-
Produit tiré des échéances	1 861	-
Activités relatives aux titres de créance classés comme prêts		
Achats	(1)	(50)
Produit tiré des échéances	197	601
Achats nets de locaux, de matériel et d'autres actifs amortissables	(338)	(79)
Valeurs mobilières prises en pension (mises en pension)	(7 831)	3 146
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements, d'acquisitions et de la vente d'actions de TD Ameritrade ( <b>Notes 8, 9</b> )	(2 881)	-
<b>Flux de trésorerie nets des activités d'investissement</b>	<b>(23 002)</b>	<b>4 179</b>
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	124	(46)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques</b>	<b>(707)</b>	<b>(300)</b>
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	3 581	3 436
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période</b>	<b>2 874 \$</b>	<b>3 136 \$</b>
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>		
Montant des intérêts payés au cours de la période	1 702 \$	1 976 \$
Montant des intérêts reçus au cours de la période	5 642	5 299
Montant des dividendes reçus au cours de la période	304	270

Certains montants comparatifs ont été retraités pour tenir compte de l'adoption des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS (voir la note 2), du dividende en actions (voir la note 14) et des reclassements afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

### NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

#### INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La Banque est issue de la fusion, le 1<sup>er</sup> février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités principales dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

#### BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2013 de la Banque, ainsi qu'en appliquant les nouvelles normes IFRS et modifications de normes IFRS (les normes nouvelles et modifiées selon les IFRS) adoptées par la Banque et décrites à la note 2 ci-dessous. De plus, les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints reflètent l'effet du dividende en actions, comme il est mentionné à la note 14, sur le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque, comme s'il était appliqué rétrospectivement à toutes les périodes présentées. Les résultats sectoriels comparatifs de la Banque ont aussi été retraités afin de refléter le réalignement des secteurs survenu le 1<sup>er</sup> novembre 2013 et décrit de façon plus détaillée à la note 20. Certains montants comparatifs figurant dans les notes des états financiers consolidés intermédiaires ont été reclassés, à la suite de l'adoption des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS, du dividende en actions et des reclassements afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels 2013 de la Banque et à la note 2 ci-dessous. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 26 février 2014.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour des états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels 2013 et les notes figurant aux pages 115 à 195 du rapport annuel 2013 de la Banque et les passages ombragés du rapport de gestion 2013 inclus aux pages 74 à 98 du rapport annuel 2013 de la Banque. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2013 de la Banque.

### NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

#### MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

La Banque a adopté les normes nouvelles et modifiées suivantes.

##### *Consolidation*

Les normes nouvelles et modifiées suivantes portent sur les états financiers consolidés :

- IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), qui remplace IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (IAS 27), et SIC 12, *Consolidation – entités ad hoc* (SIC 12);
- IFRS 11, *Partenariats* (IFRS 11); et
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12).

La Banque a aussi adopté les modifications apportées à IFRS 10 et les modifications corrélatives d'autres normes.

Les normes et les modifications ont donné lieu à une définition révisée du contrôle qui s'applique à toutes les entités. Les normes susmentionnées entrent toutes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2013 pour la Banque, et doivent être appliquées de manière rétrospective, compte tenu de certains allègements transitoires et certaines exceptions. Afin d'adopter les normes susmentionnées, la Banque a réévalué ses analyses aux fins de consolidation pour toutes ses sociétés émettrices, notamment ses filiales, entreprises associées, coentreprises, entités structurées telles que les entités ad hoc ainsi que pour ses liens conservés avec d'autres entités tierces. Des renseignements supplémentaires sur la mise en œuvre de ces normes sont présentés ci-après.

##### *États financiers consolidés*

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits et pertes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation. La Banque consolide une entité lorsqu'elle la contrôle, d'après les critères présentés ci-dessous.

La Banque contrôle une entité lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités de l'entité ayant l'incidence la plus importante sur les risques ou les rendements de l'entité, elle est exposée aux risques importants ou aux rendements liés à l'entité et a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les risques ou les rendements auxquels elle est exposée. Pour évaluer si la Banque contrôle une entité, l'objet et la conception de l'entité sont pris en compte pour déterminer les activités ayant l'incidence la plus importante sur les risques ou les rendements de l'entité.

La direction doit exercer son jugement pour évaluer si la Banque doit consolider une entité, en particulier une entité complexe. Par exemple, il pourrait être impossible de déterminer si la Banque contrôle une entité en évaluant uniquement les droits de vote pour certaines entités structurées. En pareil cas, le jugement de la direction est nécessaire pour déterminer si la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux activités importantes pertinentes de l'entité. La Banque exerce aussi son jugement afin de déterminer si elle détient ce pouvoir à titre de mandant, soit pour son propre compte, ou à titre de mandataire, soit pour le compte d'une autre partie. Ces prises de décision se fondent sur des faits et circonstances précis et pertinents pour l'entité et pour des transactions connexes envisagées.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2012, date de transition, l'adoption d'IFRS 10 par la Banque a entraîné la déconsolidation de Fiducie de capital TD IV (Fiducie IV), laquelle était consolidée auparavant par la Banque. Au moment de la déconsolidation de la Fiducie IV, les billets de Fiducie de capital TD IV (les billets TD CaTS IV) émis par la Fiducie IV ont été retirés des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Ce retrait a entraîné une diminution des passifs au titre des titres de fiducie de capital de 1,75 milliard de dollars qui a été remplacé par un montant équivalent de passifs au titre des billets de dépôt émis par la Banque à la Fiducie IV. L'incidence est une baisse d'environ 5 millions de dollars des résultats non distribués d'ouverture de la Banque attribuable au différentiel de taux d'intérêt entre les billets TD CaTS IV et les billets de dépôt. Outre la déconsolidation de la Fiducie IV, IFRS 10 n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

#### *Partenariats*

IFRS 11 remplace les indications fournies auparavant par IAS 31, *Participation dans des coentreprises* (IAS 31), et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. La nouvelle norme énonce les principes de la comptabilisation des partenariats qui sont des entreprises sur lesquelles deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. De plus, elle rend obligatoire l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation des partenariats, alors qu'avant la Banque appliquait la consolidation proportionnelle préconisée par IAS 31. Le 1<sup>er</sup> novembre 2012, date de transition, l'adoption d'IFRS 11 par la Banque n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

#### *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*

IFRS 12 exige la présentation d'informations supplémentaires sur les entités consolidées et les entités non consolidées dans lesquelles la Banque détient une participation. IFRS 12 vise à ce que soient présentées des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer le fondement du contrôle, si les actifs et les passifs consolidés sont visés par des restrictions, les expositions au risque entraînées par les liens avec des entités non consolidées, les liens des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités des entités consolidées, et l'exposition de la Banque à des entreprises associées et des coentreprises. L'adoption d'IFRS 12 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque; cependant, la norme entraînera rétrospectivement la présentation d'informations supplémentaires par la Banque en date du 31 octobre 2014.

#### *Évaluation de la juste valeur*

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13), fournit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur qui s'applique quand d'autres normes IFRS exigent ou permettent les évaluations à la juste valeur ou la présentation d'information sur la juste valeur. La norme fournit un cadre sur la façon d'évaluer la juste valeur à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions actuelles du marché. IFRS 13 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2013 pour la Banque, et s'applique de manière prospective. Cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque; cependant, la norme a entraîné la présentation d'informations supplémentaires sur la juste valeur, décrites à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires de manière prospective. Des informations supplémentaires seront présentées par la Banque en date du 31 octobre 2014.

#### *Avantages du personnel*

Les modifications d'IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19), publiées en juin 2011, éliminent la possibilité d'utiliser la méthode du corridor pour les écarts actuariels, de telle sorte que la Banque devra comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Selon la norme modifiée, la Banque a choisi de reclasser les écarts actuariels cumulés dans les résultats non distribués. Les charges d'intérêts nettes ou les produits d'intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies et sont comptabilisés dans l'état du résultat consolidé intermédiaire, ainsi que le coût des services rendus pour la période et le coût des services passés pour la période. Les coûts de modifications de régime sont comptabilisés au cours de la période d'une modification de régime, que les droits soient acquis ou non. Les réductions sont comptabilisées dans le résultat par la Banque au moment où elles se produisent. Une réduction survient lorsque le nombre de personnes bénéficiant du régime baisse significativement. De plus, la Banque comptabilise une obligation au titre des indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle ne peut plus se rétracter de l'offre d'indemnités de fin de contrat de travail ou lorsqu'elle comptabilise des frais de restructuration s'y rapportant.

Les obligations et les charges projetées au titre des prestations des régimes de retraite et du régime d'avantages complémentaires de retraite de la Banque sont établies au moyen de multiples hypothèses qui peuvent influencer de façon significative sur la valeur de ces montants. Les hypothèses actuarielles, notamment sur le taux d'actualisation, les augmentations de salaire, le taux de variation du coût des soins de santé et le taux de mortalité, représentent les meilleures estimations de la direction et sont révisées annuellement par les actuaires de la Banque. La Banque élabore chaque hypothèse d'après des résultats techniques passés pertinents de la Banque et des données de marché connexes, et elle tient compte du fait que ces données auront une incidence prolongée ou importante sur les hypothèses. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des régimes de retraite est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés de grande qualité au 31 octobre. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. Toutes les hypothèses supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les modifications des hypothèses découlant des changements quant aux attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution des obligations et des charges au titre des prestations des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite au cours des périodes futures.

Les modifications d'IAS 19 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2013 pour la Banque, et ont été appliquées rétrospectivement.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, date de transition, les modifications ont entraîné une augmentation des actifs d'impôt différé de 74 millions de dollars, une diminution des autres actifs de 112 millions de dollars, une augmentation des autres passifs de 98 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués de 136 millions de dollars.

#### *Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers*

Les modifications d'IFRS 7, *Instrument financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), publiées en décembre 2011, fournissent les obligations d'information courantes visant à aider les investisseurs et les autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence ou l'incidence potentielle des accords de compensation sur la situation financière d'une société. Bien que les modifications d'IFRS 7 entraînent la présentation d'informations supplémentaires, elles n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Les modifications d'IFRS 7 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2013 pour la Banque. Les informations à fournir selon les modifications d'IFRS 7 seront présentées rétrospectivement par la Banque en date du 31 octobre 2014.

**Résumé de l'incidence à l'adoption de normes nouvelles et modifiées**

Le tableau suivant présente l'incidence à l'adoption de normes nouvelles et modifiées :

**Incidence à l'adoption de normes nouvelles et modifiées**

(en millions de dollars canadiens)

	Au				
	31 octobre 2013				
	Présenté antérieurement	Ajustement lié à IAS 19	Ajustement lié à IFRS 10 et 11	Total des ajustements	Montants rajustés
<b>ACTIF</b>					
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	28 855	\$ –	\$ (272)	\$ (272)	\$ 28 583
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	101 928	–	12	12	101 940
Valeurs mobilières disponibles à la vente	79 541	–	3	3	79 544
Goodwill	13 297	–	(4)	(4)	13 293
Actifs d'impôt différé	1 588	212	–	212	1 800
Autres actifs	9 990	(450)	(12)	(462)	9 528
	235 199	(238)	(273)	(511)	234 688
<b>PASSIF</b>					
Dépôts – Particuliers	319 749	–	(281)	(281)	319 468
Dépôts – Entreprises et gouvernements	203 204	–	1 784	1 784	204 988
Passif d'impôt exigible	134	–	3	3	137
Montants à payer aux courtiers et aux clients	8 908	–	(26)	(26)	8 882
Autres passifs	14 419	346	(7)	339	14 758
Passif au titre des titres de fiducie de capital	1 740	–	(1 740)	(1 740)	–
	548 154	346	(267)	79	548 233
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Résultats non distribués	24 565	(578)	(5)	(583)	23 982
Cumul des autres éléments du résultat global	3 166	(6)	(1)	(7)	3 159
	27 731	\$ (584)	\$ (6)	\$ (590)	\$ 27 141

*Douze mois clos le 31 octobre 2013*

<b>Résultat net</b>	6 662	\$	(22)	\$	–	\$	(22)	\$	6 640	\$
---------------------	-------	----	------	----	---	----	------	----	-------	----

	Au				
	31 janvier 2013				
	Présenté antérieurement	Ajustement lié à IAS 19	Ajustement lié à IFRS 10 et 11	Total des ajustements	Montants rajustés
<b>ACTIF</b>					
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	30 337	\$ –	\$ (188)	\$ (188)	\$ 30 149
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	97 835	–	5	5	97 840
Valeurs mobilières disponibles à la vente	88 715	–	3	3	88 718
Goodwill	12 292	–	(1)	(1)	12 291
Actifs d'impôt différé	972	375	–	375	1 347
Autres actifs	9 916	(421)	(5)	(426)	9 490
	240 067	(46)	(186)	(232)	239 835
<b>PASSIF</b>					
Dépôts – Particuliers	300 349	–	(214)	(214)	300 135
Dépôts – Entreprises et gouvernements	180 937	–	1 802	1 802	182 739
Passif d'impôt exigible	124	–	3	3	127
Montants à payer aux courtiers et aux clients	8 605	–	(23)	(23)	8 582
Autres passifs	12 168	864	(4)	860	13 028
Passif au titre des titres de fiducie de capital	1 868	–	(1 746)	(1 746)	122
	504 051	864	(182)	682	504 733
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
Résultats non distribués	22 772	(910)	(4)	(914)	21 858
	22 772	\$ (910)	\$ (4)	\$ (914)	\$ 21 858

*Trois mois clos le 31 janvier 2013*

<b>Résultat net</b>	1 790	\$	(7)	\$	1	\$	(6)	\$	1 784	\$
---------------------	-------	----	-----	----	---	----	-----	----	-------	----

**MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES**

L'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière. La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque.

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés et adoptera les normes lorsqu'elles seront en vigueur.

**Présentation – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers**

En décembre 2011, l'IASB a publié les modifications apportées à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, qui clarifient les exigences actuelles pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2014 pour la Banque. La Banque continue d'évaluer l'incidence de l'adoption des modifications d'IAS 32.

**Droits ou taxes**

En mai 2013, l'IFRS Interpretations Committee (le Comité) a, avec l'approbation de l'IASB, publié l'Interprétation IFRIC 21, *Droits ou taxes* (IFRIC 21). IFRIC 21 donne des indications sur le moment où une entité doit comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par le gouvernement, selon IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. IFRIC 21 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2014 pour la Banque, et doit être appliquée de manière rétrospective. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette interprétation.

**Instruments financiers**

IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), reflète les travaux de l'IASB sur le remplacement de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et sera achevée et appliquée en trois phases distinctes : 1) Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers; 2) Modèles de dépréciation; et 3) Comptabilité de couverture. Des exigences générales relatives à la comptabilité de couverture ont été ajoutées dans le cadre de la phase 3 du projet d'IFRS 9, mais la question de la comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet d'IFRS 9 et sera dorénavant considérée dans une norme distincte qui sera publiée séparément. L'IASB a décidé en novembre 2013 de reporter la date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 9 et d'attendre la version définitive des exigences en matière de dépréciation, avant de fixer une nouvelle date d'entrée en vigueur obligatoire. La Banque surveille actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 ainsi que de toute modification future potentielle de cette norme, y compris la comptabilité de macro-couverture proposée.

**Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture**

En juin 2013, l'IASB a publié des modifications à IAS 39 qui proposent d'introduire une exception à la disposition relative à la règle d'abandon de la comptabilité de couverture lorsqu'un dérivé désigné comme instrument de couverture fait l'objet d'une novation si certaines conditions sont remplies. Les modifications à IAS 39 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2014 pour la Banque, et doivent être appliquées de manière rétrospective. Les modifications à IAS 39 ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les résultats de la Banque.

**NOTE 3 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR**

Certains actifs et passifs, surtout des instruments financiers, sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les prêts et les valeurs mobilières classés comme détenus à des fins de transaction, les actifs et les passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les instruments classés comme disponibles à la vente, les dérivés, certaines valeurs mobilières prises en pension, certains dépôts classés comme détenus à des fins de transaction, les passifs de titrisation à la juste valeur, les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et certaines obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension. Tous les autres actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur est présentée ci-dessous.

**CALCUL DE LA JUSTE VALEUR**

La juste valeur des instruments financiers négociés sur un marché actif à la date du bilan est fondée sur leurs prix cotés en Bourse disponibles. Pour tous les autres instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions courantes sur le marché qui peuvent être observées sur des marchés pour le même instrument ou un instrument similaire, sans modification ni reconditionnement, ou sur la base d'une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Ces données peuvent comprendre les courbes de taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les techniques d'évaluation comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix de marché observables, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché.

Dans le cas de certains instruments financiers complexes ou illiquides, la juste valeur est établie d'après des techniques d'évaluation qui reposent sur l'hypothèse qu'il n'y ait pas de transactions courantes sur les marchés ou que l'on ne dispose pas de données de marché observables. Le choix de la technique d'évaluation à appliquer fait appel au jugement. Les techniques d'évaluation reposent aussi sur certaines estimations et certains jugements. Les jugements touchent notamment les critères de liquidité et les données de modélisation comme les volatilités, les corrélations, les écarts de crédit, les taux d'actualisation, les taux de remboursements anticipés et les prix des instruments sous-jacents. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera.

La nature des placements en titres de participation privés fait en sorte que l'évaluation par la Banque pourrait changer au fil du temps en raison de changements survenus dans les activités sous-jacentes des placements. Ces changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur du changement de ces facteurs.

Il faut aussi porter des jugements pour comptabiliser les rajustements de juste valeur entrés dans les évaluations fondées sur des modèles afin de tenir compte de l'incertitude relative à la mesure dans l'évaluation d'instruments financiers complexes et négociés moins activement sur le marché. Si le marché des instruments financiers complexes se développait, le cours de ces instruments pourrait devenir plus transparent, ce qui permettrait de peaufiner les modèles d'évaluation.

**GOVERNANCE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION**

Les processus d'évaluation suivent des politiques et des procédures approuvées par la haute direction et par des spécialistes en la matière. La surveillance par la haute direction du processus d'évaluation relève de divers comités chargés d'évaluations. De plus, la Banque met en place un certain nombre de contrôles supplémentaires, notamment un processus de vérification indépendante des prix assurant l'exactitude des évaluations de la juste valeur présentées dans les états financiers. Les sources utilisées pour l'évaluation indépendante respectent les critères établis dans les politiques approuvées touchant l'évaluation, qui prennent en compte l'évaluation de la fiabilité, la pertinence et la fréquence des données.

**MÉTHODES ET HYPOTHÈSES**

Aux fins de l'évaluation et de la présentation de l'information financière, la Banque calcule la juste valeur selon les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

**Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement**

La juste valeur des titres de créance des gouvernements canadiens repose sur les prix cotés sur des marchés actifs, s'ils sont disponibles. Si aucun prix coté n'est disponible, des techniques d'évaluation comme les modèles de flux de trésorerie actualisés peuvent être utilisés, ce qui maximise le recours aux données observables telles que les courbes de rendement des titres de gouvernements.

La juste valeur des titres de créance du gouvernement fédéral américain et des gouvernements d'États américains, de même que les titres de créance des organismes gouvernementaux américains, est établie en se référant aux prix des transactions récentes, aux cours de courtiers ou aux prix de fournisseurs indépendants. Il est possible que les courtiers et les fournisseurs indépendants utilisent un modèle d'évaluation propre à une catégorie pour évaluer ces valeurs mobilières. Les données de marché observables du modèle comprennent les prix du marché prévus, mais non encore annoncés, les indices applicables et des

données telles que le coupon, l'échéance et l'échéance moyenne pondérée de la catégorie. Les données de marché utilisées dans le modèle d'évaluation comprennent, sans toutefois s'y restreindre, les courbes de rendement indexées et les écarts de négociation.

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles est établie principalement à l'aide des cours de courtiers, des prix de fournisseurs indépendants et d'autres techniques d'évaluation, comme l'utilisation de modèles d'écart redressé en fonction des options recourant à des données telles que des hypothèses de taux de remboursements anticipés rattachées à la garantie sous-jacente. Les données observables comprennent, sans toutefois s'y restreindre, les courbes de rendement indexées et les écarts cours acheteur-cours vendeur. D'autres données peuvent comprendre les hypothèses relatives à la volatilité formulées à partir de simulations de Monte-Carlo et tiennent compte de facteurs comme la qualité du crédit de la contrepartie, la liquidité et la concentration.

#### **Autres titres de créance**

La juste valeur des titres de créance de sociétés et des autres titres de créance, y compris les titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transactions à la catégorie disponibles à la vente, repose principalement sur des cours de courtiers, des prix de fournisseurs indépendants ou d'autres techniques d'évaluation, comme les techniques fondées sur les flux de trésorerie actualisés. Les données de marché utilisées dans les techniques d'évaluation ou les prix des fournisseurs indépendants ou les cours de courtiers sous-jacents comprennent des courbes de rendement de titres de référence et de titres de gouvernements, des écarts de crédit et des données sur les transactions exécutées.

Les titres adossés à des créances mobilières sont évalués à la juste valeur principalement à partir des prix de fournisseurs indépendants. Les fournisseurs indépendants utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables telles que les courbes de rendement de titres de référence et des écarts cours acheteur-cours vendeur. Le modèle tient également compte des données pertinentes à l'égard des garanties sous-jacentes, comme les hypothèses relatives à la durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance et au taux des remboursements anticipés.

#### **Titres de capitaux propres**

La juste valeur des titres de capitaux propres repose sur les prix cotés sur des marchés actifs, s'ils sont disponibles. S'il n'y a pas de prix cotés disponibles facilement, comme pour les titres de capitaux propres privés, ou si l'écart cours acheteur-cours vendeur est important, la juste valeur est calculée d'après les prix cotés de titres semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, y compris l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les multiples du résultat avant impôt et amortissement, et d'autres techniques d'évaluation pertinentes.

S'il existe des restrictions quant à la négociation des titres de capitaux propres détenus, un ajustement de valeur est comptabilisé par rapport aux prix disponibles, afin de tenir compte de la nature des restrictions. Cependant, les restrictions qui ne font pas partie du titre détenu et qui représentent un accord contractuel distinct conclu par la Banque et un tiers n'influent pas sur la juste valeur de l'instrument initial.

#### **Droits conservés**

Les méthodes et les hypothèses employées pour calculer la juste valeur des droits conservés sont décrites à la note 4 des états financiers consolidés annuels 2013 de la Banque.

#### **Prêts**

La juste valeur estimée des prêts comptabilisés au coût amorti, autres que les titres de créance classés comme prêts, reflète les variations survenues dans les cours du marché depuis que les prêts ont été consentis ou achetés. En ce qui a trait aux prêts productifs à taux fixe, la juste valeur estimée est établie par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus liés à ces prêts aux taux d'intérêt actuels du marché pour des prêts ayant des risques de crédit similaires. En ce qui a trait aux prêts productifs à taux variable, les variations des taux d'intérêt ont une incidence minimale sur la juste valeur étant donné que les taux d'intérêt imputés aux prêts sont révisés régulièrement en fonction du marché. Ainsi, la juste valeur est présumée se rapprocher de la valeur comptable. La juste valeur des prêts n'est pas rajustée pour tenir compte de la valeur de toute protection de crédit que la Banque a pu acheter pour atténuer le risque de crédit.

À la comptabilisation initiale, les titres de créance classés comme prêts ne comprennent pas les titres qui ont des prix cotés sur des marchés actifs. S'il n'y a pas de prix cotés disponibles facilement, la juste valeur est établie d'après les prix cotés de titres semblables, d'après d'autres preuves indirectes ou à l'aide d'une technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Si les prix cotés sur des marchés actifs deviennent disponibles par la suite, ils sont utilisés pour établir la juste valeur des titres de créance classés comme prêts.

La juste valeur des prêts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui comprennent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, est établie d'après les prix de marché observables, s'ils sont disponibles. Lorsque la Banque est teneur de marché pour des prêts négociés sur le marché secondaire, la juste valeur est établie à l'aide des prix réels, ou des prix pour des transactions comparables. Quant aux prêts pour lesquels la Banque n'est pas teneur de marché, la Banque obtient des cours de courtiers d'autres courtiers dignes de confiance, et corrobore ces informations en recourant à des techniques d'évaluation ou en obtenant des prix de consensus ou des prix composites auprès de services d'évaluation.

#### **Marchandises**

La juste valeur des marchandises physiques est déterminée d'après les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles. La Banque négocie également des contrats de dérivés de marchandises qui peuvent être négociés sur une Bourse ou sur des marchés hors cote. La détermination de la juste valeur des instruments financiers dérivés est décrite ci-après.

#### **Instruments financiers dérivés**

La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés en Bourse est déterminée d'après les prix cotés. La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés hors Bourse est estimée à l'aide de techniques d'évaluation bien établies comme les techniques fondées sur les flux de trésorerie actualisés, le modèle Black-Scholes et la simulation de Monte-Carlo. Les modèles d'évaluation utilisent des données observables sur le marché ou corroborées par ces dernières.

Les prix obtenus en utilisant ces modèles sont comptabilisés déduction faite des ajustements de valeur. Les données utilisées dans les modèles d'évaluation sont fonction du type de dérivé et de la nature de l'instrument sous-jacent et sont propres à l'instrument évalué. Les données peuvent comprendre, sans toutefois s'y restreindre, les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les ratios dividende/cours projetés, les prix au comptant et à terme des marchandises, les taux de recouvrement, la volatilité, les cours au comptant et la corrélation.

Un ajustement de valeur lié au risque de crédit est comptabilisé par rapport à la valeur selon le modèle des dérivés négociés hors Bourse pour tenir compte de l'incertitude liée à la possibilité qu'une des deux contreparties à un dérivé ne soit pas en mesure de respecter ses obligations dans le cadre du contrat. Pour établir les ajustements de valeur liés au risque de crédit, la Banque tient compte des conventions-cadres de compensation et des garanties, et évalue la solvabilité de la contrepartie et sa propre qualité de crédit, en évaluant les montants futurs pouvant être dus à la Banque ou dus par la Banque.

S'il y a défaut d'une contrepartie, une provision spécifique est établie pour constater la valeur de réalisation estimée, déduction faite de la valeur des biens donnés en garantie, en fonction du prix en vigueur sur le marché au moment où le défaut est constaté. Dans ce cas, la valeur de réalisation estimée est mesurée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus selon un taux d'intérêt effectif approprié immédiatement avant la dépréciation, après rajustement pour

tenir compte de la valeur des biens donnés en garantie. La juste valeur des dérivés détenus à des fins autres que de transaction est établie de la même manière que pour les dérivés détenus à des fins de transaction.

#### **Dépôts**

La juste valeur estimée des dépôts à terme est établie par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour les dépôts assortis de modalités similaires.

La Banque considère la juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas définie comme égale à la valeur comptable, soit l'équivalent du montant à payer à la date du bilan.

La juste valeur des dépôts détenus à des fins de transaction est établie d'après des techniques d'évaluation fondées sur les flux de trésorerie actualisés qui maximisent l'utilisation de données de marché observables comme les courbes de rendement de titres de référence et les taux de change. La Banque tient compte de l'incidence de son propre risque de crédit dans l'évaluation de ces dépôts par rapport aux données de marché observables.

#### **Passifs de titrisation**

La juste valeur des passifs de titrisation est calculée d'après les prix cotés ou les prix cotés d'instruments financiers similaires, s'ils sont disponibles. Si les prix cotés ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation, ce qui maximise l'utilisation de données observables comme les cours des obligations hypothécaires du Canada.

#### **Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert**

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des valeurs mobilières sous-jacentes, qui peuvent comprendre des titres de capitaux propres ou des titres de créance. Étant donné que ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour calculer la juste valeur serait la même que celle qui est utilisée pour les titres de capitaux propres et les titres de créance sous-jacents.

#### **Valeurs mobilières prises en pension et obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension**

Les marchandises achetées ou vendues en vertu d'un contrat qui prévoit la vente ou le rachat des marchandises à une date ultérieure à un prix fixe sont portées au bilan consolidé intermédiaire à la juste valeur. La juste valeur de ces pensions est établie d'après des techniques d'évaluation comme les modèles de flux de trésorerie actualisés qui maximisent l'utilisation des données de marché observables comme les courbes de swap de taux et les prix à terme des marchandises.

#### **Billets et débiteures subordonnés**

La juste valeur des billets et débiteures subordonnés est fondée sur les prix cotés pour des émissions semblables ou sur les taux actuellement disponibles pour la Banque pour des titres de créance ayant une même qualité de crédit et une même durée jusqu'à l'échéance.

#### **Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital**

La juste valeur du passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital est établie d'après les prix cotés d'instruments financiers identiques ou semblables.

#### **Autres passifs financiers désignés à la juste valeur**

Pour les dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur est établie d'après des techniques d'évaluation fondées sur les flux de trésorerie actualisés qui maximisent l'utilisation de données de marchés observables comme les courbes de rendement de titres de référence. La Banque tient compte de l'incidence de son propre risque de crédit dans l'évaluation de ces dépôts par rapport aux données de marché observables. La Banque prend actuellement des engagements de prêts hypothécaires envers ses clients afin de leur accorder un prêt hypothécaire à taux fixe avant la date prévue de leur financement. La Banque évalue les engagements de prêts au moyen d'un modèle d'évaluation des options et par des ajustements calculés à l'aide d'un taux de prêt prévu afin d'établir précisément la juste valeur. Le taux de prêt prévu représente la meilleure estimation de la Banque, fondée sur une analyse historique, quant aux montants des engagements de prêts qui seront réellement financés. Si des prorogations d'engagement sont exercées par l'emprunteur, la Banque réévaluera l'option vendue à la juste valeur.

#### **Exception aux fins de l'évaluation d'un portefeuille**

En vertu de l'exception aux fins de l'évaluation énoncée par IFRS 13, une entité peut évaluer la juste valeur d'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers dont les risques se compensent sur la base du prix qui serait reçu pour la vente ou le transfert de son exposition nette à un risque particulier (ou à plusieurs risques). La Banque gère certains actifs financiers et passifs financiers, tels que des actifs dérivés et des passifs dérivés, selon leur exposition nette et se prévaut de l'exception aux fins de l'évaluation d'un portefeuille pour évaluer ces actifs financiers et ces passifs financiers à la juste valeur.

#### **Juste valeur d'actifs et de passifs qui ne sont pas évalués à la juste valeur**

Les actifs et les passifs n'étant pas évalués à la juste valeur comprennent les prêts, les dépôts, les passifs de titrisation, les billets et débiteures subordonnés et le passif au titre des actions privilégiées émises et des titres de fiducie de capital. La juste valeur de ces instruments est calculée seulement aux fins de la présentation de l'information financière et les techniques d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessus. De plus, la Banque a déterminé que la valeur comptable des actifs et des passifs suivants se rapproche de leur juste valeur, puisqu'ils sont habituellement des instruments financiers liquides à taux variable et des instruments financiers à court terme : trésorerie et montants à recevoir des banques, dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, engagements de clients au titre d'acceptations et acceptations.

#### **Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers**

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent la valeur des actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les constructions et le matériel, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

**Actifs et passifs financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>			
	31 janvier 2014		31 octobre 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques</b>	<b>2 874</b>	<b>\$ 2 874</b>	<b>3 581</b>	<b>\$ 3 581</b>
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>	<b>44 162</b>	<b>44 162</b>	<b>28 583</b>	<b>28 583</b>
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	33 492	33 492	32 861	32 861
Autres titres de créance	8 837	8 837	9 628	9 628
Titres de capitaux propres	45 565	45 565	45 751	45 751
Prêts détenus à des fins de transaction	10 245	10 245	10 219	10 219
Marchandises	2 942	2 942	3 414	3 414
Droits conservés	63	63	67	67
<b>Total des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>	<b>101 144</b>	<b>101 144</b>	<b>101 940</b>	<b>101 940</b>
<b>Dérivés</b>	<b>57 123</b>	<b>57 123</b>	<b>49 461</b>	<b>49 461</b>
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>6 372</b>	<b>6 372</b>	<b>6 532</b>	<b>6 532</b>
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	30 017	30 017	37 897	37 897
Autres titres de créance	23 536	23 536	38 936	38 936
Titres de capitaux propres <sup>1</sup>	1 765	1 765	1 806	1 806
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	821	821	905	905
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>	<b>56 139</b>	<b>56 139</b>	<b>79 544</b>	<b>79 544</b>
<b>Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance<sup>2</sup></b>				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	32 580	32 605	25 890	25 875
Autres titres de créance	22 778	22 792	4 071	4 075
<b>Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>	<b>55 358</b>	<b>55 397</b>	<b>29 961</b>	<b>29 950</b>
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	<b>72 114</b>	<b>72 114</b>	<b>64 283</b>	<b>64 283</b>
<b>Prêts</b>	<b>456 448</b>	<b>458 190</b>	<b>444 922</b>	<b>445 935</b>
<b>Engagements de clients au titre d'acceptations</b>	<b>9 011</b>	<b>9 011</b>	<b>6 399</b>	<b>6 399</b>
<b>Montants à recevoir des courtiers et des clients</b>	<b>8 635</b>	<b>8 635</b>	<b>9 183</b>	<b>9 183</b>
<b>Autres actifs</b>	<b>3 636</b>	<b>3 636</b>	<b>3 469</b>	<b>3 469</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>	<b>62 023</b>	<b>62 023</b>	<b>50 967</b>	<b>50 967</b>
<b>Dérivés</b>	<b>53 668</b>	<b>53 668</b>	<b>49 471</b>	<b>49 471</b>
<b>Passifs de titrisation à la juste valeur</b>	<b>18 322</b>	<b>18 322</b>	<b>21 960</b>	<b>21 960</b>
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>4 389</b>	<b>4 389</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
<b>Dépôts</b>	<b>562 163</b>	<b>563 932</b>	<b>541 605</b>	<b>543 080</b>
<b>Acceptations</b>	<b>9 011</b>	<b>9 011</b>	<b>6 399</b>	<b>6 399</b>
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>	<b>40 979</b>	<b>40 979</b>	<b>41 829</b>	<b>41 829</b>
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension</b>	<b>39 578</b>	<b>39 578</b>	<b>34 414</b>	<b>34 414</b>
<b>Passifs de titrisation au coût amorti</b>	<b>26 148</b>	<b>26 489</b>	<b>25 592</b>	<b>25 864</b>
<b>Montants à payer aux courtiers et aux clients</b>	<b>10 073</b>	<b>10 073</b>	<b>8 882</b>	<b>8 882</b>
<b>Autres passifs</b>	<b>11 779</b>	<b>11 779</b>	<b>12 812</b>	<b>12 812</b>
<b>Billets et débiteures subordonnés</b>	<b>7 987</b>	<b>8 675</b>	<b>7 982</b>	<b>8 678</b>
<b>Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital</b>	<b>29</b>	<b>\$ 41</b>	<b>27</b>	<b>\$ 45</b>

<sup>1</sup> Au 31 janvier 2014, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres disponibles à la vente de 6 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 octobre 2013) est réputée se rapprocher de la juste valeur en l'absence de prix cotés sur des marchés actifs.

<sup>2</sup> Comprend des titres de créance reclassés hors de la catégorie disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Pour connaître la valeur comptable et la juste valeur des titres de créance reclassés, se reporter à la note 4.

**Hierarchie d'évaluation de la juste valeur**

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction de la fiabilité des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif financier ou non financier à la date d'évaluation. Les trois niveaux se définissent comme suit :

**Niveau 1 :** La juste valeur est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Les actifs et les passifs du niveau 1 comprennent généralement les titres de créance, les titres de capitaux propres et les contrats de dérivés négociés sur un marché actif.

**Niveau 2 :** La juste valeur repose sur des données observables autres que les prix du niveau 1, telles que les prix cotés d'actifs ou de passifs semblables (non identiques) sur des marchés actifs, les prix cotés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés inactifs, et d'autres données observables ou pouvant être corroborées par des données de marché observables pour pratiquement toute la durée des actifs ou des passifs. Les actifs et les passifs du niveau 2 comprennent les titres de créance ayant un prix coté qui sont négociés moins souvent que les instruments cotés en Bourse, et les contrats de dérivés dont la valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation utilisant des données observables sur le marché ou pouvant être dérivées essentiellement des données observables sur le marché ou corroborées par ces dernières. Cette catégorie comprend généralement les titres émis par des gouvernements canadiens et américains, les titres de créance adossés à des actifs hypothécaires émis par des organismes canadiens ou américains, les titres de créance de sociétés, certains contrats de dérivés, certains passifs de titrisation et certains dépôts détenus à des fins de transaction.

**Niveau 3 :** La juste valeur est fondée sur des données non observables soutenues par peu ou pas d'activité sur le marché et qui influent largement sur la juste valeur des actifs ou des passifs. Les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur sont initialement évalués à leur prix de transaction, qui est considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur. Après l'évaluation initiale, la juste valeur des actifs et des passifs du

niveau 3 est établie à l'aide de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques similaires. En général, cette catégorie inclut les actions de sociétés fermées, les actions de la Réserve fédérale et les actions de la Federal Home Loan Bank et certains contrats de dérivés.

La Banque classe les actifs et les passifs selon qu'ils sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente ou non. Les évaluations de la juste valeur récurrentes sont celles que les IFRS imposent ou permettent qu'elles soient comptabilisées dans l'état de la situation financière à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les évaluations de la juste valeur non récurrentes sont celles que les IFRS imposent ou permettent qu'elles soient comptabilisées dans l'état de la situation financière dans des situations particulières.

Le tableau ci-après présente, au 31 janvier 2014 et au 31 octobre 2013, le classement dans les niveaux de la hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur de chaque actif et passif financier évalué à la juste valeur.

**Hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur**

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2014				31 octobre 2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>								
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	448	12 099	–	12 547	304	120 908	–	13 212
Provinces	–	4 777	–	4 777	1	4 518	–	4 519
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	202	11 770	–	11 972	105	11 250	–	11 355
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	3 204	–	3 204	–	2 685	–	2 685
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	992	–	992	–	1 090	–	1 090
<b>Autres titres de créance</b>								
Émetteurs canadiens	–	2 859	31	2 890	–	2 943	5	2 948
Autres émetteurs	–	5 808	139	5 947	–	6 596	84	6 680
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires	38 214	7 208	2	45 424	38 020	7 652	15	45 687
Actions privilégiées	83	1	57	141	64	–	–	64
<b>Prêts détenus à des fins de transaction</b>								
	–	10 245	–	10 245	–	10 219	–	10 219
<b>Marchandises</b>								
	2 942	–	–	2 942	3 414	–	–	3 414
<b>Droits conservés</b>								
	–	–	63	63	–	–	67	67
	41 889	58 963	292	101 144	41 908	59 861	171	101 940
<b>Dérivés</b>								
Dérivés de taux	1	25 361	–	25 362	1	25 690	–	25 691
Dérivés de change	175	22 365	19	22 559	168	14 106	13	14 287
Dérivés de crédit	–	11	1	12	–	60	3	63
Dérivés d'actions	1	7 825	870	8 696	–	8 131	958	9 089
Contrats de marchandises	52	433	9	494	60	263	8	331
	229	55 995	899	57 123	229	48 250	982	49 461
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
Valeurs mobilières	740	5 624	–	6 364	670	5 853	–	6 523
Prêts	–	–	8	8	–	–	9	9
	740	5 624	8	6 372	670	5 853	9	6 532
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	30	7 339	–	7 369	–	9 329	–	9 329
Provinces	–	3 074	50	3 124	–	2 588	–	2 588
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	139	10 716	–	10 855	–	15 176	–	15 176
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	5 622	9	5 631	–	7 986	8	7 994
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	3 038	–	3 038	–	2 810	–	2 810
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des créances mobilières	–	13 986	–	13 986	–	29 320	–	29 320
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	379	–	379	–	963	–	963
Obligations de sociétés et autres	–	9 111	60	9 171	–	8 634	19	8 653
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires <sup>1,2</sup>	202	119	1 280	1 601	197	222	1 215	1 634
Actions privilégiées	29	–	129	158	30	–	136	166
<b>Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>								
	–	535	286	821	–	677	228	905
	400	53 919	1 814	56 133	227	77 705	1 606	79 538
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>								
	–	4 606	–	4 606	–	5 331	–	5 331
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>								
	–	60 473	1 550	62 023	–	49 571	1 396	50 967
<b>Dérivés</b>								
Dérivés de taux	5	22 647	64	22 716	1	22 789	58	22 848
Dérivés de change	177	21 332	16	21 525	149	15 535	12	15 696
Dérivés de crédit	–	324	1	325	–	355	3	358
Dérivés d'actions	–	7 512	1 233	8 745	–	8 892	1 350	10 242
Contrats de marchandises	60	294	3	357	56	266	5	327
	242	52 109	1 317	53 668	206	47 837	1 428	49 471
<b>Passifs de titrisation à la juste valeur</b>								
	–	18 322	–	18 322	–	21 960	–	21 960
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
	–	4 382	7	4 389	–	–	12	12
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>								
	16 256	24 712	11	40 979	17 698	24 124	7	41 829
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension</b>								
	–	4 509	–	4 509	–	5 825	–	5 825

<sup>1</sup> Au 31 janvier 2014, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres disponibles à la vente de 6 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 octobre 2013) est réputée se rapprocher de la juste valeur en l'absence de prix cotés sur des marchés actifs.

<sup>2</sup> Au 31 janvier 2014, les actions ordinaires comprennent la juste valeur des actions de la Réserve fédérale et des actions de la Federal Home Loan Bank de 1 007 millions de dollars (930 millions de dollars au 31 octobre 2013), remboursables par l'émetteur au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Ces titres ne peuvent pas être négociés sur le marché, et ils n'ont donc pas fait l'objet de l'analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers de niveau 3.

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois clos respectivement le 31 janvier 2014 et le 31 janvier 2013.

#### **Transferts des instruments du niveau 3**

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau présentés dans le tableau ci-dessous sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis compte tenu des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 respectivement pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 et le 31 janvier 2013.

**Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>3</sup>	
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2013	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers <sup>2</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3		Juste valeur au 31 janv. 2014
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>										
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>										
<b>Autres titres de créance</b>										
Émetteurs canadiens	5 \$	- \$	- \$	4 \$	- \$	(1) \$	23 \$	- \$	31 \$	- \$
Autres émetteurs	84	-	-	109	-	(83)	29	-	139	(1)
<b>Titres de capitaux propres</b>										
Actions ordinaires	15	-	-	2	-	(15)	-	-	2	-
Actions privilégiées	-	-	-	55	-	-	2	-	57	-
<b>Prêts détenus à des fins de transaction</b>										
Droits conservés	67	2	-	-	-	(6)	-	-	63	(2)
	171	2	-	170	-	(105)	54	-	292	(3)
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
Prêts	9	-	-	-	-	(1)	-	-	8	(1)
	9	-	-	-	-	(1)	-	-	8	(1)
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	-	-	-	-	-	-	50	-	50	-
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	8	-	-	-	-	1	-	-	9	-
<b>Autres titres de créance</b>										
Titres adossés à des actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations de sociétés et autres	19	-	1	-	-	-	40	-	60	1
<b>Titres de capitaux propres</b>										
Actions ordinaires	1 215	5	(5)	23	-	42	-	-	1 280	(5)
Actions privilégiées	136	(1)	(6)	-	-	-	-	-	129	(6)
<b>Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>										
	228	3	(1)	-	-	11	46	(1)	286	16
	1 606 \$	7 \$	(11) \$	23 \$	- \$	54 \$	136 \$	(1) \$	1 814 \$	6 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>										
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>										
Dérivés <sup>4</sup>	1 396 \$	(6) \$	- \$	- \$	209 \$	(49) \$	1 \$	(1) \$	1 550 \$	33 \$
<b>Dérivés<sup>4</sup></b>										
Dérivés de taux	58	8	-	-	-	(3)	-	1	64	7
Dérivés de change	(1)	(2)	-	-	-	(1)	1	-	(3)	(2)
Dérivés de crédit	-	1	-	-	-	(1)	-	-	-	1
Dérivés d'actions	392	(15)	-	(7)	51	(60)	2	-	363	(16)
Contrats de marchandises	(3)	(5)	-	-	-	3	(1)	-	(6)	(5)
	446	(13)	-	(7)	51	(62)	2	1	418	(15)
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
	12	(12)	-	-	16	(9)	-	-	7	(12)
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>										
	7 \$	- \$	- \$	(7) \$	- \$	11 \$	- \$	- \$	11 \$	- \$

<sup>1</sup> Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Consistent en des ventes et des règlements.

<sup>3</sup> Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>4</sup> Composés au 31 janvier 2014 d'actifs dérivés de 899 millions de dollars (982 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2013) et de passifs dérivés de 1 317 millions de dollars (1 428 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2013), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

**Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 janv. 2013	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus <sup>3</sup>
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2012	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers <sup>2</sup>	Au	Hors du		
							niveau 3	niveau 3		
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>										
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Obligations des gouvernements canadiens	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Provinces										
<b>Autres titres de créance</b>										
Émetteurs canadiens	17	-	-	3	-	(13)	18	(4)	21	(1)
Autres émetteurs	57	1	-	2	-	(43)	-	(2)	15	(1)
<b>Titres de capitaux propres</b>										
Actions ordinaires	77	-	-	-	-	(77)	-	-	-	-
Actions privilégiées	-	-	-	38	-	-	-	-	38	-
<b>Droits conservés</b>	85	3	-	-	7	(10)	-	-	85	(3)
	236	4	-	43	7	(143)	18	(6)	159	(5)
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
Prêts	13	1	-	-	-	(2)	-	-	12	(1)
	13	1	-	-	-	(2)	-	-	12	(1)
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	2	-	-	-	-	-	-	-	2	-
<b>Autres titres de créance</b>										
Obligations de sociétés et autres	57	1	-	-	-	(2)	-	-	56	-
<b>Titres de capitaux propres</b>										
Actions ordinaires	1 446	20	9	45	-	(36)	-	-	1 484	14
Actions privilégiées	163	1	(14)	-	-	(5)	-	-	145	(14)
<b>Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>	165	3	5	-	-	(8)	52	-	217	2
	1 833 \$	25 \$	- \$	45 \$	- \$	(51) \$	52 \$	- \$	1 904 \$	2 \$

	Total des pertes réalisées et latents (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 janv. 2013	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus <sup>3</sup>
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2012	Inclus dans le résultat net <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers <sup>2</sup>	Au	Hors du		
							niveau 3	niveau 3		
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>										
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>										
Dérivés <sup>4</sup>	1 100 \$	3 \$	- \$	- \$	41 \$	(154) \$	1 \$	(10) \$	981 \$	(1) \$
Dérivés de taux	97	(16)	-	-	-	11	-	-	92	(1)
Dérivés de change	(2)	3	-	-	-	(1)	(2)	-	(2)	1
Dérivés de crédit	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-	2
Dérivés d'actions	320	76	-	(28)	43	(17)	-	-	394	76
Contrats de marchandises	(12)	6	-	-	-	2	-	-	(4)	4
	402	70	-	(28)	43	(5)	(2)	-	480	82
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>										
	17	2	-	-	26	(20)	-	-	25	(3)
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>										
	21 \$	- \$	- \$	(22) \$	- \$	11 \$	- \$	- \$	10 \$	- \$

<sup>1</sup> Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Consistent en des ventes et des règlements.

<sup>3</sup> Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

<sup>4</sup> Composés au 31 janvier 2013 d'actifs dérivés de 852 millions de dollars (749 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2012) et de passifs dérivés de 1 332 millions de dollars (1 151 millions de dollars au 1<sup>er</sup> novembre 2012), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

## ÉVALUATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS QUI SONT CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

### Données non observables importantes des positions de niveau 3

La présente rubrique porte sur les données non observables importantes incluses dans les positions de niveau 3 et présente une évaluation de l'incidence potentielle que pourrait avoir une variation de chacune des données observables sur l'évaluation de la juste valeur.

#### *Équivalent de prix*

Certains instruments financiers, surtout des titres de créance et des titres de capitaux propres, sont évalués au moyen d'équivalents de prix lorsqu'il n'y a pas de prix cotés, et la juste valeur est mesurée par comparaison avec des données observables sur le prix d'instruments ayant des caractéristiques semblables. L'équivalent de prix est exprimé en points et représente un pourcentage de la valeur nominale. Il peut y avoir des écarts importants en fonction de la liquidité des titres. Les prix qui se retrouvent à l'extrême bas dans la fourchette sont en général rattachés à des titres qui ont subi une perte de valeur.

#### *Écart de crédit*

L'écart de crédit est une donnée importante de l'évaluation pour beaucoup de dérivés. Il s'agit du principal indicateur de la qualité du crédit d'une contrepartie, qui équivaut à la prime ou au rendement supérieur par rapport à celui du titre de référence auquel le détenteur d'une obligation s'attendrait pour accepter la différence entre la qualité du crédit de l'entité et celle de l'entité de référence. Une augmentation (diminution) de l'écart de crédit fera (diminuer) augmenter la valeur de l'instrument financier. Les écarts de crédit peuvent être négatifs lorsque la qualité du crédit de la contrepartie est supérieure à celle de l'entité de référence utilisée pour calculer l'écart. Plus un écart de crédit est élevé, plus la qualité du crédit baisse.

#### *Taux de remboursements anticipés et taux de liquidation*

Le taux de remboursements anticipés et le taux de liquidation attendus sont des données importantes pour les droits conservés et représentent le montant des remboursements non programmés du capital. Le taux de remboursements anticipés et le taux de liquidation sont obtenus à partir des prévisions de remboursements anticipés, lesquelles sont fondées sur un certain nombre de facteurs tels que les taux de remboursements anticipés passés pour des portefeuilles de prêts semblables et les perspectives économiques, compte tenu de facteurs comme, sans toutefois s'y limiter, les taux d'intérêt futurs.

#### *Corrélation*

Les variations de certaines données ne sont pas nécessairement indépendantes de celles d'autres données. Pareilles relations, lorsqu'elles sont importantes pour la juste valeur d'un instrument, sont intégrées dans les modèles d'évaluation sous la forme de données de corrélation. La Banque inclut la corrélation existant entre les actifs d'une même catégorie de même que la corrélation existant entre les catégories d'actifs. Par exemple, la corrélation de prix représente la relation entre les prix des titres de capitaux propres dans un panier de dérivés d'actions et la corrélation quanto représente la relation entre les instruments réglés dans une monnaie et les titres sous-jacents qui sont libellés dans une autre monnaie.

#### *Volatilité implicite*

La volatilité implicite désigne la valeur de la volatilité d'un instrument sous-jacent, qui, si elle est utilisée dans un modèle d'évaluation des options (comme le modèle Black-Scholes), donnera une valeur théorique égale au prix courant du marché de l'option. La volatilité implicite est une mesure prospective et subjective, et elle diffère de la volatilité passée puisque celle-ci est calculée à partir de rendements passés connus d'un titre.

#### *Ratio de financement*

Le ratio de financement est une donnée non observable importante requise pour évaluer les engagements sur les prêts hypothécaires consentis par la Banque. Le ratio de financement correspond à une estimation du pourcentage des engagements qui sont en fin de compte financés par la Banque. Le ratio de financement est fondé sur un certain nombre de facteurs tels que les pourcentages de financement passés observables au sein de divers canaux de crédit et les perspectives économiques, compte tenu de facteurs comme, sans toutefois s'y limiter, les taux d'intérêt futurs. Une augmentation (diminution) du ratio de financement fera augmenter (diminuer) la valeur de l'engagement du crédit compte tenu des taux d'intérêt en vigueur.

#### *Ratio cours/bénéfice, taux d'actualisation et escompte de liquidité*

Le ratio cours/bénéfice, le taux d'actualisation et l'escompte de liquidité sont des données importantes utilisées pour évaluer certains titres de capitaux propres. Le choix des ratios cours/bénéfice se fait pour des entités comparables, et plus un ratio est élevé, plus la juste valeur sera élevée. Les taux d'actualisation entrent dans le calcul des prévisions de flux de trésorerie pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques associés aux flux de trésorerie. Plus un taux d'actualisation est élevé, moins la juste valeur sera élevée. Les escomptes de liquidité peuvent être appliqués quand il y a une différence de liquidité entre l'entité comparée et les titres de capitaux propres qui sont évalués.

#### *Courbe de swaps propre à une devise*

La juste valeur des dérivés de change est établie au moyen de données comme les cours au comptant de devises et les courbes de swaps. En général, les courbes de swaps sont observables, mais certaines durations ou certains cours au comptant propres à une devise et certaines courbes propres à une devise ne sont pas observables.

#### *Rendement de l'action*

Le rendement de l'action est une importante donnée servant à évaluer les dérivés d'actions et il est en général exprimé en pourcentage du cours de l'action. Le rendement de l'action peut être obtenu à partir du prix d'une prise en pension ou des prix à terme de l'action dont on cherche à établir la juste valeur. Le rendement de l'action peut également être obtenu à partir de sources de prix, s'il peut être établi que le rendement au comptant de l'action est une bonne indication des dividendes à venir.

### Techniques d'évaluation et données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs de niveau 3

Le tableau ci-après présente les actifs et les passifs de la Banque qui sont comptabilisés à la juste valeur et classés dans le niveau 3 ainsi que les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur, les données importantes utilisées pour une technique d'évaluation qui sont considérées comme non observables et une fourchette de valeurs pour ces données non observables. La fourchette de valeurs représente l'échelle des données utilisées dans le calcul de la juste valeur, allant de la plus basse à la plus haute.

**Techniques d'évaluation et données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<i>Au</i>							
	<b>31 janvier 2014</b>							
	Actifs à la juste valeur	Passifs à la juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables importantes (niveau 3)	Bas de la fourchette	Haut de la fourchette	Unité	
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>	59	\$	s. o. <sup>1</sup> Comparable de marché	Équivalent de prix d'obligations	100	100	points	
<b>Autres titres de créance</b>	516		s. o. Comparable de marché	Prix de nouvelles émissions	100	100	%	
				Équivalent de prix d'obligations	–	128	points	
<b>Titres de capitaux propres<sup>2</sup></b>	461		s. o. Comparable de marché	Prix de nouvelles émissions	100	100	%	
			Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	1	15	%	
			Ratio BAIIA	Ratio cours/dividende	4x	20x	%	
			Comparable de marché	Équivalent de prix	98	98	points	
<b>Droits conservés</b>	63		s. o. Flux de trésorerie actualisés	Taux de remboursements anticipés et ratio de liquidation	–	11	%	
<b>Autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	8		s. o. Comparable de marché	Équivalent de prix des obligations	109	109	%	
<b>Dérivés</b>								
Dérivés de taux	–	64	Modèle d'évaluation des options sur swap	Volatilité propre aux devises	10	177	%	
Dérivés de change	19	16	Modèle d'évaluation des options	Volatilité propre aux devises	7	12	%	
Dérivés de crédit	1	1	Flux de trésorerie actualisés	Écart de crédit	5	250	pdb	
Dérivés d'actions	870	1 233	Modèle d'évaluation des options	Corrélation de prix	15	88	%	
				Corrélation quanto	(40)	17	%	
				Rendement de l'action	–	8	%	
				Volatilité des actions	8	133	%	
Contrats de marchandises	9	3	Modèle d'évaluation des options	Corrélation quanto	(45)	29	%	
				Options sur swap	54	54	%	
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>	s. o.	1 550	Modèle d'évaluation des options	Corrélation de prix	5	99	%	
				Corrélation quanto	(45)	17	%	
				Rendement de l'action	–	8	%	
				Volatilité des actions	10	63	%	
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	s. o.	7	Modèle d'évaluation des options sur swap	Volatilité propre aux devises	10	177	%	
			Flux de trésorerie actualisés	Ratio de financement	4	100	%	
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>	s. o.	11	Comparable de marché	Prix de nouvelles émissions	100	100	%	

<sup>1</sup> Sans objet.

<sup>2</sup> Au 31 janvier 2014, les actions ordinaires comprennent la juste valeur des actions de la Réserve fédérale et des actions de la Federal Home Loan Bank de 1 007 millions de dollars (930 millions de dollars au 31 octobre 2013), remboursables par l'émetteur au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Ces titres ne peuvent pas être négociés sur le marché, et ils n'ont donc pas fait l'objet de l'analyse de sensibilité.

Le tableau ci-après présente l'effet qu'aurait pu avoir l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles sur les actifs financiers et les passifs financiers détenus, aux 31 janvier 2014 et 31 octobre 2013, et qui sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur. Pour les dérivés de taux, la Banque a effectué une analyse de sensibilité sur la volatilité implicite non observable. Pour les dérivés de crédit, la sensibilité a été calculée sur les écarts de crédit non observables au moyen d'hypothèses tenant compte des écarts de crédit liés à la position de l'obligation sous-jacente. La sensibilité des dérivés d'actions est calculée en utilisant des hypothèses raisonnablement possibles pour analyser les effets d'une variation de 5 % des dividendes, d'une variation de 10 % de la corrélation, d'une variation de 10 % du prix de l'instrument de capitaux propres sous-jacent et d'une variation de (13) % à 33 % de la volatilité. La sensibilité des dépôts détenus à des fins de transaction est calculée en faisant varier les données non observables qui peuvent inclure la volatilité, les écarts de crédit et la corrélation.

**Analyse de sensibilité des actifs et des passifs financiers de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>			
	31 janvier 2014		31 octobre 2013	
	Diminution de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur	Diminution de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
<b>Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction</b>				
<b>Titres de capitaux propres</b>				
Actions ordinaires	-	-	1	1
Actions privilégiées	3	3	-	-
<b>Droits conservés</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>3</b>
<b>Dérivés</b>				
Dérivés de taux	-	-	-	-
Dérivés de change	-	-	-	-
Dérivés d'actions	34	41	30	35
	<b>34</b>	<b>41</b>	<b>30</b>	<b>35</b>
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>				
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>				
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	1	1	1	1
<b>Autres titres de créance</b>				
Obligations de sociétés et autres	2	-	2	-
<b>Titres de capitaux propres</b>				
Actions ordinaires	45	17	45	18
Actions privilégiées	7	7	7	7
<b>Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
	<b>59</b>	<b>29</b>	<b>59</b>	<b>30</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>				
	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>9</b>
<b>Dérivés</b>				
Dérivés de taux	17	15	23	17
Dérivés d'actions	56	46	49	42
	<b>73</b>	<b>61</b>	<b>72</b>	<b>59</b>
<b>Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>179 \$</b>	<b>146 \$</b>	<b>174 \$</b>	<b>138 \$</b>

En général, la meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier lors de sa comptabilisation initiale est le prix de la transaction, à moins que la juste valeur de cet instrument ne soit attestée par comparaison avec d'autres transactions actuelles de marché observables portant sur le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ou sur la base d'une technique d'évaluation dont les variables ne comprennent que des données provenant de marchés observables. Par conséquent, la différence entre la juste valeur, en utilisant d'autres transactions actuelles de marché observables ou une technique d'évaluation, et le prix de la transaction correspond à un profit latent ou une perte latente lors de sa comptabilisation initiale.

La différence entre le prix de transaction au moment de la comptabilisation initiale et la valeur établie à cette date d'après une technique d'évaluation n'est passée en résultat que lorsque les données non observables utilisées par cette technique d'évaluation pour évaluer les instruments deviennent observables. Le tableau ci-après résume la différence totale non encore comptabilisée dans le résultat net qui est attribuable à l'écart entre le prix de transaction et le montant établi d'après des techniques d'évaluation qui font appel à des données de marché non observables au moment de la comptabilisation initiale.

	2014	2013
(en millions de dollars canadiens)		
Solde au début de l'exercice	41 \$	48 \$
Nouvelles transactions	16	32
Comptabilisés dans l'état du résultat consolidé intermédiaire au cours de l'exercice	(13)	(39)
<b>Solde aux 31 janvier</b>	<b>44 \$</b>	<b>41 \$</b>

**ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR**

**Prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net**

Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements détenus dans un portefeuille de négociation ou couverts sur le plan économique par des dérivés sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils répondent aux critères pertinents. La juste valeur des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était de 8 millions de dollars au 31 janvier 2014 (9 millions de dollars au 31 octobre 2013), ce qui représente le risque de crédit maximum rattaché à ces prêts.

Ces prêts sont gérés dans les limites de risque approuvées par le groupe de gestion du risque de la Banque et sont couverts au titre du risque de crédit au moyen de dérivés de crédit.

**Valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net**

Certaines valeurs mobilières utilisées à l'appui des provisions d'assurance dans certaines filiales d'assurances de la Banque ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation actuarielle des provisions d'assurance est établie au moyen d'un facteur d'actualisation fondé sur le rendement des actifs investis utilisés à l'appui des provisions, les variations du facteur d'actualisation étant comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Étant donné que ces valeurs mobilières sont désignées à la juste valeur par le biais du résultat net, le profit latent ou la perte latente sur les valeurs mobilières est

comptabilisé à l'état du résultat consolidé intermédiaire dans la même période qu'une tranche du profit ou de la perte résultant des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs d'assurance.

En outre, certaines valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement ont été combinées à des dérivés pour former des relations de couverture économiques. Ces valeurs mobilières sont détenues dans le cadre de la stratégie globale de gestion du risque de taux d'intérêt de la Banque et ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts.

**Passifs de titrisation à la juste valeur**

Les passifs de titrisation à la juste valeur comprennent les passifs de titrisation classés comme détenus à des fins de transaction et les passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur d'un passif financier comprend le risque de crédit rattaché à ce passif financier. Les détenteurs des passifs de titrisation ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque, si bien que les variations du crédit de la Banque n'ont pas d'incidence sur le calcul de la juste valeur.

Le montant que la Banque serait contractuellement tenue de payer à l'échéance pour tous les passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était inférieur à la valeur comptable, de l'ordre de 77 millions de dollars au 31 janvier 2014 (123 millions de dollars au 31 octobre 2013).

**Autres passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net**

Certains dépôts et engagements de prêt envers des clients dans le but d'accorder un prêt hypothécaire à taux fixe ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts et engagements sont couverts économiquement par des dérivés et d'autres instruments financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts. La désignation de ces dépôts et engagements de prêt à la juste valeur par le biais du résultat net élimine une non-concordance comptable qui serait possible. Le montant que la Banque serait contractuellement tenue de payer à l'échéance pour les dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était supérieur à la valeur comptable, de l'ordre de 94 millions de dollars au 31 janvier 2014 (de néant au 31 octobre 2013). Au 31 janvier 2014, la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net comprenait un montant de 15 millions de dollars relatif au risque de crédit de la Banque (néant au 31 octobre 2013). Étant donné la nature à court terme des engagements de prêt, les variations du crédit de la Banque n'ont pas une incidence significative sur le calcul de la juste valeur.

**Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net**

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2014, le profit (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net a été de 4 millions de dollars ((2) millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013).

**NOTE 4 : VALEURS MOBILIÈRES**

**RECLASSEMENT DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION DANS LA CATÉGORIE DISPONIBLES À LA VENTE**

En 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance avaient été comptabilisés initialement à titre de valeurs mobilières détenues à des fins de transaction évaluées à la juste valeur, et toutes les variations de juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession étaient comptabilisés dans les produits de négociation. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement ces titres de créance, elle a reclassé, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente.

La juste valeur des titres de créance reclassés était de 821 millions de dollars au 31 janvier 2014 (905 millions de dollars au 31 octobre 2013). Pour les trois mois clos le 31 janvier 2014, des produits d'intérêts nets de 13 millions de dollars après impôt (17 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2013) ont été comptabilisés à l'égard des titres de créance reclassés. La diminution de 11 millions de dollars après impôt de la juste valeur de ces titres pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 (diminution de 7 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2013) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres de créance aurait été incluse dans les produits de négociation, ce qui aurait entraîné une diminution du résultat net de 11 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 (diminution de 7 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2013). Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2014, des titres de créance reclassés d'une juste valeur de 138 millions de dollars (154 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2014) ont été vendus ou sont venus à échéance, et un montant de 8 millions de dollars après impôt a été comptabilisé dans les profits nets provenant des valeurs mobilières disponibles à la vente au cours des trois mois clos le 31 janvier 2014 (12 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2013).

**RECLASSEMENT DE CERTAINES VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE DANS LA CATÉGORIE DÉTENUES JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE**

La Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Dans le cas de ces titres de créance, la stratégie de la Banque consiste à toucher le rendement jusqu'à l'échéance afin de permettre une gestion prudente des fonds propres selon Bâle III. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les reclassements sont des transactions non monétaires qui sont exclues de l'état des flux de trésorerie consolidé intermédiaire.

- a) Le 1<sup>er</sup> mars 2013, la Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente totalisant 11,1 milliards de dollars dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. La juste valeur et la valeur comptable des titres de créance reclassés étaient respectivement de 9,1 milliards de dollars et 9,1 milliards de dollars au 31 janvier 2014. À la date du reclassement, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré de ces titres de créance était de 1,8 % et les flux de trésorerie recouvrables attendus, sur une base non actualisée, de ces titres atteignaient 11,3 milliards de dollars. Après la date du reclassement, le profit net latent comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisé progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée de vie résiduelle des titres de créance reclassés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres comptabilisée dans les autres éléments du résultat global aurait été une diminution de 8 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2014. Après le reclassement, les montants dans le résultat net provenant de ces titres de créance sont les suivants.

(en millions de dollars canadiens)

*Période du*  
**1<sup>er</sup> novembre 2013 au**  
**31 janvier 2014**

Produits d'intérêts nets <sup>1</sup>	<b>41</b>	<b>\$</b>
Résultat net avant impôt sur le résultat	<b>41</b>	
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	<b>10</b>	
<b>Résultat net</b>	<b>31</b>	<b>\$</b>

<sup>1</sup> Comprend l'amortissement des profits nets latents associés à ces valeurs mobilières reclassées détenues jusqu'à leur échéance et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global à la date du reclassement.

- b) Le 23 septembre 2013, la Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente d'un montant de 9,9 milliards de dollars dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. La juste valeur et la valeur comptable des titres de créance reclassés étaient respectivement de 10,5 milliards de dollars et 10,4 milliards de dollars au 31 janvier 2014. À la date du reclassement, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré de ces titres de créance était de 1,9 % et les flux de trésorerie recouvrables attendus, sur une base non actualisée, de ces titres atteignaient 10,7 milliards de dollars. Après la date du reclassement, le profit net latent comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisé progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée de vie résiduelle des titres de créance reclassés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres comptabilisée dans les autres éléments du résultat global aurait été une augmentation de 10 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2014. Après le reclassement, les montants dans le résultat net provenant de ces titres de créance sont les suivants.

(en millions de dollars canadiens)	<i>Période du</i> <b>1<sup>er</sup> novembre 2013 au 31 janvier 2014</b>
Produits d'intérêts nets <sup>1</sup>	<b>46 \$</b>
Résultat net avant impôt sur le résultat	<b>46</b>
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	<b>18</b>
<b>Résultat net</b>	<b>28 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent l'amortissement des profits nets latents associés à ces valeurs mobilières reclassées détenues jusqu'à leur échéance et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global à la date du reclassement.

- c) Le 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente d'un montant de 21,6 milliards de dollars dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. La juste valeur et la valeur comptable des titres de créance reclassés étaient respectivement de 22,7 milliards de dollars et 22,6 milliards de dollars au 31 janvier 2014. La variation de la juste valeur de ces titres comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 a été de néant (diminution de la juste valeur de 9 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2013). À la date du reclassement, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré de ces titres de créance était de 1,1 % et les flux de trésorerie recouvrables attendus, sur une base non actualisée, de ces titres atteignaient 24,5 milliards de dollars. Après la date du reclassement, le profit net latent comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisé progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée de vie résiduelle des titres de créance reclassés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres comptabilisée dans les autres éléments du résultat global aurait été une augmentation de 15 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2014. Après le reclassement, les montants dans le résultat net provenant de ces titres de créance sont les suivants.

(en millions de dollars canadiens)	<i>Période du</i> <b>1<sup>er</sup> novembre 2013 au 31 janvier 2014</b>
Produits d'intérêts nets <sup>1</sup>	<b>59 \$</b>
Résultat net avant impôt sur le résultat	<b>59</b>
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	<b>23</b>
<b>Résultat net</b>	<b>36 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent l'amortissement des profits nets latents associés à ces valeurs mobilières reclassées détenues jusqu'à leur échéance et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global à la date du reclassement.

**Profits latents (pertes latentes) au titre des valeurs mobilières**

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 janvier 2014 et 31 octobre 2013.

**Profits latents (pertes latentes) au titre des valeurs mobilières**

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2014				31 octobre 2013			
	Coût/ coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti <sup>1</sup>	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	7 345 \$	28 \$	(4) \$	7 369 \$	9 301 \$	32 \$	(4) \$	9 329 \$
Provinces	3 107	19	(2)	3 124	2 569	21	(2)	2 588
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	10 689	207	(41)	10 855	14 971	269	(64)	15 176
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	5 623	14	(6)	5 631	7 978	23	(7)	7 994
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 999	39	–	3 038	2 791	22	(3)	2 810
	29 763	307	(53)	30 017	37 610	367	(80)	37 897
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des créances mobilières	13 942	76	(32)	13 986	29 252	136	(68)	29 320
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	376	3	–	379	948	15	–	963
Obligations de sociétés et autres	8 995	198	(22)	9 171	8 471	206	(24)	8 653
	23 313	277	(54)	23 536	38 671	357	(92)	38 936
<b>Titres de capitaux propres</b>								
Actions ordinaires	1 536	103	(32)	1 607	1 560	108	(28)	1 640
Actions privilégiées	151	15	(8)	158	152	15	(1)	166
	1 687	118	(40)	1 765	1 712	123	(29)	1 806
<b>Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction<sup>2</sup></b>								
	760	73	(12)	821	835	86	(16)	905
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>	<b>55 523 \$</b>	<b>775 \$</b>	<b>(159) \$</b>	<b>56 139 \$</b>	<b>78 828 \$</b>	<b>933 \$</b>	<b>(217) \$</b>	<b>79 544 \$</b>
<b>Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	269 \$	– \$	– \$	269 \$	259 \$	– \$	– \$	259 \$
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	18 370	73	(92)	18 351	12 551	44	(82)	12 513
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	13 941	51	(7)	13 985	13 080	29	(6)	13 103
	32 580	124	(99)	32 605	25 890	73	(88)	25 875
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des créances mobilières	18 490	31	(13)	18 508	1 239	8	–	1 247
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	626	–	–	626	–	–	–	–
Autres émetteurs	3 662	18	(22)	3 658	2 832	9	(13)	2 828
	22 778	49	(35)	22 792	4 071	17	(13)	4 075
<b>Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>	<b>55 358</b>	<b>173</b>	<b>(134)</b>	<b>55 397</b>	<b>29 961</b>	<b>90</b>	<b>(101)</b>	<b>29 950</b>
<b>Total des valeurs mobilières</b>	<b>110 881 \$</b>	<b>948 \$</b>	<b>(293) \$</b>	<b>111 536 \$</b>	<b>108 789 \$</b>	<b>1 023 \$</b>	<b>(318) \$</b>	<b>109 494 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

<sup>2</sup> Au 31 janvier 2014, incluaient la juste valeur de titres de créance de sociétés et autres titres de créance de 821 millions de dollars (905 millions de dollars au 31 octobre 2013).

**Profits nets (pertes nettes) au titre des valeurs mobilières**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
<b>Profits réalisés nets (pertes réalisées nettes)</b>		
Valeurs mobilières disponibles à la vente	90 \$	132 \$
<b>Pertes de valeur</b>		
Valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>1</sup>	(2)	(2)
<b>Total</b>	<b>88 \$</b>	<b>130 \$</b>

<sup>1</sup> Aucune perte de valeur pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 (néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2013) n'est liée aux titres de créance du portefeuille reclassé comme décrit à la rubrique intitulée «Reclassement de certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente» de la présente note.

**NOTE 5 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES**

Le tableau ci-après présente les prêts, les prêts douteux et la provision pour pertes sur prêts de la Banque.

**Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur prêts**

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts bruts				Provision pour pertes sur prêts <sup>1</sup>				Prêts nets
	Ni en souffrance ni douteux	En souffrance mais non douteux	Douteux	Total	Relatives à des contreparties particulières	Prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	Pertes sur créances subies mais non encore décelées	Provision totale pour pertes sur prêts	
									Au 31 janvier 2014
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>2,3,4</sup>	185 057	\$ 2 542	\$ 780	\$ 188 379	\$ -	\$ 24	\$ 84	\$ 108	\$ 188 271
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers <sup>5</sup>	113 595	5 823	806	120 224	-	120	589	709	119 515
Cartes de crédit	23 794	1 446	304	25 544	-	140	835	975	24 569
Prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>2,3,4</sup>	116 938	1 372	971	119 281	157	34	694	885	118 396
	439 384	\$ 11 183	\$ 2 861	\$ 453 428	\$ 157	\$ 318	\$ 2 202	\$ 2 677	\$ 450 751
Titres de créance classés comme prêts				3 758	186	-	106	292	3 466
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				2 341	16	94	-	110	2 231
<b>Total</b>				<b>459 527</b>	<b>\$ 359</b>	<b>\$ 412</b>	<b>\$ 2 308</b>	<b>\$ 3 079</b>	<b>\$ 456 448</b>
									Au 31 octobre 2013
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>2,3,4</sup>	182 169	\$ 2 459	\$ 706	\$ 185 334	\$ -	\$ 22	\$ 65	\$ 87	\$ 184 247
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers <sup>5</sup>	112 528	5 648	737	118 913	-	118	541	659	118 254
Cartes de crédit	20 620	1 299	269	22 188	-	128	714	842	21 346
Prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>2,3,4</sup>	112 779	1 354	980	115 113	151	30	698	879	114 234
	428 096	\$ 10 760	\$ 2 692	\$ 441 548	\$ 151	\$ 298	\$ 2 018	\$ 2 467	\$ 439 081
Titres de créance classés comme prêts				3 744	173	-	98	271	3 473
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				2 485	24	93	-	117	2 368
<b>Total</b>				<b>447 777</b>	<b>\$ 348</b>	<b>\$ 391</b>	<b>\$ 2 116</b>	<b>\$ 2 855</b>	<b>\$ 444 922</b>

<sup>1</sup> Compte non tenu de la provision pour les positions hors bilan.

<sup>2</sup> Compte non tenu des prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 10 245 millions de dollars au 31 janvier 2014 (10 219 millions de dollars au 31 octobre 2013) et d'un coût amorti de 9 862 millions de dollars au 31 janvier 2014 (9 891 millions de dollars au 31 octobre 2013), ainsi que des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 8 millions de dollars au 31 janvier 2014 (9 millions de dollars au 31 octobre 2013). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

<sup>3</sup> Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 129 635 millions de dollars au 31 janvier 2014 (129 805 millions de dollars au 31 octobre 2013).

<sup>4</sup> Au 31 janvier 2014, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour des prêts douteux d'un montant de 462 millions de dollars (497 millions de dollars au 31 octobre 2013), étant donné que ces prêts sont assurés ou que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

<sup>5</sup> Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 26 036 millions de dollars au 31 janvier 2014 (26 725 millions de dollars au 31 octobre 2013).

**PRÊTS RENÉGOCIÉS**

Dans le cas où un emprunteur éprouve des difficultés financières, la Banque peut consentir certaines modifications aux modalités du prêt. Les modifications peuvent comporter un report des remboursements, une prolongation de la période d'amortissement, une réduction de taux d'intérêt, une renonciation au principal, une abstention et d'autres mesures afin d'atténuer la perte économique et d'éviter la saisie ou la reprise de la sûreté. La Banque a des politiques pour établir la stratégie d'assainissement appropriée par emprunteur individuel.

Si la valeur de réalisation estimée du prêt modifié, actualisée au moyen du taux d'intérêt effectif initial du prêt, a diminué en raison de cette modification, une dépréciation additionnelle est comptabilisée. Une fois modifié, le prêt, s'il était classé comme ayant subi une perte de valeur avant d'être modifié, est habituellement soumis à un test de dépréciation, conformément aux politiques existantes de la Banque en matière de dépréciation.

**BIENS SAISIS**

Les biens saisis sont des actifs autres que financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers qui sont gérés aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. Pour établir la valeur comptable des biens saisis, la Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers. Les biens saisis disponibles à la vente s'élevaient à 262 millions de dollars au 31 janvier 2014 (233 millions de dollars au 31 octobre 2013) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

La variation de la provision pour pertes sur créances de la Banque au 31 janvier 2014 et au 31 janvier 2013 est présentée dans les tableaux ci-après.

**Provision pour pertes sur créances**

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2013	Provision pour pertes sur créances	Montants sortis du bilan	Recouvrements de montants sortis du bilan au cours des périodes antérieures	Cessions de prêts	Variations de change et autres variations	Solde au 31 janvier 2014
<b>Provision relative à des contreparties particulières</b>							
Entreprises et gouvernements	151 \$	25 \$	(32) \$	11 \$	– \$	2 \$	157 \$
Titres de créance classés comme prêts	173	1	–	–	–	12	186
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur							
	324	26	(32)	11	–	14	343
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	24	(4)	(3)	–	–	(1)	16
Total de la provision relative à des contreparties particulières							
	348	22	(35)	11	–	13	359
<b>Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	22	8	(11)	4	–	1	24
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	118	161	(219)	58	–	2	120
Cartes de crédit	128	141	(157)	28	–	–	140
Entreprises et gouvernements	30	12	(17)	7	–	2	34
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur							
	298	322	(404)	97	–	5	318
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	93	4	(9)	–	–	6	94
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs							
	391	326	(413)	97	–	11	412
<b>Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	65	17	–	–	–	2	84
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	565	29	–	–	–	19	613
Cartes de crédit	767	102	–	–	–	22	891
Entreprises et gouvernements	833	(41)	–	–	–	38	830
Titres de créance classés comme prêts	98	1	–	–	–	7	106
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées							
	2 328	108	–	–	–	88	2 524
<b>Provision pour pertes sur créances</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	87	25	(11)	4	–	3	108
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	683	190	(219)	58	–	21	733
Cartes de crédit	895	243	(157)	28	–	22	1 031
Entreprises et gouvernements	1 014	(4)	(49)	18	–	42	1 021
Titres de créance classés comme prêts	271	2	–	–	–	19	292
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur							
	2 950	456	(436)	108	–	107	3 185
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	117	–	(12)	–	–	5	110
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>							
	3 067	456	(448)	108	–	112	3 295
Moins : Provision pour les positions hors bilan <sup>3</sup>	212	(1)	–	–	–	5	216
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>							
	2 855 \$	457 \$	(448) \$	108 \$	– \$	107 \$	3 079 \$

<sup>1</sup> Comprennent tous les prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

<sup>2</sup> D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

<sup>3</sup> La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les provisions au bilan consolidé intermédiaire.

**Provision pour pertes sur créances**

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2012	Provision pour pertes sur créances	Montants sortis du bilan	Recouvrements de montants sortis du bilan au cours des périodes antérieures	Cessions de prêts	Variations de change et autres variations	Solde au 31 janvier 2013
<b>Provision relative à des contreparties particulières</b>							
Entreprises et gouvernements	170 \$	36 \$	(65) \$	11 \$	– \$	(4) \$	148 \$
Titres de créance classés comme prêts	185	2	–	–	–	–	187
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	355	38	(65)	11	–	(4)	335
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	31	11	(6)	–	–	1	37
Total de la provision relative à des contreparties particulières	386	49	(71)	11	–	(3)	372
<b>Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	27	2	(11)	3	–	–	21
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	118	187	(213)	34	–	–	126
Cartes de crédit	83	141	(112)	30	–	–	142
Entreprises et gouvernements	22	12	(19)	9	–	–	24
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	250	342	(355)	76	–	–	313
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	67	11	(7)	–	–	10	81
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	317	353	(362)	76	–	10	394
<b>Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	50	(2)	–	–	–	–	48
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	452	6	–	–	–	(1)	457
Cartes de crédit	671	(23)	–	–	–	–	648
Entreprises et gouvernements	824	1	–	–	–	(1)	824
Titres de créance classés comme prêts	155	1	–	–	–	–	156
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 152	(17)	–	–	–	(2)	2 133
<b>Provision pour pertes sur créances</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	77	–	(11)	3	–	–	69
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	570	193	(213)	34	–	(1)	583
Cartes de crédit	754	118	(112)	30	–	–	790
Entreprises et gouvernements	1 016	49	(84)	20	–	(5)	996
Titres de créance classés comme prêts	340	3	–	–	–	–	343
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 757	363	(420)	87	–	(6)	2 781
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	98	22	(13)	–	–	11	118
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>2 855</b>	<b>385</b>	<b>(433)</b>	<b>87</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>2 899</b>
Moins : Provision pour les positions hors bilan <sup>3</sup>	211	2	–	–	–	–	213
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>2 644 \$</b>	<b>383 \$</b>	<b>(433) \$</b>	<b>87 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>2 686 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

<sup>2</sup> D'autres ajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

<sup>3</sup> La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les provisions au bilan consolidé intermédiaire.

**PRÊTS EN SOUFFRANCE, MAIS NON DOUTEUX**

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat.

Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance aux termes d'un contrat, mais qui n'étaient pas douteux au 31 janvier 2014 et au 31 octobre 2013. Les Services de détail aux États-Unis peuvent accorder jusqu'à 15 jours de grâce, en fonction du type de produit et de l'emprunteur. Au 31 janvier 2014, 2 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2013) de prêts des Services de détail aux États-Unis étaient en souffrance depuis 15 jours ou moins, lesquels sont inclus dans la catégorie de 1 jour à 30 jours dans le tableau ci-après.

**Prêts en souffrance mais non douteux<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	1 jour à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 89 jours	Total
	<b>Au 31 janvier 2014</b>			
Prêts hypothécaires résidentiels	1 598 \$	777 \$	167 \$	2 542 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 940	684	199	5 823
Cartes de crédit	1 061	243	142	1 446
Entreprises et gouvernements	1 098	173	101	1 372
<b>Total</b>	<b>8 697 \$</b>	<b>1 877 \$</b>	<b>609 \$</b>	<b>11 183 \$</b>
	<b>Au 31 octobre 2013</b>			
Prêts hypothécaires résidentiels	1 560 \$	785 \$	114 \$	2 459 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 770	695	183	5 648
Cartes de crédit	956	216	127	1 299
Entreprises et gouvernements	974	325	55	1 354
<b>Total</b>	<b>8 260 \$</b>	<b>2 021 \$</b>	<b>479 \$</b>	<b>10 760 \$</b>

<sup>1</sup> Exclut tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les titres de créance classés comme prêts.

**Actifs affectés en garantie**

Au 31 janvier 2014, la juste valeur des actifs financiers affectés en garantie de prêts qui étaient en souffrance mais non douteux s'établissait à 258 millions de dollars (172 millions de dollars au 31 octobre 2013). En outre, la Banque détient des actifs non financiers affectés en garantie à titre de sûretés pour les prêts. La juste valeur des actifs non financiers affectés en garantie est déterminée à la date d'octroi du prêt. Une réévaluation des actifs non financiers détenus en garantie est effectuée si une modification importante est apportée aux modalités du prêt ou si le prêt est considéré comme douteux. La direction prend en compte la nature de la sûreté, le rang de la créance et la structure du prêt pour estimer la valeur de la sûreté. Ces flux de trésorerie estimés sont passés en revue au moins une fois l'an ou plus souvent si de nouveaux renseignements indiquent un changement dans l'échéancier ou le montant à recevoir.

**TITRES DE CRÉANCE DOUTEUX BRUTS CLASSÉS COMME PRÊTS**

Au 31 janvier 2014, les prêts douteux ne tenaient pas compte de titres de créance douteux bruts classés comme prêts totalisant 1,2 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2013). Après toute comptabilisation de dépréciation, les produits d'intérêts continuent d'être comptabilisés sur la base du taux d'intérêt effectif utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs aux fins de l'évaluation de la perte sur créances.

**PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR**

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur se composent de prêts commerciaux, de prêts de détail et de prêts assurés par la FDIC, des prêts découlant de l'acquisition de South Financial, des acquisitions facilitées par la FDIC et de l'acquisition de Services financiers Chrysler, des portefeuilles de cartes de crédit de MBNA Canada (MBNA), de Target Corporation (Target) et d'Aéroplan, dont les soldes de capital non remboursé en cours respectifs étaient de 6,3 milliards de dollars, 2,1 milliards de dollars, 874 millions de dollars, 327 millions de dollars, 143 millions de dollars et 32 millions de dollars, et les justes valeurs respectives, de 5,6 milliards de dollars, 1,9 milliard de dollars, 794 millions de dollars, 129 millions de dollars, 85 millions de dollars et 10 millions de dollars aux dates d'acquisition.

**Prêts acquis ayant subi une perte de valeur**

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2014	Aux 31 octobre 2013
<b>Acquisitions facilitées par la FDIC</b>		
Solde de capital non remboursé <sup>1</sup>	837 \$	836 \$
Ajustements de la juste valeur liés au crédit <sup>2</sup>	(25)	(27)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	(22)	(22)
Valeur comptable	790	787
Provision relative à des contreparties particulières <sup>3</sup>	(3)	(5)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs <sup>3</sup>	(56)	(55)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – acquisitions facilitées par la FDIC <sup>4</sup>	731	727
<b>South Financial</b>		
Solde de capital non remboursé <sup>1</sup>	1 573	1 700
Ajustements de la juste valeur liés au crédit <sup>2</sup>	(33)	(33)
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	(43)	(48)
Valeur comptable	1 497	1 619
Provision relative à des contreparties particulières <sup>3</sup>	(13)	(19)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs <sup>3</sup>	(38)	(38)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – South Financial	1 446	1 562
<b>Autres<sup>5</sup></b>		
Solde de capital non remboursé <sup>1</sup>	103	105
Ajustements de la juste valeur liés au crédit <sup>2</sup>	(49)	(26)
Valeur comptable	54	79
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs <sup>3</sup>	–	–
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – autres	54	79
<b>Total de la valeur comptable, déduction faite de la provision connexe – prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>2 231 \$</b>	<b>2 368 \$</b>

<sup>1</sup> Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.

<sup>2</sup> Les ajustements de la juste valeur liés au crédit incluent les pertes sur créances subies à l'acquisition et ne sont pas désactualisés dans les produits d'intérêts.

<sup>3</sup> Dans le cadre de l'évaluation des prêts acquis ayant subi une perte de valeur effectuée par la Banque, la direction a conclu qu'il est probable que des pertes sur créances de capital estimées plus élevées que prévu entraînent une diminution des flux de trésorerie attendus après l'acquisition. Par conséquent, des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ont été comptabilisées.

<sup>4</sup> La valeur comptable n'inclut pas l'incidence de l'accord de partage des pertes conclu avec la FDIC.

<sup>5</sup> Comprennent Services financiers Chrysler, MBNA, Target et Aéroplan.

**PRÊTS ASSURÉS PAR LA FDIC**

Au 31 janvier 2014, le solde des prêts assurés par la FDIC s'établissait à 790 millions de dollars (787 millions de dollars au 31 octobre 2013) et était comptabilisé dans les prêts au bilan consolidé intermédiaire. Au 31 janvier 2014, le solde des actifs compensatoires s'établissait à 83 millions de dollars (81 millions de dollars au 31 octobre 2013) et était comptabilisé dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

**NOTE 6 : TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS**

**TITRISATIONS DE PRÊTS**

La Banque titre des prêts par l'intermédiaire d'entités ad hoc ou de tiers autres que des entités ad hoc. La plupart des titrisations de prêts ne sont pas admissibles à la décomptabilisation étant donné que, dans certains cas, la Banque demeure exposée à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit liés aux actifs financiers titrisés, n'ayant pas transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs titrisés. Lorsqu'un prêt n'est pas admissible à la décomptabilisation, celui-ci n'est pas sorti du bilan, les droits conservés ne sont pas comptabilisés et un passif de titrisation est inscrit au titre du produit en espèces reçu. Certains coûts de transaction engagés sont aussi incorporés à l'actif et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels assurés aux termes du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* soutenu par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les titres adossés à des créances hypothécaires créés par l'entremise du Programme des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* sont vendus à la Fiducie canadienne pour l'habitation aux termes du Programme d'obligations hypothécaires du Canada, vendus à des investisseurs tiers ou détenus par la Banque. La titrisation de ces prêts hypothécaires résidentiels n'est pas admissible à la décomptabilisation, la Banque demeurant exposée à la quasi-totalité des risques des prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels créés ou acquis aux États-Unis par l'entremise d'entités soutenues par le gouvernement américain. Ces prêts sont admissibles à la décomptabilisation du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans le cadre de la titrisation, la Banque conserve le droit de gérer les prêts hypothécaires transférés. Les titres adossés à des créances hypothécaires créés par la titrisation sont habituellement vendus à des investisseurs tiers.

La Banque titre aussi des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc ou de tiers autres que des entités ad hoc. Par suite de ces titrisations, les actifs financiers peuvent être décomptabilisés en totalité ou en partie selon les ententes individuelles portant sur chacune des transactions.

En outre, la Banque transfère des actifs financiers à certaines entités structurées consolidées, notamment des entités ad hoc. Pour plus de détails, se reporter à la note 7.

Le tableau suivant résume les types d'actifs titrisés qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation et les passifs de titrisation connexes.

**Actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation dans le cadre des programmes de titrisation de la Banque**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>			
	31 janvier 2014		31 octobre 2013	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
<b>Nature de l'opération :</b>				
Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels	38 720 \$	38 381 \$	39 685 \$	39 386 \$
Titrisation de prêts aux entreprises et aux gouvernements	15	15	21	21
Autres actifs financiers transférés dans le cadre de la titrisation <sup>1</sup>	4 634	4 581	6 911	6 832
<b>Total</b>	<b>43 369</b>	<b>42 977</b>	46 617	46 239
<b>Passifs connexes<sup>2</sup></b>	<b>(44 811) \$</b>	<b>(44 470) \$</b>	(47 823) \$	(47 552) \$

<sup>1</sup> Comprennent des titres adossés à des actifs, du papier commercial adossé à des actifs, de la trésorerie, des contrats de rachat et des obligations du gouvernement du Canada qui sont utilisés pour répondre aux exigences de financement des structures de titrisation de la Banque après la titrisation initiale de prêts hypothécaires.

<sup>2</sup> Comprennent des passifs de titrisation comptabilisés au coût amorti de 26 148 millions de dollars au 31 janvier 2014 (25 592 millions de dollars au 31 octobre 2013) et des passifs de titrisation comptabilisés à la juste valeur de 18 322 millions de dollars au 31 janvier 2014 (21 960 millions de dollars au 31 octobre 2013).

**Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation**

La Banque conclut certaines transactions dans le cadre desquelles elle transfère des actifs financiers déjà comptabilisés, comme des marchandises et des titres de créance et de participation, mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à ces actifs. Ces actifs financiers transférés ne sont pas décomptabilisés, et les transferts sont inscrits comme des transactions de financement. Dans le cadre des transactions de cette nature, dont les plus fréquentes sont les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, la Banque conserve la quasi-totalité des risques de crédit, de prix, de taux d'intérêt et de change de même que des avantages inhérents aux actifs.

Le tableau suivant résume la valeur comptable des actifs financiers et les opérations connexes qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation ainsi que les passifs financiers connexes.

**Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2014	31 octobre 2013
<b>Valeur comptable des actifs</b>		
<i>Nature de la transaction :</i>		
Mises en pension	17 375 \$	16 658 \$
Prêts de valeurs mobilières	11 939	12 827
<b>Total</b>	<b>29 314</b>	29 485
<b>Valeur comptable des passifs connexes<sup>1</sup></b>	<b>17 336 \$</b>	16 775 \$

<sup>1</sup> Tous les passifs connexes découlent des mises en pension.

**Actifs financiers transférés décomptabilisés en totalité dans lesquels la Banque a une implication continue**

Il peut aussi y avoir implication continue si la Banque conserve des droits ou des obligations contractuels par suite du transfert des actifs financiers. Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque sont décomptabilisés du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait d'un droit conservé. Au 31 janvier 2014, la juste valeur des droits conservés s'établissait à 50 millions de dollars (52 millions de dollars au 31 octobre 2013). Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, les hypothèques étant toutes assurées par un gouvernement. Un profit ou une perte à la vente de ces prêts est comptabilisé immédiatement dans les autres produits, compte tenu de l'incidence de la comptabilité de couverture sur les actifs vendus, le cas échéant. Le profit ou la perte dépend de la valeur comptable antérieure des prêts faisant l'objet du transfert, réparti entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur relative à la date du transfert. Le profit à la vente des prêts pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 s'élevait à néant (2 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013). Pour les trois mois clos le 31 janvier 2014, la Banque a comptabilisé des produits de négociation sur les droits conservés de 1 million de dollars (néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2013).

Certains portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis créés par la Banque sont vendus et décomptabilisés du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité ces prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis, elle continue à s'impliquer dans la gestion de ces prêts. Au 31 janvier 2014, la valeur comptable de ces droits de gestion s'établissait à 20 millions de dollars (17 millions de dollars au 31 octobre 2013), et leur juste valeur, à 25 millions de dollars (22 millions de dollars au 31 octobre 2013). Un profit ou une perte à la vente de prêts est immédiatement comptabilisé dans les autres produits. Le profit à la vente des prêts pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 s'élevait à 7,5 millions de dollars (à 1,2 million de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013).

**NOTE 7 : ENTITÉS STRUCTURÉES**

**ENTITÉS AD HOC CONSOLIDÉES IMPORTANTES**

Les entités structurées, notamment les entités ad hoc, sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini. Les entités structurées comme les entités ad hoc peuvent prendre la forme d'une société commerciale, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. Elles sont souvent créées aux termes d'accords juridiques qui imposent des limites au pouvoir de décision du conseil d'administration, du fiduciaire ou de la direction quant aux opérations de l'entité. Généralement, les entités structurées sont contrôlées autrement que par la détention directe par la Banque de plus de la moitié des droits de vote de ces entités. Par conséquent, les entités structurées sont consolidées si la substance de la relation entre la Banque et l'entité ad hoc indique que la Banque contrôle l'entité structurée. Les participations de la Banque dans des entités structurées consolidées, y compris les entités ad hoc, sont analysées comme suit :

**Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers**

La Banque titre des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'entremise d'entités ad hoc consolidées afin d'améliorer sa situation de trésorerie, de diversifier ses sources de financement et d'optimiser la gestion de son bilan. Quand la Banque exerce un pouvoir décisionnel sur les principales activités économiques de l'entité et est exposée à des rendements variables de l'entité, l'entité doit être consolidée. Des restrictions prévues dans les conventions pertinentes empêchent la Banque d'accéder aux actifs de l'entité ad hoc.

**Prêts sur cartes de crédit**

La Banque titre des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc consolidée puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque. La Banque dispose d'un pouvoir décisionnel sur les principales décisions économiques de l'entité ad hoc et est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc. Des restrictions prévues dans les conventions pertinentes empêchent la Banque d'accéder aux actifs de l'entité ad hoc.

**Autres entités ad hoc consolidées importantes**

La Banque consolide deux autres entités ad hoc importantes puisqu'elles ont été créées principalement pour le bénéfice de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc. Une des entités ad hoc est financée par la Banque et achète des tranches d'actifs titrisés et des portefeuilles de prêts titrisés de premier rang à des clients existants de la Banque. De plus, au 31 janvier 2014, la Banque s'était engagée à fournir un financement supplémentaire de 16 millions de dollars (53 millions de dollars au 31 octobre 2013) à l'entité ad hoc.

L'autre entité ad hoc a été formée afin de garantir les remboursements de capital et les paiements d'intérêts relativement aux obligations sécurisées émises par la Banque. La Banque a vendu des actifs à l'entité ad hoc et lui a consenti un prêt afin de faciliter l'acquisition des actifs. Des restrictions prévues dans les conventions pertinentes empêchent la Banque d'accéder aux actifs de l'entité ad hoc.

Le tableau ci-après présente des informations sur les participations de la Banque dans des entités ad hoc consolidées importantes.

**Entités ad hoc consolidées importantes**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>					
	<b>31 janvier 2014</b>					
	Prêts aux particuliers		Prêts sur cartes de crédit		Autres prêts	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
<b>Actifs classés comme prêts<sup>1,2</sup></b>	<b>6 141 \$</b>	<b>6 141 \$</b>	<b>300 \$</b>	<b>300 \$</b>	<b>11 576 \$</b>	<b>11 556 \$</b>
<b>Passifs connexes</b>	<b>6 157</b>	<b>6 141</b>	<b>304</b>	<b>300</b>	<b>11 706</b>	<b>11 526</b>
					31 octobre 2013	
Actifs classés comme prêts <sup>1,2</sup>	6 141 \$	6 141 \$	649 \$	649 \$	11 588 \$	11 603 \$
Passifs connexes	6 142	6 141	656	649	10 621	10 443

<sup>1</sup> Les actifs des entités ad hoc sont composés de prêts et comprennent aussi de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

<sup>2</sup> Une tranche de 1,1 milliard de dollars des prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par des gouvernements (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2013).

**ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES IMPORTANTES**

La Banque détient des participations dans certaines entités structurées non consolidées importantes, notamment des entités ad hoc, si la substance de la relation entre la Banque et l'entité structurée indique que la Banque ne contrôle pas l'entité. Les participations de la Banque dans ces entités structurées non consolidées, notamment des entités ad hoc, sont comme suit :

**Conduits multicédants**

Les conduits multicédants (qui sont des véhicules de titrisation) offrent aux clients des sources de financement alternatives par la titrisation de leurs actifs. Les clients vendent leurs créances à un conduit et celui-ci finance l'achat des créances en émettant du papier commercial à court terme à des investisseurs externes. Chaque cédant continue de gérer ses actifs et absorbe les premières pertes. La Banque n'a aucun droit de propriété dans les actifs, qui restent la propriété du conduit. La Banque gère les conduits et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les ententes de liquidité sont structurées comme des facilités de prêts entre la Banque, en qualité d'unique prêteur, et les fiducies soutenues par la Banque. Si une fiducie avait de la difficulté à refinancer du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), elle pourrait utiliser la facilité de prêt et affecter le produit au paiement du PCAA arrivant à échéance. Les facilités de liquidité ne peuvent être utilisées si une fiducie est insolvable ou en faillite; des conditions préalables doivent être satisfaites avant chaque avance de fonds (c.-à-d., avant chaque emprunt sur la facilité). Ces conditions préalables sont en place pour assurer que la Banque ne fournit pas de rehaussement de crédit à la fiducie au moyen des facilités de prêt.

De temps à autre, la Banque peut, à titre d'agent de placement, détenir du papier commercial émis par les conduits. Au cours des trois mois clos les 31 janvier 2014 et 31 janvier 2013, aucun titre de PCAA n'a été acquis en vertu d'ententes de liquidité. La Banque a maintenu des positions dans des titres de PCAA émis par des conduits multicédants dans le cadre de ses activités de tenue de marché et d'investissement relatives au PCAA. Au 31 janvier 2014, la Banque détenait 1 103 millions de dollars (1 717 millions de dollars au 31 octobre 2013) de titres de PCAA sur les 9,6 milliards de dollars (9,6 milliards de dollars au 31 octobre 2013) de titres de PCAA en circulation qui avaient été émis par les conduits. Le papier commercial détenu est classé dans les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction ou dans les valeurs mobilières disponibles à la vente au bilan consolidé intermédiaire. La Banque reçoit, de la part des conduits, des honoraires qui sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. La Banque surveille ses positions en titres de PCAA dans le cadre du processus continu d'évaluation de la consolidation.

Au 31 janvier 2014, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque compte tenu de ses participations dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournissait à des conduits multicédants s'élevait à 9,6 milliards de dollars (9,6 milliards de dollars au 31 octobre 2013). En outre, la Banque s'est engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2013) à l'égard de titres de PCAA qui pourraient éventuellement être émis par les conduits.

**NOTE 8 : PARTICIPATION DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION**

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 janvier 2014, la participation présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 41,15 % (42,22 % au 31 octobre 2013) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 7,9 milliards de dollars (6,6 milliards de dollars au 31 octobre 2013), selon le cours de clôture de 31,25 \$ US (27,26 \$ US au 31 octobre 2013) à la Bourse de New York.

Le 6 décembre 2013, la Banque a conclu une vente privée de 5,5 millions d'actions de sa participation dans TD Ameritrade. Ces actions ont été vendues au prix de 28,22 \$ US, soit un escompte de 3 % par rapport au cours de 29,09 \$ US. La Banque a comptabilisé un profit sur la vente de ces actions dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2014, TD Ameritrade n'a pas racheté d'actions (aucune pour l'exercice clos le 31 octobre 2013). Le 5 décembre 2013, la convention des actionnaires a été prolongée de cinq ans, soit jusqu'au 24 janvier 2021, et modifiée de façon à ce que, à compter du 24 janvier 2016, si la participation de la Banque dépasse 45 % à la suite d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la Banque soit tenue de déployer tous les efforts raisonnables pour vendre ou écouler les actions excédentaires, faisant preuve d'un jugement commercial quant au moment, aux montants et à la méthode à privilégier pour maximiser le produit tiré de ces ventes.

De plus, à compter du 24 janvier 2016, dans le cas où un rachat d'actions par TD Ameritrade aurait pour effet de porter la participation de la Banque à plus de 45 % : 1) la Banque n'a pas d'obligation absolue de ramener sa participation à 45 % jusqu'à l'expiration de la convention des actionnaires; et ii) le rachat d'actions ne peut avoir pour conséquence de porter la participation de la Banque à plus de 47 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a nommé cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, dont le président du Groupe et chef de la direction de la Banque, le chef de l'exploitation de la Banque et deux administrateurs indépendants de la Banque.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des trois mois clos les 31 janvier 2014, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Le 13 février 2014, la Banque a conclu une vente privée de 4 millions d'actions de sa participation dans TD Ameritrade. Pour plus de détails, se reporter à la note 23.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés comme suit :

**BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	<b>31 décembre 2013</b>	30 septembre 2013
<b>Actif</b>		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	<b>1 339 \$</b>	1 406 \$
Montants nets à recevoir des clients	<b>10 956</b>	9 368
Autres actifs	<b>12 471</b>	11 994
<b>Total de l'actif</b>	<b>24 766 \$</b>	22 768 \$
<b>Passif</b>		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	<b>2 494 \$</b>	2 057 \$
Montants à payer aux clients	<b>14 902</b>	13 746
Autres passifs	<b>2 327</b>	2 089
<b>Total du passif</b>	<b>19 723</b>	17 892
<b>Capitaux propres<sup>2</sup></b>	<b>5 043</b>	4 876
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>24 766 \$</b>	22 768 \$

<sup>1</sup> Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement, alors que la Banque présente les valeurs mobilières des clients à compter de la date de transaction.

<sup>2</sup> La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

**ÉTATS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉS RÉSUMÉS**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	<b>31 décembre 2013</b>	31 décembre 2012
<b>Produits</b>		
Produits d'intérêts nets	133 \$	115 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	656	530
<b>Total des produits</b>	<b>789</b>	<b>645</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Salaires et avantages du personnel	192	167
Divers	275	239
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>467</b>	<b>406</b>
<b>Autres charges (produits)</b>	<b>6</b>	<b>4</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>316</b>	<b>235</b>
Charge d'impôt sur le résultat	114	89
<b>Résultat net<sup>1</sup></b>	<b>202 \$</b>	<b>146 \$</b>
Résultat par action – de base (en dollars)	<b>0,37 \$</b>	<b>0,27 \$</b>
Résultat par action – dilué (en dollars)	<b>0,36</b>	<b>0,26</b>

<sup>1</sup>La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement des immobilisations incorporelles, lesquels ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus.

**NOTE 9 : ACQUISITIONS ET CESSIONS IMPORTANTES**

**Acquisition de certains comptes de cartes de crédit Aéroplan de la CIBC**

Le 27 décembre 2013, la Banque, Aimia Inc. (Aimia) et la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la CIBC) ont conclu une transaction en vertu de laquelle la Banque a fait l'acquisition d'environ 50 % du portefeuille existant de cartes de crédit Aéroplan de la CIBC, lequel comprend essentiellement des comptes détenus par des clients qui ne faisaient pas affaire avec la CIBC pour leurs activités bancaires de détail. La Banque a comptabilisé cette opération comme une acquisition d'actifs. Les résultats de cette acquisition ont été comptabilisés dans le secteur des Services de détail au Canada.

La Banque a acquis environ 540 000 comptes de titulaires de cartes représentant 3,3 milliards de dollars de soldes de cartes de crédit à un prix d'acquisition égal à la valeur au pair majoré d'un montant de 50 millions de dollars, moins certains rajustements, soit une contrepartie au comptant totalisant 3,3 milliards de dollars. À la date d'acquisition, la Banque a comptabilisé les créances sur cartes de crédit acquises à leur juste valeur de 3,2 milliards de dollars et une immobilisation incorporelle représentant la relation établie pour les cartes de crédit d'un montant total de 149 millions de dollars. Le prix d'acquisition pourrait faire l'objet d'ajustements jusqu'à ce que la contrepartie finale soit établie.

Dans le cadre de la convention d'acquisition, la Banque versera à la CIBC un montant supplémentaire de 127 millions de dollars en vertu d'une entente de subvention commerciale. Ce versement a été comptabilisé comme une charge autre que d'intérêts au premier trimestre de 2014.

**Vente des Services institutionnels TD Waterhouse**

Le 12 novembre 2013, TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de la Banque, a conclu la vente du secteur des services institutionnels de la Banque, connu sous le nom de Services institutionnels TD Waterhouse, à une filiale de la Banque Nationale du Canada. Le prix de la transaction s'est établi à 250 millions de dollars au comptant, sous réserve d'un certain mécanisme d'ajustement du prix. Un profit avant impôt de 231 millions de dollars a été comptabilisé dans les autres produits du secteur Siège social.

**NOTE 10 : GOODWILL**

**Goodwill par secteur**

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 <sup>er</sup> novembre 2012	1 751 \$	10 408 \$	150 \$	– \$	12 309 \$
Ajouts <sup>1</sup>	425	75	–	–	500
Écart de conversion et autres	24	460	–	–	484
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2013	2 200	10 943	150	–	13 293
Valeur brute du goodwill	2 200	10 943	150	–	13 293
Cumul des pertes de valeur	–	–	–	–	–
Valeur comptable du goodwill au 1 <sup>er</sup> novembre 2013	<b>2 200</b>	<b>10 943</b>	<b>150</b>	<b>–</b>	<b>13 293</b>
Cessions	(13)	–	–	–	(13)
Écarts de conversion et autres	48	751	–	–	799
<b>Valeur comptable du goodwill au 31 janvier 2014</b>	<b>2 235</b>	<b>11 694</b>	<b>150</b>	<b>–</b>	<b>14 079</b>
<b>Cumul des pertes de valeur</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>

<sup>1</sup>Se rapportent au goodwill découlant de l'acquisition d'Epoch, lequel a été réaffecté en raison du réalignement des secteurs d'exploitation de la Banque. Pour plus d'informations, se reporter à note 20.

**NOTE 11 : AUTRES ACTIFS**

**Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2014	31 octobre 2013
Créances clients et autres éléments <sup>1</sup>	6 111 \$	5 649 \$
Charges payées d'avance	915	1 154
Charge de retraite reportée	59	56
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 355	1 409
Intérêts courus	1 275	1 260
<b>Total</b>	<b>9 715 \$</b>	<b>9 528 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les biens saisis de 262 millions de dollars au 31 janvier 2014 (233 millions de dollars au 31 octobre 2013) et les actifs compensatoires liés à la FDIC de 83 millions de dollars au 31 janvier 2014 (81 millions de dollars au 31 octobre 2013).

**NOTE 12 : DÉPÔTS**

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les intérêts courus sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 janvier 2014 s'établissait à 176 milliards de dollars (158 milliards de dollars au 31 octobre 2013).

Certains passifs de dépôt sont classés comme détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

**Types de dépôts**

(en millions de dollars canadiens)

				<i>Aux</i>	
	À vue	À préavis	À terme	31 janvier 2014 Total	31 octobre 2013 Total
Particuliers	12 215 \$	264 436 \$	56 116 \$	332 767 \$	319 468 \$
Banques <sup>1</sup>	2 083	7	14 029	16 119	17 149
Entreprises et gouvernements <sup>2</sup>	46 759	85 058	81 460	213 277	204 988
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>3</sup>	-	-	4 382	4 382	-
Détenus à des fins de transaction <sup>1</sup>	-	-	62 023	62 023	50 967
<b>Total</b>	<b>61 057 \$</b>	<b>349 501 \$</b>	<b>218 010 \$</b>	<b>628 568 \$</b>	<b>592 572 \$</b>
<b>Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus</b>					
Au Canada				5 270 \$	4 738 \$
À l'étranger				33 303	31 558
<b>Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus</b>					
Au Canada				316 534	306 631
À l'étranger				271 821	247 887
Fonds fédéraux américains déposés <sup>1</sup>				1 640	1 758
<b>Total<sup>2,4</sup></b>				<b>628 568 \$</b>	<b>592 572 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les dépôts auprès de la Federal Home Loan Bank.

<sup>2</sup> Comprennent une somme de 11 milliards de dollars au 31 janvier 2014 (10 milliards de dollars au 31 octobre 2013) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées qui est incluse dans les dépôts au bilan consolidé intermédiaire et une somme de 2 milliards de dollars (2 milliards au 31 octobre 2013) liée à la Fiducie de capital TD IV.

<sup>3</sup> Inclus dans les autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan consolidé intermédiaire.

<sup>4</sup> Comprennent des dépôts de 347 milliards de dollars au 31 janvier 2014 (320 milliards de dollars au 31 octobre 2013) libellés en dollars américains et de 18 milliards de dollars (16 milliards de dollars au 31 octobre 2013) libellés dans d'autres devises.

**Dépôts par pays**

(en millions de dollars canadiens)

				<i>Aux</i>	
	Canada	États-Unis	Autres pays	31 janvier 2014 Total	31 octobre 2013 Total
Particuliers	173 750 \$	156 899 \$	2 118 \$	332 767 \$	319 468 \$
Banques	6 393	3 382	6 344	16 119	17 149
Entreprises et gouvernements	133 806	75 773	3 698	213 277	204 988
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>1</sup>	4 382	-	-	4 382	-
Détenus à des fins de transaction	3 474	50 618	7 931	62 023	50 967
<b>Total</b>	<b>321 805 \$</b>	<b>286 672 \$</b>	<b>20 091 \$</b>	<b>628 568 \$</b>	<b>592 572 \$</b>

<sup>1</sup> Inclus dans les autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan consolidé intermédiaire.

**Dépôts à terme**

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							31 janvier 2014	31 octobre 2013
	Moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 3 ans	De 3 ans à 4 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Particuliers	34 038 \$	8 974 \$	6 875 \$	2 974 \$	3 090 \$	165 \$	56 116 \$	58 005 \$
Banques	14 008	1	3	–	5	12	14 029	13 181
Entreprises et gouvernements	44 207	11 103	12 562	4 963	6 408	2 217	81 460	78 690
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>1</sup>	1 669	1 721	919	73	–	–	4 382	–
Détenus à des fins de transaction	60 491	151	203	220	439	519	62 023	50 967
<b>Total</b>	<b>154 413 \$</b>	<b>21 950 \$</b>	<b>20 562 \$</b>	<b>8 230 \$</b>	<b>9 942 \$</b>	<b>2 913 \$</b>	<b>218 010 \$</b>	<b>200 843 \$</b>

**Dépôts à terme encaissables dans moins de un an**

(en millions de dollars canadiens)

				<i>Aux</i>	
				31 janvier 2014	31 octobre 2013
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Total	Total
Particuliers	13 597 \$	7 977 \$	12 464 \$	34 038 \$	36 009 \$
Banques	13 313	629	66	14 008	13 115
Entreprises et gouvernements	35 165	4 792	4 250	44 207	46 162
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>1</sup>	300	476	893	1 669	–
Détenus à des fins de transaction	32 744	12 716	15 031	60 491	49 592
<b>Total</b>	<b>95 119 \$</b>	<b>26 590 \$</b>	<b>32 704 \$</b>	<b>154 413 \$</b>	<b>144 878 \$</b>

<sup>1</sup> Inclus dans les autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan consolidé intermédiaire.

**NOTE 13 : AUTRES PASSIFS**

**Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2014	31 octobre 2013
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	3 543 \$	2 860 \$
Passifs liés aux entités structurées	5 374	5 743
Intérêts courus	1 006	1 077
Charges salariales à payer	1 620	2 286
Passif au titre des prestations constituées	1 794	1 715
Chèques et autres effets en voie de règlement	457	1 077
<b>Total</b>	<b>13 794 \$</b>	<b>14 758 \$</b>

**NOTE 14 : CAPITAL SOCIAL**

**Dividende en actions**

Le 31 janvier 2014, la Banque a versé un dividende en actions équivalent à une action ordinaire par action ordinaire émise et en circulation, ce qui correspond au fractionnement d'une action ordinaire en deux actions ordinaires. Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 31 janvier 2014 et 31 octobre 2013, et tient compte de l'effet du dividende en actions sur les actions ordinaires comme s'il avait été appliqué rétrospectivement à toutes les périodes présentées.

**Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues**

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2014		31 octobre 2013	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions ordinaires</b>				
Solde au début de l'exercice	1 838,9	19 316 \$	1 836,5	18 691 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	1,2	47	8,3	297
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	1,8	89	12,1	515
Rachat d'actions aux fins d'annulation	–	–	(18,0)	(187)
<b>Solde à la fin de la période – actions ordinaires</b>	<b>1 841,9</b>	<b>19 452 \$</b>	<b>1 838,9</b>	<b>19 316 \$</b>
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>				
Série O	17,0	425 \$	17,0	425 \$
Série P	10,0	250	10,0	250
Série Q	8,0	200	8,0	200
Série R	10,0	250	10,0	250
Série S	5,4	135	5,4	135
Série T	4,6	115	4,6	115
Série Y	5,5	137	5,5	137
Série Z	4,5	113	4,5	113
Série AA	–	–	10,0	250
Série AC	–	–	8,8	220
Série AE	12,0	300	12,0	300
Série AG	15,0	375	15,0	375
Série AI	11,0	275	11,0	275
Série AK	14,0	350	14,0	350
<b>Solde à la fin de la période – actions privilégiées</b>	<b>117,0</b>	<b>2 925 \$</b>	<b>135,8</b>	<b>3 395 \$</b>
<b>Actions autodétenues – ordinaires<sup>1</sup></b>				
Solde au début de l'exercice	(3,9)	(145) \$	(4,2)	(166) \$
Achat d'actions	(23,2)	(1 119)	(83,4)	(3 552)
Vente d'actions	22,9	1 111	83,7	3 573
<b>Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires</b>	<b>(4,2)</b>	<b>(153) \$</b>	<b>(3,9)</b>	<b>(145) \$</b>
<b>Actions autodétenues – privilégiées<sup>1</sup></b>				
Solde au début de l'exercice	(0,1)	(2) \$	–	(1) \$
Achat d'actions	(0,7)	(19)	(3,4)	(86)
Vente d'actions	0,7	18	3,3	85
<b>Solde à la fin de l'exercice – actions autodétenues – privilégiées</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(3) \$</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(2) \$</b>

<sup>1</sup> Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

**Rachat d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AA et série AC**

Le 31 janvier 2014, la Banque a racheté toutes ces actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AA et série AC au prix de rachat de 25,00 \$ l'action.

**Rachat dans le cours normal des activités**

Le 19 juin 2013, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque visant à racheter pour annulation jusqu'à 24 millions d'actions ordinaires de la Banque. Le rachat aux termes de l'offre a commencé le 21 juin 2013 et se terminera le 20 juin 2014, à toute date antérieure que la Banque peut décider ou à toute date antérieure à laquelle la Banque aura terminé ses rachats en vertu de l'avis d'intention déposé auprès de la Bourse de Toronto. Au 31 octobre 2013, la Banque avait racheté 18 millions d'actions ordinaires en vertu de l'offre à un prix moyen de 43,25 \$ l'action pour une contrepartie totale de 780,2 millions de dollars. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2014, la Banque n'a effectué aucun autre rachat d'actions. Aucun programme de rachat dans le cours normal des affaires de la Banque n'avait cours pendant l'exercice 2012.

**NOTE 15 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS**

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2014, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions de 7,7 millions de dollars (7,6 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2013).

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2014, 2,6 millions d'options (3,3 millions d'options pour les trois mois clos le 31 janvier 2013) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 9,28 \$ l'option (7,83 \$ l'option pour les trois mois clos le 31 janvier 2013).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les trois mois clos les 31 janvier.

**Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options**

	<i>Trois mois clos les</i>	
	<b>31 janvier 2014</b>	31 janvier 2013
Taux d'intérêt sans risque	1,9 %	1,4 %
Durée prévue des options	6,2 ans	6,3 ans
Volatilité prévue <sup>1</sup>	27,1 %	27,2 %
Rendement de l'action prévu	3,7 %	3,5 %
Prix d'exercice / cours de l'action	47,59 \$	40,54 \$

<sup>1</sup> La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée de vie prévue de l'option.

**NOTE 16 : AVANTAGES DU PERSONNEL**

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants pour les trois mois clos les 31 janvier.

**Charges liées aux régimes d'avantages du personnel**

(en millions de dollars canadiens)

	<b>Régimes de retraite principaux</b>		<b>Principal régime d'avantages complémentaires de retraite</b>		<b>Autres régimes de retraite<sup>1</sup></b>	
	<i>Trois mois clos les</i>					
	<b>31 janvier 2014</b>	31 janvier 2013	<b>31 janvier 2014</b>	31 janvier 2013	<b>31 janvier 2014</b>	31 janvier 2013
<b>Charge nette liée aux avantages du personnel</b>						
Coût au titre des services rendus – prestations acquises	71 \$	70 \$	5 \$	4 \$	3 \$	3 \$
Frais (produits) d'intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies	(1)	2	6	6	7	9
Charges administratives au titre des prestations définies	2	2	–	–	1	1
Coûts des services passés – autres	–	–	–	–	4	–
<b>Charge totale</b>	<b>72 \$</b>	<b>74 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>13 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1<sup>er</sup> avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

**FLUX DE TRÉSORERIE**

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois clos les 31 janvier.

**Cotisations aux régimes**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	<b>31 janvier 2014</b>	31 janvier 2013
Régimes de retraite principaux	102 \$	61 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	3	2
Autres régimes de retraite <sup>1</sup>	8	7
<b>Total</b>	<b>113 \$</b>	<b>70 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 31 janvier 2014, la Banque prévoyait verser des cotisations additionnelles de 277 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 8 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 24 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations au cours de l'exercice 2014.

**NOTE 17 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**

Les actifs et les passifs d'impôt différé comprennent ce qui suit :

**Actifs et passifs d'impôt différé**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	<b>31 janvier 2014</b>	31 octobre 2013
	<b>Bilan consolidé</b>	Bilan consolidé
<b>Actifs d'impôt différé</b>		
Provision pour pertes sur créances	601 \$	555 \$
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	31	-
Charge (produit) d'impôt différé	165	165
Prêts détenus à des fins de transaction	133	131
Décomptabilisation des actifs et passifs financiers	182	168
Avantages du personnel	499	659
Régimes de retraite	99	94
Pertes pouvant être reportées en avant	255	313
Crédits d'impôt	373	360
Divers	280	294
<b>Total des actifs d'impôt différé<sup>1</sup></b>	<b>2 618 \$</b>	<b>2 739 \$</b>
<b>Passifs d'impôt différé</b>		
Valeurs mobilières	803 \$	855 \$
Immobilisations incorporelles	352	389
Goodwill	13	6
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	-	10
<b>Total des passifs d'impôt différé</b>	<b>1 168 \$</b>	<b>1 260 \$</b>
<b>Actifs d'impôt différé nets</b>	<b>1 450 \$</b>	<b>1 479 \$</b>
<b>Pris en compte dans le bilan consolidé comme suit :</b>		
Actifs d'impôt différé	1 752 \$	1 800 \$
Passifs d'impôt différé	302	321
<b>Actifs d'impôt différé nets</b>	<b>1 450 \$</b>	<b>1 479 \$</b>

<sup>1</sup> Le montant des différences temporaires, des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan consolidé intermédiaire s'établissait à 39 millions de dollars au 31 janvier 2014 (37 millions de dollars au 31 octobre 2013), dont un montant de 6 millions de dollars devrait expirer dans au plus 5 ans.

**NOTE 18 : RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 et le 31 janvier 2013, et pour les douze mois clos le 31 octobre 2013 et tient compte de l'effet du dividende en actions, comme il est mentionné à la note 14, sur le résultat de base et le résultat dilué par action, comme s'il était appliqué rétrospectivement à toutes les périodes présentées.

**Résultat de base et dilué par action**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<b>31 janvier 2014</b>	<i>Trois mois clos les</i> 31 janvier 2013	<i>Douze mois clos le</i> 31 octobre 2013
<b>Résultat de base par action</b>			
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 969 \$	1 709 \$	6 350 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 835,3	1 833,6	1 837,9
<b>Résultat de base par action (en dollars)</b>	<b>1,07 \$</b>	<b>0,93 \$</b>	<b>3,46 \$</b>
<b>Résultat dilué par action</b>			
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 969 \$	1 709 \$	6 350 \$
Effet des titres dilutifs			
Titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1	-	3	3
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	1 969	1 712	6 353
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 835,3	1 833,6	1 837,9
Effet des titres dilutifs			
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) <sup>1</sup>	5,8	5,7	5,7
Titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1 (en millions)	-	5,9	1,5
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 841,1	1 845,2	1 845,1
<b>Résultat dilué par action (en dollars)<sup>1</sup></b>	<b>1,07 \$</b>	<b>0,93 \$</b>	<b>3,44 \$</b>

<sup>1</sup> Pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 et le 31 janvier 2013 et les douze mois clos le 31 octobre 2013, le calcul du résultat dilué par action tient compte du nombre moyen pondéré d'options dans les cas où le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

**NOTE 19 : PROVISIONS, PASSIF ÉVENTUEL, ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE ET SÛRETÉS****PROVISIONS**

Le tableau suivant présente les provisions de la Banque au 31 janvier 2014.

**Provisions**

(en millions de dollars canadiens)

	Litiges	Restructuration	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Divers	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2012	286 \$	4 \$	66 \$	89 \$	445 \$
Ajouts	251	129	7	102	489
Montants utilisés	(279)	(28)	—	(105)	(412)
Montants non utilisés repris	(23)	—	(4)	(22)	(49)
Écarts de conversion et autres	9	—	—	2	11
<b>Solde au 31 octobre 2013, avant provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan</b>	<b>244 \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>66 \$</b>	<b>484 \$</b>
Ajouter : provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan <sup>1</sup>					212
<b>Solde au 31 octobre 2013</b>					<b>696 \$</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2013	244 \$	105 \$	69 \$	66 \$	484 \$
Ajouts	4	—	1	22	27
Montants utilisés	(5)	(49)	—	(22)	(76)
Montants non utilisés repris	—	—	—	(8)	(8)
Écarts de conversion et autres	14	—	1	2	17
<b>Solde au 31 janvier 2014, avant provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan</b>	<b>257 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>71 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>444 \$</b>
Ajouter : provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan <sup>1</sup>					216
<b>Solde au 31 janvier 2014</b>					<b>660 \$</b>

<sup>1</sup> Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5, Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur créances.

**LITIGES**

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses procédures et mesures réglementaires, y compris des recours collectifs et autres litiges ou différends avec des tiers. Des provisions pour litiges sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque peut subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte est supérieure à celle estimée par la direction, ou dans le cas de litiges pour lesquels une issue défavorable est raisonnablement possible. Selon la Banque, les pertes sont raisonnablement possibles lorsqu'elles ne sont ni probables ni peu probables. La Banque croit que la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles, outre les provisions, pouvant découler des procédures judiciaires pour lesquelles il est possible de faire une telle estimation, va de néant à environ 332 millions de dollars au 31 janvier 2014. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures dans lesquelles la Banque est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la Banque quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures, et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la Banque exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. Les éléments déterminants de la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la Banque ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, la Banque croit que l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière consolidée ou sur ses flux de trésorerie consolidés. Toutefois, plusieurs incertitudes sont rattachées à ces procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque, notamment le risque que les approbations externes requises à l'égard d'un règlement en particulier ne soient pas accordées. Il est donc possible que l'incidence de l'issue de ces procédures judiciaires ou mesures réglementaires puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Les principales poursuites judiciaires intentées contre la Banque ou les principales mesures réglementaires à l'encontre de la Banque sont décrites ci-dessous.

**Litige Rothstein**

TD Bank, N.A. a été nommée défenderesse dans de multiples poursuites devant les tribunaux étatiques et fédéraux de la Floride se rapportant à une affaire présumée de combine à la Ponzi de 1,2 milliard de dollars US qui aurait été montée, entre autres, par Scott Rothstein, associé du cabinet d'avocats Rothstein Rosenfeldt Adler («RRA»), de Fort Lauderdale, en Floride.

Le 11 juillet 2013, le plan de liquidation de la faillite de RRA a été homologué par la Bankruptcy Court des États-Unis pour le district sud de la Floride et comprend une ordonnance d'interdiction de poursuite (l'«ordonnance d'interdiction») en faveur de TD Bank, N.A. Bien que l'ordonnance d'interdiction puisse empêcher d'autres recours civils, TD Bank, N.A. ou la Banque font l'objet ou pourraient faire l'objet d'autres procédures judiciaires ou administratives liées à la fraude commise par Rothstein, dont l'issue est difficile à prévoir. Pareilles procédures pourraient donner lieu à des jugements, des règlements, des injonctions ou d'autres décisions défavorables pour TD Bank, N.A. ou la Banque. Deux causes civiles en instance sont expressément exclues de l'ordonnance d'interdiction.

Premièrement, l'appel de TD Bank, N.A. du verdict rendu contre elle dans l'affaire *Coquina Investments v. TD Bank, N.A.* et al. se poursuivra. Le 18 janvier 2012, le jury dans l'affaire *Coquina* a rendu un verdict contre TD Bank, N.A. la condamnant à verser un montant de 67 millions de dollars US, dont 32 millions de dollars US en dommages-intérêts compensatoires et 35 millions de dollars US en dommages-intérêts punitifs. Le 3 août 2012, le tribunal de première instance a rendu une ordonnance sanctionnant la prétendue mauvaise conduite de TD Bank, N.A. et de son ancien conseiller juridique externe, Greenberg Traurig, lors de la communication préalable. Cette ordonnance établit certains faits selon lesquels TD Bank, N.A. aurait été au courant de la fraude commise par Rothstein et les systèmes de suivi et d'alerte de TD Bank, N.A. n'auraient pas été raisonnables. Cette ordonnance condamne TD Bank, N.A. et Greenberg Traurig à verser les frais engagés par la requérante pour produire ses requêtes. Le jugement et cette ordonnance ont été portés en appel devant la Cour d'appel des États-Unis du onzième circuit.

Deuxièmement, l'ordonnance d'interdiction ne s'applique pas à la requête visant à obtenir des sanctions contre TD Bank, N.A. déposée par les requérants dans le cadre de l'affaire *Razorback Funding, LLC, et al. v. TD Bank, N.A., et al.*, qui a été rejetée conformément à une entente de règlement conclue entre les requérants et TD Bank, N.A. en avril 2012. TD Bank, N.A. a contesté la requête visant à obtenir des sanctions et en conteste le fondement allégué.

**Litige sur les frais de découvert**

TD Bank, N.A. a été initialement nommée défenderesse dans six recours collectifs à l'échelle des États-Unis visant à contester la manière dont elle calcule et perçoit les frais de découvert : *Dwyer v. TD Bank, N.A.* (D. Mass.); *Hughes v. TD Bank, N.A.* (D. N.J.); *Mascaro v. TD Bank, N.A.* (D. D.C.); *Mazzadra, et al. v. TD Bank, N.A.* (S.D. Fla.); *Kimenker v. TD Bank, N.A.* (D. N.J.); et *Mosser v. TD Bank, N.A.* (D. Pa.). Ces recours ont été renvoyés devant la Cour de district des États-Unis pour le district sud de la Floride et ont maintenant été rejetés ou réglés. Les paiements relatifs à l'entente de règlement ont été versés aux membres du groupe formant le recours collectif en juin 2013; la Cour conserve sa compétence à l'égard des bénéficiaires et des distributions.

Le 21 août 2013, TD Bank, N.A. a été nommée défenderesse dans l'affaire *King, et al. v. Carolina First Bank n/k/a TD Bank, N.A.* (D.S.C.), un recours collectif à l'échelle des États-Unis déposé devant le tribunal de la Caroline du Sud visant à contester les pratiques employées à l'égard des frais de découvert par la Carolina First Bank avant sa fusion avec TD Bank, N.A. en septembre 2010, ainsi que les pratiques à l'égard des frais de découvert par TD Bank, N.A. à partir du 16 août 2010 jusqu'à présent. Le 25 octobre 2013, TD Bank, N.A. a déposé une requête visant à rejeter en partie la plainte du demandeur. Cette poursuite n'en est qu'aux stades préliminaires, et les demandeurs n'ont pas réclamé de montant précis en dommages-intérêts.

**Litige Glitnir**

En janvier 2013, La Banque Toronto-Dominion a été nommée défenderesse dans l'affaire *Glitnir HF v. The Toronto-Dominion Bank*, une instance intentée devant la Haute cour britannique par Glitnir HF, une ancienne banque islandaise. La poursuite se fonde sur le fait que La Banque Toronto-Dominion a mis fin à des transactions sur dérivés par suite de la faillite de Glitnir survenue en octobre 2008 durant la crise bancaire en Islande. Notamment, elle remet en cause le caractère approprié des taux de change, des taux d'intérêt et des écarts de la base utilisés par La Banque Toronto-Dominion dans le calcul des montants de clôture relatifs à Glitnir. La cause devrait être entendue en octobre 2014.

**Actifs affectés en garantie et sûretés**

Dans le cadre normal des activités, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont affectés en garantie de passifs ou de passifs éventuels, y compris de contrats de rachat, de passifs de titrisation, de titres de fiducie de capital et de transactions d'emprunt de valeurs mobilières. Des actifs sont également déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement et aux institutions de dépôt ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers, ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés. Au 31 janvier 2014, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 143,6 milliards de dollars (133,9 milliards de dollars au 31 octobre 2013) étaient affectés en garantie relativement à ces transactions. Pour plus de renseignements, voir la note 6, Transfert d'actifs financiers. Au 31 janvier 2014, certains prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers d'une valeur comptable de 10,5 milliards de dollars (10,5 milliards de dollars au 31 octobre 2013) ont aussi été affectés en garantie à l'égard des obligations sécurisées émises par la Banque.

Les actifs transférés par la Banque que le cessionnaire a le droit de vendre ou de redonner en garantie se présentent comme suit :

**Actifs pouvant être redonnés en garantie ou vendus**

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2014	31 octobre 2013
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	29 313 \$	29 484 \$
Autres actifs	130	120
<b>Total</b>	<b>29 443 \$</b>	<b>29 604 \$</b>

De plus, la Banque peut accepter des actifs financiers à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à réaffecter en garantie en l'absence de défaut. Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de crédit et d'emprunt et de prêt de valeurs mobilières. Au 31 janvier 2014, la juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaut (à l'exception des garanties en espèces) s'établissait à 19,5 milliards de dollars (19,8 milliards de dollars au 31 octobre 2013). La juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties qui ont été vendus ou réaffectés en garantie (à l'exception des garanties en espèces) était de 4,4 milliards de dollars au 31 janvier 2014 (3,3 milliards de dollars au 31 octobre 2013).

**Actifs vendus avec recours**

Dans le cadre de ses activités de titrisation, la Banque fait habituellement des déclarations usuelles et donne des garanties d'usage à l'égard des actifs sous-jacents qui peuvent entraîner l'obligation de racheter les actifs. Ces déclarations et garanties indiquent que la Banque, en sa qualité de vendeur, a procédé à la vente des actifs de bonne foi et conformément aux lois et aux exigences contractuelles applicables. Si ces critères n'étaient pas satisfaits, la Banque pourrait devoir racheter les prêts.

**Actifs vendus avec une obligation de rachat éventuel**

La Banque vend des prêts hypothécaires au Fonds hypothécaire TD (le Fonds), un fonds commun de placement géré par la Banque. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des immeubles résidentiels. La Banque continue de gérer les hypothèques. Dans le cadre de ses responsabilités de gestion, la Banque a l'obligation de racheter des prêts hypothécaires lorsqu'ils sont en défaut d'un montant égal à leur valeur comptable. Toute perte sur les prêts hypothécaires en défaut rachetés est recouvrée par la réalisation de la garantie du prêt et par la garantie gouvernementale, le cas échéant. En outre, si le Fonds fait face à un événement d'illiquidité, par exemple s'il ne dispose pas de suffisamment de trésorerie pour honorer les rachats au gré des porteurs de parts, il a la possibilité de revendre les prêts hypothécaires à la Banque à la juste valeur. En règle générale, la durée de ces ententes ne dépasse pas cinq ans.

**NOTE 20 : INFORMATIONS SECTORIELLES**

À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, la Banque a révisé ses secteurs d'exploitation, et aux fins de la présentation de l'information de gestion, elle présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada, des cartes de crédit au Canada, de Financement auto TD au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des cartes de crédit aux États-Unis, de Financement auto TD aux États-Unis, des activités de gestion de patrimoine et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège

social. Une certaine tranche du goodwill se rapportant à l'ancien secteur Gestion de patrimoine et Assurance a été partagée à la juste valeur relative entre les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis. Les résultats par secteur de la période antérieure ont été retraités en conséquence.

Les résultats du portefeuille de cartes de crédit Aéroplan, acquis le 27 décembre 2013, sont présentés dans le secteur Services de détail au Canada. Les résultats d'Epoch Investment Partners, Inc., entreprise acquise le 27 mars 2013, et les résultats du portefeuille de cartes de crédit de Target Corporation aux États-Unis, acquis le 13 mars 2013, sont présentés dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les résultats du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, acquis le 1<sup>er</sup> décembre 2011, ainsi que les frais d'intégration relatifs à cette acquisition, sont présentés dans le secteur Services de détail au Canada.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois clos le 31 janvier 2014 et le 31 janvier 2013.

**Résultats par secteur**

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	<i>Trois mois clos les</i>									
	31 janvier 2014	31 janvier 2013	31 janvier 2014	31 janvier 2013	31 janvier 2014	31 janvier 2013	31 janvier 2014	31 janvier 2013	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	2 345	\$ 2 206	\$ 1 477	\$ 1 102	\$ 551	\$ 483	\$ (72)	\$ 54	\$ 4 301	\$ 3 845
Produits (pertes) autres que d'intérêts	2 284	2 164	592	451	167	117	221	(10)	3 264	2 722
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	230	244	238	176	–	(5)	(12)	(30)	456	385
Indemnités d'assurance et charges connexes	683	596	–	–	–	–	–	–	683	596
Charges autres que d'intérêts	2 119	1 867	1 312	1 025	411	393	254	217	4 096	3 502
Résultat avant impôt sur le résultat	1 597	1 663	519	352	307	212	(93)	(143)	2 330	2 084
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	393	411	95	44	77	52	(200)	(148)	365	359
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	–	–	68	47	–	–	9	12	77	59
<b>Résultat net</b>	<b>1 204</b>	<b>\$ 1 252</b>	<b>\$ 492</b>	<b>\$ 355</b>	<b>\$ 230</b>	<b>\$ 160</b>	<b>\$ 116</b>	<b>\$ 17</b>	<b>\$ 2 042</b>	<b>\$ 1 784</b>

**Total de l'actif aux 31 janvier**

(en milliards de dollars canadiens)

<b>316,6</b>	<b>\$</b>	<b>305,6</b>	<b>\$</b>	<b>265,9</b>	<b>\$</b>	<b>218,0</b>	<b>\$</b>	<b>314,5</b>	<b>\$</b>	<b>267,5</b>	<b>\$</b>	<b>11,9</b>	<b>\$</b>	<b>27,2</b>	<b>\$</b>	<b>908,9</b>	<b>\$</b>	<b>818,3</b>	<b>\$</b>
--------------	-----------	--------------	-----------	--------------	-----------	--------------	-----------	--------------	-----------	--------------	-----------	-------------	-----------	-------------	-----------	--------------	-----------	--------------	-----------

**NOTE 21 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES**

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2014, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF sur les ratios de fonds propres et le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres. Cette ligne directrice repose sur le cadre de «Bâle III – Dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires», publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de leur ratio de fonds propres de catégorie 1 et de leur ratio du total des fonds propres sont respectivement de 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

La situation des fonds propres réglementaires de la Banque au 31 janvier 2014 et au 31 octobre 2013 était comme suit :

**Situation des fonds propres réglementaires**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 janvier 2014	31 octobre 2013 <sup>1</sup>
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	27 803 \$	25 822 \$
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires <sup>2</sup>	8,9 %	9,0 %
Fonds propres de catégorie 1	32 852 \$	31 546 \$
Ratio de fonds propres de catégorie 1 <sup>2,3</sup>	10,5 %	11,0 %
Total des fonds propres <sup>4</sup>	41 326 \$	40 690 \$
Ratio du total des fonds propres <sup>2,5</sup>	13,2 %	14,2 %
Multiple de l'actif par rapport aux fonds propres <sup>6</sup>	19,4	18,2

<sup>1</sup> Les montants n'ont pas été ajustés pour tenir compte des incidences des normes nouvelles et modifiées selon les IFRS.

<sup>2</sup> La ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres reporte au 1<sup>er</sup> janvier 2014 le début de l'application de l'exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC).

<sup>3</sup> Le ratio de fonds propres de catégorie 1 correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

<sup>4</sup> Le total des fonds propres comprend les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

<sup>5</sup> Le ratio du total des fonds propres correspond au total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

<sup>6</sup> Le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres correspond au total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les participations dans des sociétés associées, le goodwill et les immobilisations incorporelles nettes, divisé par le total des fonds propres.

**NOTE 22 : GESTION DES RISQUES**

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché et au risque de liquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

**NOTE 23 : ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN****Vente d'actions de TD Ameritrade**

Après la clôture des marchés le 13 février 2014, la Banque a conclu une vente privée de 4 millions d'actions incluses dans sa participation dans TD Ameritrade. Les actions ont été vendues au prix de 32,05 \$ US, soit un escompte de 3,3 % par rapport au prix de clôture de 33,14 \$ US. La Banque comptabilisera un profit sur la vente de ces actions à l'état du résultat consolidé intermédiaire au deuxième trimestre de 2014. Au moment de la conclusion de la vente, la Banque détenait 40,42 % du total des actions en circulation de TD Ameritrade et elle continuera à comptabiliser cette participation selon la méthode de la mise en équivalence.

## RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

### Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un <b>actionnaire inscrit</b> (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	<b>Agent des transferts :</b> La Société de fiducie CST C.P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Facsimilé : 1-888-249-6189 <a href="mailto:inquiries@canstockta.com">inquiries@canstockta.com</a> ou <a href="http://www.canstockta.com">www.canstockta.com</a>
déterminez vos actions TD par l'entremise du <b>système d'inscription direct aux États-Unis</b>	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	<b>Coagent des transferts et agent comptable des registres</b> Computershare P.O. Box 30170 College Station, TX 77842-3170 ou Computershare 211 Quality Circle, Suite 210 College Station, TX 77845 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 <a href="http://www.computershare.com">www.computershare.com</a>
êtes <b>actionnaire non inscrit</b> d'actions TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	<b>Votre intermédiaire</b>

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com). Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

#### Renseignements généraux

Communiquer avec les Affaires internes et publiques au :  
416-982-8578

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : <http://www.td.com/francais>

Adresse courriel : [customer.service@td.com](mailto:customer.service@td.com)

#### Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 27 février 2014. La conférence sera diffusée en webémission en direct sur le site Web de la TD à 15 h HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la webémission, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le premier trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site de la TD à l'adresse [www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2014.jsp](http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2014.jsp), le 27 février 2014, vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-644-3414 ou au 1-800-814-4859 (sans frais).

La version archivée de la webémission et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse [www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2014.jsp](http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2014.jsp). Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 27 février 2014, jusqu'au 28 mars 2014, en composant le 416-640-1917 ou le 1-877-289-8525 (sans frais). Le code d'accès est le 4667570, suivi du carré.

#### Assemblée annuelle

Le jeudi 3 avril 2014

Hôtel Hyatt Regency Calgary

Calgary (Alberta)